

RECHERCHE ACTION

2012

Les « émeutes » françaises et australiennes de l'automne 2005

Regards croisés sur un objet politique

HACENE BELMESSOUS

Remerciements

Il nous a été très difficile de trouver un financement à cette étude. Toutes les administrations d'État sollicitées en 2007 et 2008 nous ont refusé leur soutien. C'est leur choix. Mais le plus étonnant ?

Des responsables de certaines d'entre elles nous ont encouragé à nous engager dans ce travail « utile à la réflexion et au débat d'idées », pour reprendre une formule de l'un d'eux. Autre refus : celui venu d'administrations locales, sans commentaire celui-là. Toutes ces organisations ne souffraient pas alors des effets de la crise économique qui les frappe aujourd'hui. Est-ce que l'objet de cette recherche-action (les « émeutes » de l'automne 2005) et l'identité du ministre de l'Intérieur qui était à la manœuvre à ce moment-là (Nicolas Sarkozy) ont motivé ces refus ? Nous n'en sommes pas totalement convaincus. Nous y voyons plutôt une forme d'autocensure, il vaut mieux en la matière, soutenir un sujet neutre – au hasard, le développement durable ou l'insertion « des jeunes des cités » par le sport – qu'une thématique qui interpelle *le* et *la* politique. Aussi, notre gratitude va, outre bien évidemment, aux personnes qui ont donné de leur temps à cette étude – que ce soit à Vitry-sur-Seine, à Grigny et à Sydney – à Madame Claire Villiers, aujourd'hui décédée. Sans l'engagement décisif de la vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France (2004-2010) et de son équipe, cette recherche-action n'aurait jamais été menée. Qu'elle en soit infiniment remerciée.

Sommaire

Avertissement	4
Chapitre 1 : Éléments de présentation	7
A – Rappel de notre problématique de recherche	
B – Les terrains de comparaison	
Chapitre 2 : La cité Balzac	11
A – Avant-propos	
B – Contexte et rénovation urbaine	
C – La fin de la cité Balzac	
D – Le centre social Balzac	
E – Les « émeutes » à Balzac en novembre 2005	
F – L'épreuve de force avec la police	
Chapitre 3 : La Grande Borne	27
A – Contexte historique et géographique	
B – Éléments programmatiques de la rénovation urbaine	
C – Les conditions particulières de nos entretiens	
D – Le divorce police/population	
E – Les « émeutes » de 2005	
Chapitre 4 : Violences « post-émeutes » et destin de finitude à la Grande Borne	37
A – Des déplacements empêchés	
B – L'école des <i>a priori</i>	
Chapitre 5 : Quels effets de l'égalité des chances dans ces territoires ?	45
A – Une notion rejetée	
B – La fin du contrat social ?	
Chapitre 6 : Quelle police dans ces territoires ? Quelle exigence démocratique ?	49
A – Les lois de la guerre urbaine	
B – Le régime des violences symboliques	
C – Le pathos de la négativité	
Chapitre 7 : L'image des quartiers ou l'autre versant des politiques urbaines	58
A – Rendre attractif	
B – Des médias partenaires	
Chapitre 8 : Les « émeutes » à Sydney en décembre 2005	69
A – Chronologie non exhaustive des faits	
B – Identité des lieux	
C – Une identité multiculturelle ?	
D – L'épreuve des discriminations policières	
E – Les politiques publiques post-Cronulla	
Bibliographie	87

Avertissement

« Émeutes urbaines » : l'expression domine les colonnes des journaux et les discours des journalistes radios et télévisés, soucieux d'efficacité symbolique, et dont on note qu'ils ont inspiré nombre de chercheurs en sciences sociales. Or, désigner un fait social ou un événement dans la sphère publique ne consiste pas uniquement à le déchiffrer, à lui donner une lisibilité, mais aussi à lui suggérer un sens, c'est-à-dire le replacer dans l'Histoire en questionnant les conditions de sa genèse et la parole de ses auteurs, qu'ils soient passifs ou actifs. De sorte que valider la désignation « émeutes urbaines », c'est ouvrir ce réel à la généralité de la représentation. C'est, avec elle, renvoyer à l'expérience et à l'image que chacun se fait de ces territoires, en fonction d'impératifs idéologiques.

Ceci dit, on constate, qu'à bien des égards, les discours sur les quartiers populaires français consomment les mêmes certitudes emphatiques : jeunes cagoulés animés par des désirs de bling-bling ; familles qui ne lèvent plus les yeux pour affronter le réel et dont l'existence est perfusée aux prestations sociales ; écoles dépossédées de savoir et de culture ; quartiers qui vivent sous le signe de la barbarie et de la sous-humanité... Chaque récit journalistique de conflit ou de désordre situé dans ces lieux se mesure à ces critères d'autant plus intangibles qu'ils désincarnent leur réel, et qu'ils leur dénie toute autonomie en tant que lieux à soi, avec des habitants qui se détermineraient par un même processus d'individualisation. D'évidence, ramener ces lieux et ces individus à une position figée dans la répétition, c'est concevoir le conflit ou le désordre qui règnerait dans ces espaces comme l'expression d'une radicalité étrangère à notre société, manifestant ainsi les prédispositions d'un ensemble social étranger à la vie collective. Ce serait énoncer que l'événement caractérise une société « sans espoir ni vitalité », révélant une bascule de ces cités disloquées dans une pulsion mortifère. Cette vision idéologisée d'un fait social impose finalement une lecture délinquante de ce qu'il manifeste, discernée par cette supposée mainmise de ces territoires, maintes fois relatée dans les médias, par des trafiquants de drogue et autres esprits hostilement organisés.

La notion d'« émeute urbaine » s'est aujourd'hui imposée à notre grille d'analyse. L'expression est devenue rentable car elle se prête parfaitement à ce pouvoir de rationalité des choses. Il est ainsi admis que les paysans se révoltent, les syndiqués manifestent, le peuple lutte et « les jeunes des cités » « s'émeuvent ». Or, cette notion, nous la récusons, ne l'utilisant dans cette recherche qu'entre guillemets. Nous pensons en effet que ce qui se joue dans ces troubles révèle un formidable désir de lutte contre la société du non-droit commun dans lequel ces habitants, notamment les plus jeunes, se trouvent ainsi neutralisés. Car qu'observons-nous ? Aucune « émeute » constatée dans ces territoires depuis l'été chaud des Minguettes (Vénissieux), en 1981, n'a été appréhendée comme un puissant levier de changement en faveur de ces lieux. Ils continuent à souffrir de leur condition de minorisés de la géographie sociale et politique française. Aucun dispositif de politique de la Ville, conduit depuis lors par le pouvoir exécutif, n'a sorti leurs habitants de cet enfermement absolu qu'est l'inégalité de traitement qui a été instituée.

Dès lors, comment les nommer : « émeutes », insurrections, soulèvements ou révoltes ? Pour définir ces mouvements qui se jouent des règles traditionnelles du jeu de la société – nous incluons là aussi bien les troubles dans les cités françaises que les « désordres » des « Indignés » à travers leur occupation des lieux symboliques des grandes métropoles (places

centrales, abords des sièges boursiers ou des parlements nationaux) – il n'est pas inutile de rappeler qu'ils opèrent dans les horizons d'un espace politique jugé fermé aux discours sociaux par les auteurs de ces actions collectives. Aussi, dans la mesure où ils s'incarnent dans une rupture avec des États dont l'autorité morale se heurte aux effets dévastateurs de l'affaïssement du droit commun – soulignons en outre que les formations politiques traditionnelles et les syndicats n'ont plus de prise dans cet environnement social - nous pensons que ces « désordres nouveaux » dont on constate qu'ils ne sont ni prévisibles ni maîtrisables, sont l'expression de « révoltes sociales ».

Jamais la démocratie à l'ère de la globalisation n'a autant bouleversé nos sociétés, du Nord comme du Sud - l'accélération des moyens de communication et de mise en relation avec l'Autre contribuant à accroître ce processus. Or, cette dynamique démocratique, dont l'idéologie libérale paraît impuissante à rendre compte, se définit moins comme une démocratie représentative – en témoignent les fortes abstentions aux élections locales et nationales – que comme une démocratie de consommation, le politique ayant changé de nature : il ne réalise plus l'être du citoyen mais il en considère l'avoir. De sorte que l'injonction faite à nos sociétés par ces « révoltes sociales » surgit comme une « mise en demeure », un impératif parfois féroce, parfois ironique, de sortir de l'occultation ces territoires et ces individus enkystés dans l'envers du décor néolibéral.

Dans cette analyse, le sens de ces protestations/contestations révèle des individus qui se vivent comme des marginalisés et qui veulent prendre position. Nos entretiens dans les quartiers français (et australiens) nous montrent d'ailleurs qu'ils ne revendiquent pas une égalité des chances, ils disent ne pas y croire, et ils ont conscience que l'espace social hiérarchise les catégories sociales. Ce qu'ils revendiquent, c'est une égalité citoyenne de condition. En conséquence, ce dont témoignent ces révoltes, c'est que la banlieue n'est pas un lieu *vide*, mais un espace civique. Comme les microterritoires occupés par les « Indignés », elle forme ce lieu d'apprentissage des aspirations communes. Du reste, on repère dans les discours des convergences avec les mouvements traditionnels de protestation : les mêmes enthousiasmes à ébranler le pouvoir, les mêmes emportements et parfois la même démesure. Il y a donc dans ces actions une forme d'initiation à l'action politique. Cette réinterprétation sociale fait aussi ouvertement penser à ces mouvements de désobéissance civile décrits par Habermas, ce refus de se soumettre à une loi, à une organisation ou à un pouvoir.

L'espace européen est touché par ces « révoltes sociales » depuis plus de trente ans. Les quartiers périphériques de nombre de grandes villes (Paris, Bruxelles, Londres, etc.) ont été le foyer de ces mouvements collectifs. Leur scénario (la mort d'un jeune habitant de la cité à la suite d'un incident avec la police), l'environnement social (le contentieux entre la police et les jeunes constitue un risque potentiel permanent de révolte) et les acteurs sociaux (les jeunes impliqués dans cet événement sont majoritairement issus d'une immigration extra-européenne) présentent des similarités de fait. On repère, en outre, trois déterminants dans ces actions collectives : les conditions sociales, les injustices et le racisme. Ces critères ne doivent cependant pas occulter un indice commun à ces territoires marginalisés. Ainsi, les effets dévastateurs de la ségrégation comme de la discrimination n'ont pas altéré leur vie sociale. En clair, ce ne sont pas des lieux socialement anémiés. Nos recherches, comme celles

d'autres, ont constaté une effervescence associative, des pratiques solidaires et surtout une implication politique des habitants dans la vie de leur cité. D'une certaine manière, l'affaiblissement de l'État providence a poussé nombre d'acteurs locaux à s'engager dans l'espace public, investissant des champs dont ils étaient jusqu'alors absents. Nous pensons à l'urbanisme, à la culture ou à l'économie. Ces « engagés nouveaux », appelons-les comme cela, n'habitent pas toujours le quartier. Ils y travaillent depuis un certain temps et grâce à leur connaissance des réseaux et des institutions, ils mobilisent autour d'eux dans des actions collectives. Citons cette coordinatrice de projets culturels dans un centre social de la région parisienne, rencontrée lors de cette étude, dont le dynamisme a ouvert une brèche dans l'ordre institutionnel de la rénovation urbaine. Une structure informelle constituée d'habitants est née, force de contestation mais aussi de contre-proposition, qui a contraint l'appareil administratif à composer avec les préoccupations habitantes, en matière de relogement par exemple, des personnes dont l'immeuble est promis à la démolition.

Éléments de présentation

A - Rappel de notre problématique de recherche

Pour sortir du piège d'une recherche inscrite à l'intérieur du paradigme de l'intégration, nous avons décidé de lier étroitement notre enquête aux dimensions universelles de la société française et de nous pencher sur les facteurs contextuels - socio-économiques comme historiques - qui sous-tendent l'articulation particulière des tensions qui ont éclaté en octobre et novembre 2005. En effet, nombre de recherches, qu'elles soient ou non comparatives, se sont inscrites dans des débats sociaux avec lesquels leurs relations sont ambiguës. C'est ce qui explique, de notre point de vue, le retard de la réflexion sur les nations elles-mêmes. Or, les révoltes sociales de cet automne-là remettent en question les organisations sociales locales. C'est pourquoi, questionner cet événement, c'est finalement questionner les réalités sociales à l'idéal proclamé par la société française.

Toute une série d'interrogations fonde notre problématique : Comment les observateurs locaux ont rendu compte de ces « émeutes » ? Et est-il possible de dépasser la dimension ethnique pour analyser cet événement ?

Il est également intéressant d'analyser les discours des différents acteurs sociaux : comment expliquer ces passages à la violence ? Est-ce que les troubles de cet automne-là avaient dépassé la dimension protestataire des situations ressenties par les acteurs (discrimination, ségrégation spatiale, etc.) pour exprimer une revendication politique ? Et est-ce qu'en dépit des singularités locales, ces révoltes constituent un phénomène qui réinterprète l'action collective ? A cette fin, nous avons adopté une approche pluridisciplinaire, nous référant tant aux aspects historiques, sociologiques, culturels que politiques des matériaux recueillis sur les deux terrains franciliens (nous y avons ajouté des documents d'archives municipales). Outre la volonté d'un travail de connaissance scientifique incontestable, nous souhaitons qu'à l'issue des ateliers menés, les différents acteurs de ces groupes n'occupent plus seulement cette position de sujet, courante lorsque l'on « enquête » dans les quartiers d'habitat social, mais que dans cette expérience singulière, ils proposent leur propre schéma d'interprétation d'un événement qui a bouleversé la France des banlieues populaires. En d'autres termes, l'important n'est pas de connaître l'opinion de ces individus sur les révoltes sociales de 2005, mais d'appréhender les sentiments qu'ils ont éprouvés, ce qu'ils en ont déchiffré (ce qui ne veut pas dire compris), voire s'il peut y avoir une formulation commune.

B - Les terrains de comparaison

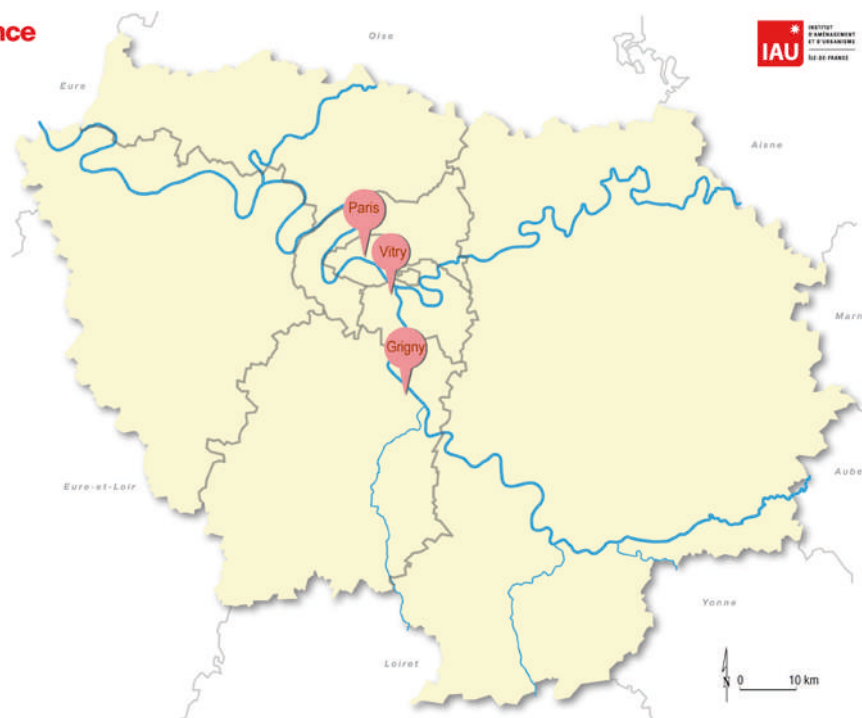
Nos terrains d'enquête sont deux quartiers d'habitat social franciliens :

- la Grande Borne à Grigny ;
- la cité Balzac à Vitry-sur-Seine.

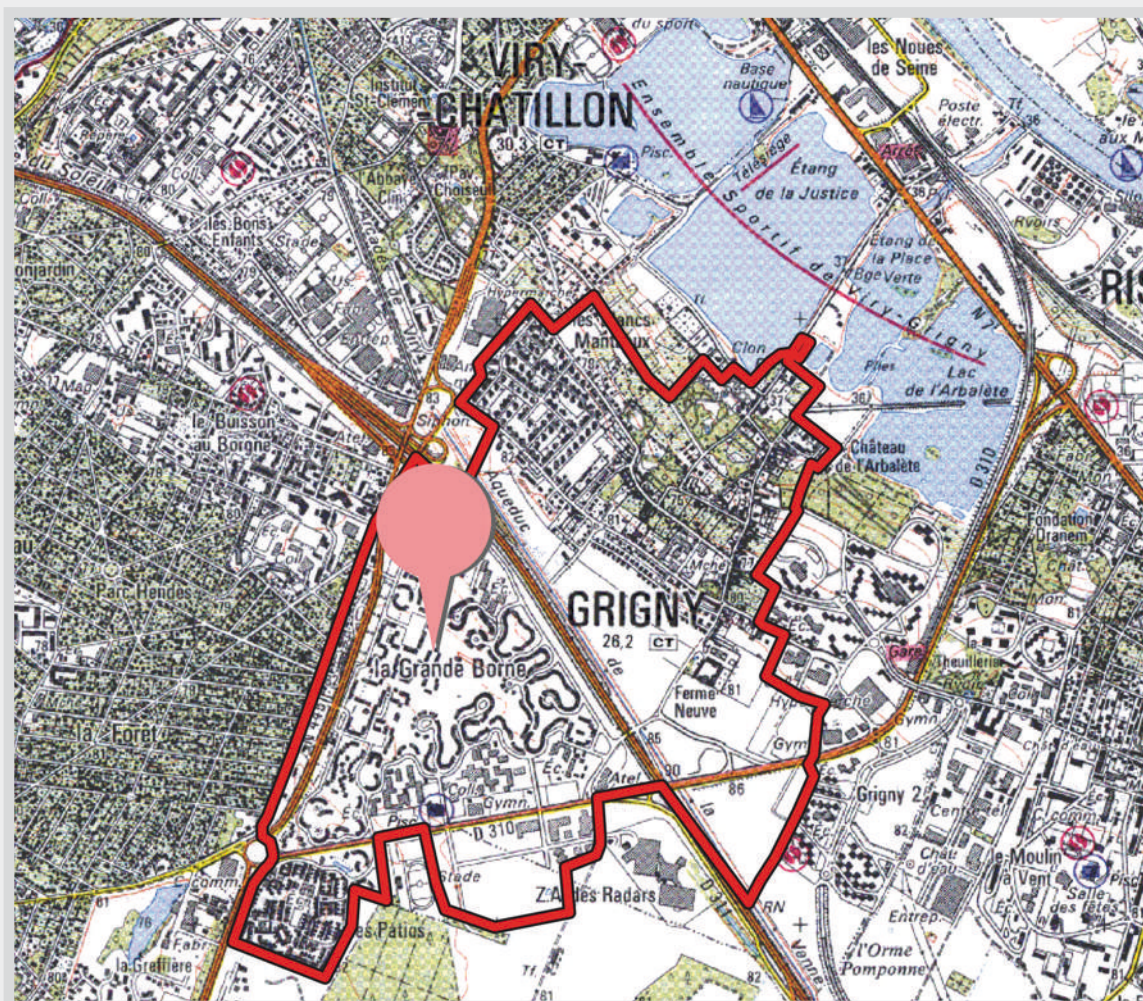
Ce choix s'explique par notre souhait de ne pas enquêter dans des lieux surexposés médiatiquement lors de ces événements. Nous pensons notamment aux villes de la Seine-Saint-Denis, Clichy-sous-Bois et Montfermeil par exemple, les communes où ces troubles se sont déclenchés, mais à d'autres aussi, en raison de l'implication de facteurs annexes qui ont fortement interféré dans leur manifestation – la surmédiatisation de ce département a de toute évidence modifié le contexte déclenchant ces violences urbaines : citons en exemple cette compétition observée entre des groupes de jeunes issus de quartiers différents pour s'offrir la palme du plus grand nombre de voitures brûlées dans une cité.

La Grande Borne est un territoire d'enquête intéressant en raison de son caractère atypique dans la carte de la politique de la Ville tant il nous semble être en permanence sur le *qui-vive*. La violence urbaine est *quasi* omniprésente dans le fond de son décor, ce qui nous incite à penser que l'effet de contagion observé ailleurs n'a pas été opérant ici.

Le cas de la cité Balzac résulte d'une autre logique. Quartier historique de la politique de la Ville, dont il a expérimenté quasiment tous les dispositifs, il fut épisodiquement rongé par les violences urbaines. Or, s'il fut lui aussi le théâtre de troubles lors de ces révoltes, leur intensité fut moindre, comparée à ce qui a été constaté à la Grande Borne. Ce calme « apparent » avait d'ailleurs été mis en valeur par les acteurs locaux, les élus notamment, car il coïncidait avec l'inauguration dans cette commune du Musée d'Art Contemporain du Val-de-Marne (le Mac/Val). Fortement médiatisée, cette « ouverture » dépassait le cadre culturel. Elle témoignait, aux yeux de ces acteurs, de ce que dans cette atmosphère « sordide », la meilleure des polices, c'est ce mode d'approche : la production d'un espace qui fourmille d'harmonies. Sous-entendu : parier sur le langage de la culture, c'est permettre de rendre compte d'un univers qui veut rompre avec les signes de dissonance et les violentes contradictions qui le figent dans une identité passive et soumise au fatalisme.



Source : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme - Île-de-France



Source : Délégation Interministérielle à la Ville et au Développement Social Urbain
Commune : Grigny/Viry-Châtillon ZRU: La Grande Borne



Source : Délégation Interministérielle à la Ville et au Développement Social Urbain
Commune : Vitry-sur-Seine. ZRU: Grand Ensemble Ouest et Est : Balzac, Les Maronniers, Les Montagnards.

La cité Balzac

A - Avant-propos

La cité Balzac fut notre premier terrain de recherche. Avant de constituer nos ateliers, nous avons présenté notre problématique à divers acteurs sociaux de la commune. Ce travail de présentation auprès des habitants du quartier n'a pas été une chose aisée, un constat qui n'étonne pas. Il est en effet de plus en plus difficile de capter l'attention des résidents de ces cités (on fit plus tard le même constat à la Grande Borne), comme celle, du reste, de ceux qui y travaillent. Paradoxalement, ce n'est pas, comme on aurait pu le croire, l'objet de notre étude qui expliquait ces réticences initiales à participer à une recherche publique, nous insistons sur le terme « publique » car la suite a montré que ce qualificatif fut déterminant aux yeux des personnes « enquêtées » à Vitry-sur-Seine dans leur acceptation finale d'y participer. Ces hésitations ont une autre cause, plus grave selon nous. Elles témoignent d'un important recul de la citoyenneté dans ces territoires tant le désaveu formulé par ces individus de tout ce qui touche de près ou de loin la vie de la cité ne cesse de s'aggraver. Plus d'une fois, nos interlocuteurs ont répondu à notre invitation à participer à ce travail commun, nous insistons sur le terme « commun » : *à quoi bon ? À quoi bon donner notre opinion, d'autres chercheurs nous l'ont déjà demandée, d'autres enquêtes nous ont déjà sondés, et pour quoi faire quand au final rien n'a changé ? C'est cet à quoi bon qui doit inquiéter car ce qu'il suggère, c'est une minoration résignée de la voix des banlieues populaires.*

Dans ce procès *ad hominem* fait à ceux qui recueillent leur parole, ce n'est pas seulement la fidélité d'un propos qui est revendiquée - ils savent que leur désir de voir retranscrit littéralement ce qu'ils disent de leur quotidien sera toujours inassouvi par ces pertes absolues liées à la prise de notes - mais ce qu'ils expriment avant tout, c'est que ce qu'ils disent du monde depuis leur position d'habitants d'un quartier populaire soit *réellement* entendu. Aussi, en plus d'expliquer la démarche qui fonde cette recherche-action, nous avons été plus d'une fois soumis à la question de ce que deviendrait leur participation à cette étude. C'est pourquoi, nous pensons que la recherche dans ces lieux est au départ une affaire de négociation avec ces exigences. A leur première préoccupation : *est-ce que leur parole sera valorisée ou déconsidérée ?*, il nous a fallu rassurer (et non convaincre) de nos intentions et des modalités d'exercice de ce travail. Cette manière de *sécuriser*, c'est le mot, nos participants consiste à insister sur l'esprit de notre étude. Tout doit rester dans l'intitulé de notre problématique : « quels sont les effets des politiques publiques dans ces territoires depuis les « émeutes » de l'automne 2005 » ? Certes, les effets de lieu – la cité Balzac comme la Grande Borne connaissent actuellement de profondes transformations urbaines – peuvent moduler les discours d'un entretien à un autre, manifestant des satisfactions et des insatisfactions conjoncturelles. C'est pourquoi, nous sommes restés fidèles à notre questionnaire et à son séquençage.

Nous avons dû faire ce même travail d'éclaircissement avec les représentants des associations qui interviennent dans ce quartier. Nous pensons prioritairement au centre social Balzac, à l'association d'éducation spécialisée Espoir, à un collectif de locataires... À l'origine de leurs indécisions, leur refus de prime abord de participer à une réflexion qui interroge les politiques

publiques. Leurs questions, parler ici aussi « d'interpellations » serait plus juste, étaient exprimées sans détour : *A quoi bon y participer ? Et qu'est-ce que cette enquête va changer dans la vie de ce quartier et de ses résidents ?* Si ces questionnements traduisent pareillement un phénomène de dévitalisation de la « chose » publique dans ces lieux, ils soulignent aussi une forme de résignation que nous avons constatée plus tard, et plus d'une fois, dans nos entretiens. En creux de cet « à quoi bon ? », c'est en effet une critique à peine voilée des conditions dans lesquelles ont été menés les débats publics et autres ateliers d'expression « organisés » dans le cadre de la rénovation urbaine. C'est l'annonce des restitutions publiques que nous avons faites à l'échelle du quartier sitôt cette recherche achevée (elles ont lieu en septembre 2011) qui a été déterminante à leurs yeux. Ils pensent ainsi que cet écho pourrait légitimer leur parole.

Les représentants des administrations (pôle emploi, éducation nationale, police nationale, tribunal de Créteil, l'Office municipal HLM, etc.) ont réagi favorablement à notre invitation à participer à cette étude. Nous pensions que l'intitulé de ce travail qui questionne, ne l'oublions pas, les effets des politiques publiques qu'ils doivent appliquer dans ces quartiers, nous vaudrait des réponses négatives. Souvent pris dans la spirale d'une contestation habitante parfois véhémente et qui juge sévèrement leur action, nous craignons qu'ils n'interprètent négativement l'intitulé de cette étude, y voyant une mise en évidence de leur incapacité à améliorer le cours de la vie des habitants de ces cités. Les défections de dernière minute enregistrées lors d'une recherche précédente – malgré une problématique différente, « la fin de la ville publique au Val d'Europe » - justifiaient nos appréhensions. Mais il en fut tout autrement sur ce premier terrain d'enquête. Nous avons face à nous des individus motivés, prenant sur leur temps de repos pour apporter leur concours à cette enquête. Certes, on peut penser que l'anonymat des ateliers a créé les conditions favorables à cette collaboration, mais tous ces « volontaires » ne se sont pas exprimés de leur propre chef. Ils l'ont fait après que nous ayons obtenu l'accord de leur hiérarchie. De sorte que cet engagement total et cette utilisation massive de leur liberté de parole peuvent être interprétés comme la volonté d'extérioriser un « trop-plein », c'est-à-dire le désir de faire part « au chercheur » du point de vue « du terrain ».

Cette étude sur le terrain vitriote souffre pourtant d'une limite : le refus qui nous fut clairement explicité par le maire de Vitry-sur-Seine, par la bouche de son directeur de cabinet, d'autoriser ses adjoints et les personnels des organismes municipaux et para-municipaux à y prendre part. Considérant que la cité Balzac avait suffisamment souffert de sa surexposition médiatique, il nous a été rétorqué qu'une telle démarche était inutile, mieux, improductive à l'heure où elle connaît une profonde mutation. Cette façon d'opposer le caractère supposé spectaculaire d'une étude en raison de son intitulé, ce qu'elle n'est évidemment pas, et le sens du projet urbain que les élus locaux ont adopté pour Balzac est intéressante car elle suggère cette idée que la rénovation urbaine est en train de reconstruire un territoire nouveau, et qui est amené à s'insérer dans une nouvelle histoire urbaine. Posé en ces termes, ce refus d'une recherche qui « questionne » tous les aspects de la vie de la cité n'est pas neutre. Il s'agit aux yeux du maire de la ville – nous pensons à ce stade de présentation de l'étude qu'il faut personnaliser ce qui n'est rien d'autre qu'une décision politique – de domestiquer le mouvement en cours à Balzac, voyant dans cette recherche comme une objection à ce processus de domestication. Cet usage du contrôle de la parole parmi son personnel politique et administratif n'est malheureusement pas sans conséquence pour notre étude. Comment mener

un travail comparatif quand il manque des acteurs sociaux importants d'une commune, en l'occurrence les adjoints en charge du quartier, le personnel de bibliothèque, de la mission locale, de la crèche... ? Deux conseillers municipaux se sont finalement affranchis de cette entrave. En outre, nous considérons que cette stratégie autocratique de l'édile local doit être saisie entre les lignes au moment de notre analyse des politiques locales et de leur perception par les différents acteurs sociaux de la commune qui ont participé à l'étude.

Nous avons constitué plusieurs groupes qui balayent tout le champ de la vie de la cité : l'éducation, l'habitat, le logement, l'emploi, l'insertion sociale et professionnelle, la culture, la sécurité publique, etc. Ce moment est décisif car il est non seulement destiné à convier les personnes « volontaires » à prendre une attitude active mais aussi à faire en sorte qu'elles s'approprient notre objet d'étude de manière à créer une dynamique. On sait combien il est difficile de garder renforcées les attentions et que l'absentéisme de quelques-uns peut troubler le bon déroulement d'une recherche.

Les groupes de travail qui ont été constitués sont les suivants :

- 4 jeunes de la cité ;
- 6 habitantes du quartier Balzac ;
- 3 membres de l'Amicale des Marronniers ;
- 8 élèves de niveaux scolaires différents en classe de troisième au collège Jules Vallès ;
- 4 parents d'élèves au collège Jules Vallès ;
- 2 enseignants et 2 conseillers pédagogiques d'éducation (CPE) au collège Jules Vallès ;
- 1 agent technique et la principale du collège Jules Vallès ;
- 3 institutrices et le directeur de l'école primaire Anatole France ;
- 1 institutrice et la directrice de l'école maternelle Anatole France ;
- 2 animateurs et la coordinatrice de projet du centre Balzac ;
- 2 conseillères au pôle emploi (administration située à deux cents mètres de la cité Balzac) ;
- 3 employés de l'Office municipal HLM (une agent d'accueil qui occupe un bureau dans le quartier, un responsable de la maintenance et le responsable des personnels sur le terrain. Les deux premiers ont longtemps vécu dans la cité Balzac) ;
- 3 éducateurs de l'association spécialisée Espoir ;
- 2 éducateurs à la Protection Judiciaire à la Jeunesse ;
- 2 policiers du commissariat de Vitry-sur-Seine ;
- Le correspondant du parquet de Créteil à Vitry-sur-Seine ;
- 3 employés du musée d'art contemporain Mac/Val ;
- 2 conseillers municipaux ;
- 3 couples qui ont quitté la cité Balzac en raison de la démolition de leur immeuble (soit 6 personnes).

Au départ, nous avons souhaité organiser ces ateliers en plusieurs phases mais rapidement, nous avons réduit nos ambitions. Rares, en effet, sont celles et ceux qui acceptaient de s'investir sur une longue durée. Notre recherche risquait d'être fragilisée par ce déroulement chaotique et ses résultats peu probants. Nous avons donc fixé le nombre d'ateliers à deux séances, un chiffre raisonnable. Aussi, après discussion avec ces « volontaires », nous avons multiplié le nombre de groupes. Cette inflexion présentait un précieux avantage : en limitant le

nombre de participants par atelier, nous nous assurons que chacun d'eux puisse s'exprimer sans être hâté par les contraintes horaires. Simultanément, nous avons resserré et densifié le contenu de nos entretiens semi-directifs. Finalement, ce que nous avons perdu en délaissant un fonctionnement dans la durée, nous a permis de rendre plus manifeste l'alliance du réel et de la théorie, chaque participant étant ainsi un véritable auteur de cette recherche. Mais pour en arriver là, il était nécessaire de faire en sorte que chacun d'eux se fasse sa place dans le groupe et son intitulé. Aussi, rien de ce qui se passait n'était décidé à l'avance car le propre d'une recherche-action est de soustraire l'enquête aux relations asymétriques entre les positions des interlocuteurs où, trop souvent, seule la parole du chercheur est considérée comme légitime.

B - Contexte et rénovation urbaine

Le quartier Balzac est encadré au Nord par un tissu pavillonnaire, au Sud par un autre groupe de maisons individuelles, plus loin par un cimetière et l'autoroute A86, à l'Ouest par un secteur pavillonnaire, des équipements publics et par la route nationale 305, et à l'Est enfin, par une zone d'activités. Cette cité, propriété de l'office HLM de la ville, comptait avant les premières démolitions en 2007, 923 logements construits entre 1964 et 1968. Soit trois tours dites ABC, DEF et GHI de 14 étages ; une barre R+9 étages et un bâtiment R+4 en forme de U. En bordure du quartier se trouvent trois petits ensembles : Anselme Rondenay, 38 logements construits en 1994-1995, propriété également de l'office municipal ; Touraine, 150 logements construits en 1969 sur un bâtiment en R+9, propriété de la Semise ; les Marronniers enfin, 120 logements construits en 1968, configurés en quatre bâtiments en R+4, propriété eux aussi de la Semise.

Les promoteurs de la rénovation urbaine à Balzac lui ont assigné deux objectifs : « agir sur le quartier par une rénovation urbaine lourde fondée sur un désenclavement du quartier et sur une réaffectation des sols selon des îlots dessinés par des voies nouvelles ; diversifier l'offre de logements sur ce quartier et donc favoriser la mixité sociale ». A cette fin, le contenu du projet dégage quatre opérations lourdes :

- la démolition de 660 logements (en l'occurrence les trois tours R+14 étages) ;
- la réhabilitation des 263 logements conservés, la construction de 471 logements neufs dont 114 locatifs sociaux, 77 réservés à l'AFL, 235 en accession à la propriété et 45 en location libre ;
- la création d'un maillage viaire interne afin de constituer six îlots desservis par des voies publiques ;
- la résidentialisation des espaces privés et notamment des stationnements ;
- la construction d'un nouveau centre social (inauguré durant l'automne 2010), de deux crèches (ouvertures programmées en décembre 2012 et en septembre 2013).

Parce que nous avons observé dans nos visites sur place et nos entretiens des porosités sociales entre les habitants de la cité Balzac et ceux des petits quartiers alentours, il faut signaler que la rénovation urbaine touche aussi ces petits ensembles puisque des actions de réhabilitation et de résidentialisation du groupe des Marronniers et de résidentialisation du

groupe Touraine sont engagées. Quant au reste du territoire de la commune, il y accueillera à terme 1 206 logements sociaux et des logements en accession à la propriété dont le nombre sera « légèrement supérieur (à celui) des logements sociaux », précise le document contractuel de l'ANRU.

Au moment de notre étude, eut lieu en juin 2010 la démolition de la barre DEF, la barre ABC ayant été démolie en février 2007. La destruction de la dernière barre emblématique du lieu, l'immeuble GHI, est prévue courant 2012-2013. Cette atmosphère de chantier permanent qu'est la cité Balzac depuis plusieurs années, avec ces ballets de camions et de grues et leurs nuisances sonores, ces bataillons d'ouvriers et de contremaîtres du BTP, de techniciens de l'architecture et de l'urbanisme, d'élus locaux et de représentants de l'État local qui défilent presque quotidiennement sous les fenêtres de ses habitants, est un élément important de ce décor d'enquête car elle est à la fois un indicateur et un instrument de l'élaboration de ce processus de domestication de ce territoire déjà évoqué. Ce qu'en effet les uns et les autres disent de la rénovation urbaine et du devenir de Balzac se construit dans cette réalité physique. En outre, grandissaient alors des sentiments d'hostilité contre les éléments programmatiques du projet urbain, un phénomène qui perdure aujourd'hui encore. Cette contestation vient paradoxalement du dehors, des habitants qui ont été relogés dans d'autres quartiers de la commune après la démolition de leur appartement et qui exigent d'être à nouveau logés à Balzac. Nombre des mille cinq cents habitants « déménagés » se considèrent comme des « déracinés ». Ils ont vécu à Balzac durant de nombreuses années et confient qu'ils souffrent dans leur nouvelle vie, loin de leurs réseaux de sociabilité et de ces repères du quotidien (le centre social, le cabinet médical, le petit commerce, etc.). D'après des chiffres internes du centre social, 30 à 40 % des personnes « déplacées » reviennent souvent dans la cité. Quelques-unes tentent d'ailleurs par divers moyens (coups de fil au bailleur, projet de pétition collective, etc.) de contraindre l'office HLM de les reloger à Balzac, un processus impossible d'après des techniciens locaux, car ils n'ont pas les revenus adéquats pour vivre dans ce nouveau territoire.

Sur le terrain, ces revendications habitantes d'un retour à Balzac sont minimisées par les opérateurs locaux. Lorsqu'elles sont relayées par la presse locale, l'office HLM répond que « trois propositions de logement, parfois davantage, ont été faites » aux anciens locataires de la cité. Ce détachement du propos institutionnel se nourrit du dispositif mis en place par le bailleur dans le cadre du protocole de relogement. Qu'y lit-on ? D'abord, un préambule clair tant il ne souffre d'aucune discussion :

« Dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du quartier Balzac, l'office a programmé la démolition de l'immeuble dans lequel résident les locataires ci-dessus désignés. En vue de mener à bien ce projet, tous les occupants du dit immeuble sont invités à déménager. »

Il s'ensuit après un second article dont l'énoncé commande plus qu'il n'informe sur le relogement :

« Dans un premier temps, les locataires, au vu du dossier d'échange qu'ils auront constitué et de l'entretien qui en découlera avec les agents de l'Office, se voient proposer un ou plusieurs logements en adéquation avec leur situation (composition familiale, condition de ressources, droit à l'aide au logement...) et à leurs besoins. »

Une des locataires déménagées nous a confié une copie du courrier que lui a envoyé le service location de l'office HLM. Trois propositions de relogement lui avaient été faites dans d'autres quartiers de la ville. Elle les avait toutes refusées.

« Il y en avait deux dans des bâtiments neufs, mais les charges étaient trop chères pour moi, et une dans un quartier de mauvaise réputation. Et puis, moi je ne veux pas quitter Balzac, ils n'ont demandé l'avis de personne quand ils ont décidé de faire ces démolitions. » (Une habitante de la cité)

Trois mois après son dernier refus, elle recevait un courrier recommandé avec un accusé de réception dans lequel lui est formulée une dernière proposition de relogement, une nouvelle fois dans un parc ancien dont l'image est également dégradée. Le propos du bailleur ne lui laisse aucune illusion :

« Aujourd'hui, compte tenu de l'avancée du projet de démolition, nous vous adressons cette dernière proposition d'un logement immédiatement disponible. En cas de refus, conformément au congé réglementaire délivré le 5 décembre 2006, l'office sera contraint de transmettre votre dossier à notre avocat pour engager une procédure judiciaire d'expulsion dans le cadre du projet de démolition. »

La tonalité administrative est impitoyable. Les locataires « déménagés » n'ont d'autre choix que celui de partir s'ils veulent éviter l'expulsion. Ils sont en possession des critères qui fixent les règles du jeu mais leur cas est déjà instruit. Et si cette habitante fait front, il lui est rappelé en fin de lettre un argument imparable : la loi est du côté de l'administration (« Loi MLL art 61 CCH : L.353-15 III et L.442-6 II pour les locataires en titre »). Il se dessine donc dans la rénovation urbaine de la cité Balzac un rapport social d'autant plus inquiétant qu'il se dérobe à ses habitants. Son discours développe une forme d'organisation fermée, antidémocratique même, serions-nous tentés d'ajouter. Le politique, les institutions ne sont pas les pédagogues qu'une opération comme celle-là exige. Aveuglés par la finalité d'une opération qui dépasse le cadre de Balzac, ils produisent un discours qui occulte la dimension sociale. Rappelons tout de même que Vitry-sur-Seine est une ville dont le communisme municipal manifeste en tous points les bienfaits historiques de la démocratie populaire. Disons mieux : alors que la commune se réclame sans relâche de ce repère historique, cette idée que la démocratie participative est ce lieu symbolique où tout rapport se noue, la rénovation urbaine à Balzac révèle une autre mécanique démocratique. Sous prétexte que l'opération globale échapperait à la conscience des « balzaciens », les décideurs locaux ont dédaigné la relation privilégiée qu'ils entretenaient avec leur lieu de vie. Le contrôle de la participation habitante est en cela exemplaire.

Durant plusieurs années, un « Espace projet », contigu au centre social Balzac, « informait » les locataires sur les éléments du projet urbain. Mais en visitant le lieu, on constatait qu'il n'était pas celui d'une représentation démocratique mais un espace de communication, un relais de la communication des différents acteurs institutionnels. Affiches, photos, maquettes, etc. : tout un dispositif pédagogique, ludique et imagé égayait le lieu. Or, ce parti pris publiciste - accompagner les démolitions et les opérations de reconfiguration du lieu dans un langage de *happy end*,

volontairement étriqué car il ne laisse aucune place à la contestation ou au moins aux interpellations habitantes -, est d'une efficacité redoutable car il met entre parenthèses les explications politiques du projet. Dans ce décor de mise en scène colorée, le réel est évacué. La question du relogement ? Celle de la perte des repères évoquée par les vieux locataires angoissés à l'idée de quitter la cité Balzac ? Celle de la mort sans sommation d'une microsociété dont nombre de ces résidants loue la convivialité, la solidarité et l'entraide ? L'« Espace projet » s'est révélé un lieu sans participation, pronostiquant l'effacement des passions dans ce contexte d'enchantement de la mémoire de la vie à Balzac. Ce culte du « travail de mémoire » du lieu - combien de témoignages d'habitants recueillis ? Combien de documentaires enregistrés ? - a d'ailleurs tourné à l'obsession. Pouvait-il y émerger un mouvement d'enthousiasme, de protestation, voire de révolte sociale dans ce paysage organisé dans un système de neutralisation des points de vue ? Des réunions y étaient certes conduites sous l'égide d'élus locaux et des bailleurs sociaux, mais réglées, d'après nos interlocuteurs, si « monarchiquement », au bénéfice des seuls bienfaits du projet de rénovation urbaine, qu'elles étaient ignorées des habitants. Ces plaintes de nos participants, nous pourrions les multiplier en évoquant l'effet pervers suscité par les abus de langage technocrate lors de ces « rencontres ». Or, l'on peut être attentif à ce qui se passe dans son quartier et se sentir impuissant devant le défi d'une langue qui vous empêche d'accéder à l'espace des points de vue.

C - La fin de la cité Balzac

Il serait impropre de rapprocher le programme de rénovation urbaine de la cité Balzac avec les autres projets ANRU. Ce qui se joue, en effet, dans ce territoire vitriot, ce n'est pas une nouvelle étape de son développement urbain, à l'instar des procédures de politique de la Ville qui y ont été conduites durant les années 1980 et 1990 (Développement Social des Quartiers, Développement Social Urbain, Contrat de Ville), mais son effacement progressif de la géographie locale. Cette opération de rénovation du quartier s'inscrit dans le projet de reconfiguration des Ardoines, un des cinq lieux stratégiques de l'Opération d'Intérêt National (OIN) menée sur ce vaste territoire qu'est la zone Orly-Rungis-Seine Amont qui s'étale sur douze communes du Val-de-Marne : Ablon-sur-Seine, Alfortville, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Orly, Rungis, Thiais, Valenton, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges et Vitry-sur-Seine. Pilotée par l'établissement public d'aménagement Orsa, qui réunit outre ces villes, le Conseil général du Val-de-Marne, la Région Île-de-France et l'État, cette opération ambitionne de créer 3 000 logements et 1 000 emplois par an jusqu'à 2030. La construction d'une gare multimodale qui intégrerait un transport collectif en site propre et la station du futur métro automatique en rocade, celle d'un pôle d'entreprises spécialisées dans les biotechnologies, et la création de deux boulevards, est/ouest et nord/sud, doivent désenclaver ce site urbain et « ouvrir la ville vers la Seine », selon les mots de l'architecte David Mangin, le concepteur du plan guide des futures Ardoines.

La cité Balzac est donc un petit bout de ce territoire en mutation. Or, ses habitants n'ont pas toujours conscience, et c'est un euphémisme, que leur quartier changera d'horizon sitôt le projet ANRU terminé. Lorsque les promoteurs de ce dessein politique leur révélèrent les éléments

programmatisques du « prochain » Balzac, ils ne l'insérèrent pas dans cette perspective urbaine qui ne rénove pas un micro-territoire mais le reconfigure à l'aulne de ce futur Vitry-sur-Seine. Cette manière de découper un projet global, discourant à Balzac sur les bienfaits d'un quartier dédensifié et qui puise dans une autre forme urbaine, reprenant là la terminologie classique de la politique de la Ville telle qu'elle s'est pratiquée durant plus de vingt ans, mais communiquant à l'extérieur sur les nouveaux enjeux d'un projet de ville sur « une des zones majeures de développement économique et urbain du cœur de la région parisienne », « un projet de vie » selon l'expression du maire de la ville, Alain Audoubert, ne peut que nous interroger. Comment expliquer ce double discours à double détente ? Empêchés dans notre étude de questionner les acteurs politiques locaux de la rénovation urbaine à Balzac, nous ne pouvons que procéder par hypothèse.

La première tiendrait à la culture politique de ces territoires. La vie démocratique y est en effet très souvent inexistante, affaiblie par un autoprofessionnement de dirigeants locaux qui réduisent les habitants de ces quartiers à des figures d'extériorité, donc hors du jeu politique de la vie de leur cité. Ce sentiment qui combine une substantielle abstention des habitants de ces territoires aux processus électoraux locaux et nationaux et leur supposée désappartenance à l'univers démocratique, manifeste une sorte d'effet de classe. Il y aurait là une supériorité intrinsèque des militants historiques de la vie politique locale (les membres de partis politiques, les syndiqués, etc.), sous-tendant l'affirmation d'une préséance d'un système de représentations et d'implications dites « de gauche » sur les décisions qui affectent la vie de la cité. Dans cet univers monolithique, ces quartiers sont vécus comme une menace, c'est-à-dire ce qui peut faire obstacle au renouveau urbain de ces villes. Il en découle une forme d'autoritarisme municipal qui se traduit par ce double discours, celui destiné aux habitants du quartier ne disposant que d'informations contextuelles, sans impact suffisant pour appréhender le projet des Ardoines dans sa globalité.

L'autre hypothèse tient au contexte vitriote. Il nous semble en effet que nous pouvons établir une corrélation entre un certain nombre d'événements qui ont marqué l'histoire de la cité Balzac (la mort d'Abdelkader Lareiche, 15 ans, tué en 1980 par un gardien d'immeuble, avait créé une importante mobilisation pour la défense des jeunes issus de l'immigration et vit notamment la fondation du Collectif Mohamed ; la tragédie de Souhane Benziane, une jeune femme brûlée vive en octobre 2002 ; la réputation de « cité de braqueurs » qu'avait gagnée le quartier dans les années 1980 et 1990) et le vide démocratique dans lequel il est maintenu. Tout s'est visiblement passé comme si l'information de ses populations sur le véritable impact du projet des Ardoines sur la cité Balzac pouvait l'inquiéter. Toute la stratégie des décideurs locaux aura consisté à étourdir l'esprit de contestation qui a longtemps habité ce lieu en le déstabilisant principalement par une mise en scène autour de la démolition des grandes barres qui travaillaient son identité. Ces trois immeubles de plusieurs centaines de logements, imposants, dont la verticalité se confondait les jours de ciel bas avec l'horizon, existaient au-delà du réel. Effacer du territoire vitriote ces trois bâtiments – la troisième démolition est programmée pour l'année à venir -, c'est effacer toutes les questions qui dérangent : pour qui reconstruit-on dans cet espace qui ne sera plus la cité Balzac ? Quelle valeur patrimoniale et historique confère-t-on à ce lieu qui appartient malgré tout à l'histoire de la cité vitriote ? En insérant sans transparence la rénovation urbaine dans l'opération d'intérêt national, les décideurs locaux, nous incluons dans cet ensemble l'État local, ont procédé comme on procéderait sur le modèle de la feuille blanche, cette situation particulière où l'on part de *rien*.

Or, partir de rien n'implique pas une exigence de consensus, c'est-à-dire qu'on ne négocie *rien*, on ne transige sur *rien* puisque l'on met les individus dans une situation où tout ce qui se produit le sera sans eux. Un document interne qui nous a été remis par un des participants à notre recherche nous informe explicitement que ce qui se joue à Balzac ce n'est pas du débat démocratique, de la discussion ou de la mise en consensus, mais un rapport de force dont l'enjeu répond aux seuls intérêts des promoteurs du projet urbain. En septembre 2010, une élue de la ville signifiait aux participants d'une table ronde qu'avant « de parler du public, il est rappelé que le quartier (Balzac) fait partie d'un projet d'urbanisme. Le quartier Balzac s'appelle dorénavant Sud Ardoines ». Il est évident que présenté de cette manière, « Sud Ardoines » ne regarde pas du côté de l'histoire de Balzac. Finalement, la rénovation urbaine à Vitry-sur-Seine est un outil soumis aux impératifs idéologiques locaux.

A partir de là, une série de filtres a été mise en place pour organiser cette absence de transparence démocratique. Le trimestriel « *le Quatre Pages* », édité par la ville de Vitry-sur-Seine, est l'un de ceux-là. Sa lecture est intéressante car elle donne à voir cet envers du décor. « Nouvelles rues, nouveaux bâtiments, mais aussi réhabilitations et espaces verts... Entre ses barrières de chantier, Balzac se transforme. Une mue attendue [...]. Désenclavée, cette partie de Vitry chargée d'histoire et de vie, va, n'en doutons pas, participer au large renouvellement urbain de la ville. Pour le confort de ses habitants, pour mieux vivre ensemble assurément ! » écrit l'éditorialiste du numéro 7. Ce passage est significatif car, sans profondeur de champ, on entre dans ce prochain décor sans savoir ce qui se joue réellement dans ce projet : le renouvellement de Balzac ou le renouvellement de la ville ? Les opérateurs locaux ont composé en quelque sorte un espace virtuel, au sens de la prestidigitation, jouant de manière sibylline sur des séquences de la rénovation urbaine intégrées par la vue – à travers de précédentes opérations de la politique de la Ville - pour abuser l'oeil habitant. Dans le n°9 du *Quatre Pages*, un titre, en *une*, annonce que le « relogement [est] en bonne voie ». Or, on découvre dans le dossier à travers des témoignages que les « déménagés » de la démolition ont été relogés majoritairement en dehors de Balzac (Champollion, Port-A-l'Anglais, etc.). A l'intérieur de ce bulletin de communication, la parole est donnée au directeur de la construction locale du promoteur privé Valophis, puis sont détaillés deux programmes construits par ce groupe qui vont « donner de nouveaux visages à ce quartier ouest de la ville ». C'est là qu'est l'enjeu de ce double langage : mettre dans le même plan une image virtuelle (une cité Balzac qui serait renouvelée) et une image réelle (Balzac n'existe plus en tant que quartier de la ville, remplacé par un nouvel espace urbain que ses promoteurs évoquent ici comme un « quartier ouest de la ville »). Mais pour arriver à cette fin, il aura fait jouer au centre social du quartier un rôle essentiel.

D - Le centre social Balzac

Dans ce travail d'enquête, nous nous sommes fortement appuyés sur le centre social Balzac. Situé au moment de nos entretiens dans un local provisoire en bordure de la rue Balzac, à côté d'un local plus petit et qui abritait « l'Espace projet », un relais de communication

institutionnelle régi par les opérateurs de la rénovation urbaine, nous avons rapidement entrevu le rôle joué par le centre social dans ce processus de mutation urbaine du quartier. Nos premiers contacts nous ont d'emblée fourni les clefs de compréhension de ce lieu sans égal par ailleurs : l'atypisme de cette structure résulte dans le fait qu'elle s'est fortement impliquée dans cette procédure au point de dépasser son rôle d'acteur social dans la vie de la cité pour en devenir son porte-voix.

« Il y a eu des gens qui pensaient qu'on défendrait leur cause face à la ville et les institutions. Les gens ne croyaient pas qu'elles tiendraient leurs promesses. C'est dur d'assumer cette confiance. On est allé loin. J'ai même fait des états des lieux avec des locataires. Le délégué du préfet nous l'a reproché. Mais c'est dur de dire à quelqu'un : *tu vas prendre un appartement plus petit et ta situation ne changera pas tout de suite*. Je me suis incrustée dans cette histoire car je trouvais dégueulasse certaines situations. Je trouvais dégueulasse que ceux qui « n'ouvraient pas leur gueule » étaient réduits à rien, qu'ils n'étaient pas entendus. » (Coordinatrice de projet au centre social)

Comment expliquer le caractère exceptionnel de cette situation ? Faut-il voir dans le fait que cette jeune femme a longtemps vécu dans cette cité la raison pour laquelle elle se serait trouvée soumise à la contrainte de donner le change à des habitants qui la perçoivent comme un porte-voix légitime ? Dans un contexte de concertation « contrôlée » - ici comme sur de nombreux sites, les promoteurs du projet urbain ont sciemment confondu information et concertation, les éléments programmatiques étant considérés comme indiscutables rendant dès lors tout débat de fond impossible - l'implication du centre social Balzac est apparue comme une aubaine aux yeux des différents maîtres d'oeuvre du projet. A écouter les témoignages recueillis, cet investissement a assurément déconflictualisé le processus en cours. L'alternative proposée par le centre social qui, on l'a vu, peut avoir sa justification interne, a pu empêcher toute révolte organisée et toute revendication d'un autre dessein pour la cité Balzac. En un sens, nous pensons que la démobilisation habitante à faire entendre une voix collective tient à cette co-maîtrise de la parole publique, bien qu'il ne faille surtout pas établir de parallèle entre la stratégie du pouvoir institutionnel et celui qu'on appellera pouvoir citoyen des « engagés » du centre social Balzac. La coordinatrice de projet au centre social ne dit pas autre chose quand elle nous déclare :

« Les institutions, ça les arrange cette démobilisation des habitants. Moins il y a de monde, mieux c'est pour eux. Ça leur évite d'expliquer les choses et d'affronter les habitants ».

Faut-il discerner dans ce propos une autocritique de position, tant la sensation est vive chez cette jeune femme de s'être laissée prendre au piège d'un engagement « instrumentalisé » sans avoir préalablement tiré les conséquences de son implication pour ceux qu'elle était censée aider ? Une anecdote qu'elle nous a confiée rend manifeste l'épreuve que cette hypothèse est jugée insupportable :

« Un jour, je me suis ramassée quand une habitante du quartier que j'accompagnais dans la visite de son futur appartement m'a dit : *mais toi, t'es passée de l'autre côté, tu travailles avec la mairie*. Ça m'a pris dans la gueule. Je lui ai répondu sévèrement, sans prendre de gants, pour lui dire ma façon de penser. Les gens connaissent mon caractère. Je sais que notre

boulot d'accompagner les gens en difficulté arrange les institutions, mais présenter les choses comme cela, ça fait mal. » (Coordinatrice de projet)

C'est finalement lorsqu'ils interrogent la réaction des plus jeunes à la rénovation urbaine de Balzac que les personnes questionnées au centre social jugent amèrement les circonstances qui ont prévalu à leur investissement :

« Les jeunes n'étaient pas contents de ces changements. Ils ne voulaient pas quitter Balzac. Ils sont fiers de leur cité. Alors au départ, ils ont ralenti les travaux, cassant les grilles de protection du chantier. Ils ont ensuite harcelé les maîtres-chiens que l'office HLM avait engagés pour protéger le chantier. La tour ABC était leur lieu de rendez-vous. Ils ont longtemps dénoncé son projet de destruction. Ils disaient que la mairie ne voulait pas améliorer leur quartier mais qu'elle voulait les faire partir d'ici. Quelques-uns sont allés à des réunions publiques pour dire leur mécontentement mais ça s'est arrêté là. Ils ne sont pas très citoyens. » (Coordinateur du secteur enfance et jeunesse au centre social Balzac)

E - Les « émeutes » à Balzac en novembre 2005

Fait social spectaculaire dans le pays, ces troubles ont paradoxalement laissé peu de souvenirs localement aux personnes interrogées dans le cadre de cette recherche. Cette mémoire est au contraire plus vive dès lors qu'elles le commentent dans sa dimension nationale. La réminiscence de souvenirs d'un événement souvent jugé « daté » par la plupart de nos interlocuteurs, lorsqu'il ne revêt pas seulement la forme d'un récit précis ou d'une tentative d'explication, prend ici un sens partisan. Nombreux sont ceux qui prennent d'emblée position au souvenir de ce qu'ils appellent la colère des « jeunes » :

« Je n'avais pas été surpris par leur ampleur. Je suis même impressionné par cette jeunesse qui partageait, sans même le savoir, le sentiment d'injustice et d'exclusion. C'est un sentiment que chaque jeune vivait dans sa région, leur abandon par les pouvoirs publics. Que faire quand on cumule tous les handicaps ? La mort de ses deux jeunes (à Clichy-sous-Bois) a accentué cette injustice. Ils pouvaient se dire logiquement : ça aurait pu être moi. » (Un conseiller municipal)

« C'était l'expression d'un malaise. Il y avait dans les propos des jeunes un rejet des propos de Nicolas Sarkozy sur la racaille et le kärcher. On n'est jamais surpris en tant que travailleur social quand il y a des manifestations de ce genre. Quand on regarde ce qui est proposé à ces jeunes pour leur avenir, il n'y a pas grand-chose. Or, ils veulent exister et ne plus être stigmatisés. » (Un éducateur à la Protection Judiciaire à la Jeunesse)

« Pour moi, c'était la révélation de quelque chose qui ne fonctionne pas au niveau de l'insertion professionnelle. Ces personnes issues de ces quartiers pensent que pour eux l'ascenseur social ne fonctionne plus. Même avec un Bac + 2, ils restent sur le carreau. » (Une conseillère au Pôle Emploi)

« Ces émeutes ne m'avaient pas surpris. Je ne devrais pas le dire mais je me disais : *c'est bien*. Il s'est passé un événement grave avec la mort de ces deux jeunes, il y a un ras-le-bol général. » (Une employée du Mac/Val. Elle a vécu à la cité Balzac jusqu'en 2006)

On retrouve ce militantisme de position chez d'autres participants, soucieux d'élargir l'événement et de le replacer dans un contexte politisé :

« Je me disais que ces émeutes n'étaient pas illogiques. Ça s'est arrêté grâce à la répression. Je me disais que ça allait davantage péter mais ça s'est arrêté. Ça n'a pas pris politiquement. » (Un conseiller pédagogique éducatif du collège Jules Vallès)

« J'avais été sur le cul par l'ampleur de ces émeutes, cette mobilisation des jeunes, cette traînée de poudre qui gagnait les banlieues. Ça nous avait fait réfléchir à l'époque : pourquoi ça brûle dans ces quartiers ? Pourquoi ça ne respecte pas la loi ? Est-ce l'environnement qui crée ça ou les gens qui y vivent ? » (Un éducateur de prévention)

« Ça aurait pu aller plus loin. Il aurait fallu l'appui des organisations syndicales et politiques. Le problème, c'est que le politique essayait de tempérer, d'acheter la paix sociale. Comment peut-on acheter la paix sociale quand deux jeunes sont morts ? » (Un conseiller municipal de Vitry)

Dans ce processus d'interprétation d'un événement qui a violemment secoué la société française durant trois semaines, le point de vue des plus jeunes témoigne d'une radicalité plus mordante, manifestant un discours de légitimité de la conduite des émeutiers :

« Ces émeutes, c'est une question de rage. Il y avait une injustice. La mort de ces deux gars, c'est quelque chose de grave. Ils voulaient se venger de la police qui croit qu'elle a plus de droits que nous. » (Une élève en classe de 3e au collège Jules Vallès. Elle n'habite pas le quartier Balzac)

« Quand on met des immigrés ensemble, ça fait un ghetto. On brûle pour être entendu, pour dire qu'on veut les mêmes droits que les autres. » (Une élève en classe de 3e au collège Jules Vallès. Elle habite le quartier)

« Les émeutes, c'est quelque chose de normal. Les policiers sont trop souvent ici. Ils font les cow-boys. Ils nous provoquent. Les émeutes, c'était pour dire stop à ce que fait la police. » (Un élève en 3e au collège Jules Vallès. Il habite le quartier)

« Une jeunesse, quand elle est en difficulté, elle s'exprime par la violence. On voulait foutre la merde. Les flics ne se prennent pas pour de la merde. Ils nous regardent mal et nous contrôlent tout le temps. On voulait dire stop, stop au gouvernement et à ses flics. » (Un jeune adulte en recherche d'emploi. Il a vécu à Balzac entre 1992 et 2007.)

Il serait simpliste de croire que l'hypothèse qu'une détermination juvénile d'en découdre avec la police aurait justifié ces révoltes sociales, nous aurait été exprimée par la seule popula-

tion jeune de notre étude. Nous verrons plus loin qu'elle transcende toutes les classes d'âge comme toutes les classes sociales de notre recherche. S'agissant maintenant de la perception de ces révoltes dans le cadre vitriote, il est paradoxal de noter que les souvenirs resurgissent lorsque nous abordons dans nos entretiens la genèse de cet événement. Certains de nos participants redécouvrent alors que la cité Balzac avait elle aussi été « concernée » par ces troubles.

« Il y a eu des choses à Balzac. Ils ont brûlé des voitures, des containers, mais il n'y a pas eu d'affrontements entre les jeunes et la police. Ceux qui ont commis ces méfaits étaient très jeunes, ils n'avaient pas plus de 13-14 ans. » (Le coordinateur secteur enfance jeunesse au centre social Balzac)

« Il n'y a pas eu ici des affrontements comme dans d'autres communes, seulement des incendies de containers et d'épaves de voiture. Cela ne veut pas dire que le quartier était calme. Ça pouvait partir à tout moment. La police faisait des contrôles d'identité. Des policiers de la Bac (Brigade anti-criminalité) étaient cachés dans des buissons, en tenue de camouflage. Avec d'autres adultes de notre amicale de locataires, on faisait des tours dans le quartier le soir pour discuter avec les jeunes et essayer de détendre l'atmosphère. On leur demandait de retirer leur capuche pour qu'ils s'évitent des problèmes. On allait aussi voir les flics de la Bac pour leur demander de ne pas attiser le climat. » (Une habitante du quartier. Conseillère municipale, elle fait partie d'une association de locataires)

« La réponse de l'État à ces émeutes était policière. On a donc essayé de canaliser les choses à Vitry. Il fallait éviter que les jeunes soient dans la rue à 4 heures du matin. » (Un éducateur de prévention)

« J'ai vu des émeutiers en action à Balzac, des gamins âgés de 15 à 20 ans. Ils avaient pour la plupart un casier judiciaire. J'aurais pu en parler à la police mais je ne l'ai pas fait. Je me serais fait lyncher. J'habitais encore le quartier. J'y travaillais jour et nuit, je ne voulais pas mettre ma famille en danger. » (Un employé de l'office municipal HLM)

Questionner les faits, c'est aussi interroger le sens de ces « émeutes ». Comment penser cet événement en dehors de toute considération empathique ? Quelles intentions attribuent-ils aux émeutiers ? Cet aspect de la recherche est décisif car à ces interrogations sont liées les politiques qui ont été mises en oeuvre par les pouvoirs publics après ces révoltes. Il nous semblait important en effet de chercher à définir leur nature avec nos participants : avaient-elles une logique ethnique, raciale ou politique ? A chaque fois, nos participants ont eu le souci de ne pas répondre instinctivement, dans un souci visible de ne pas chercher à exploiter cet événement au service d'une démonstration. Il apparaît que chacun s'est donné pour impératif de soumettre son analyse à un cadre qui la décentre de sa dimension émotionnelle. L'interpréter, c'est il est vrai le lire attentivement dans toute sa globalité. Est-ce pour cette raison que l'immense majorité de nos participants ont rejeté les dimensions ethnique et raciale proposées par le questionnaire alors que l'opinion dominante, celle qui s'exprime abondamment dans les médias, suggère la pertinence de cette analyse ? L'hypothèse de « bon sens » est d'ailleurs virulemment rejetée.

« Ce sont les médias qui ont transformé ces émeutes en émeutes raciales, ce qui est totalement faux. Il y a beaucoup de blacks et de beurs qui vivent dans ces quartiers, c'est normal qu'ils soient majoritaires. C'était les jeunes de banlieues qui se révoltaient, pas des blacks ou des beurs. » (Le coordinateur du secteur enfance jeunesse au centre social Balzac)

« C'était générationnel. Ils ont fait leur mai 68. C'était de la colère contre la répression, la police, l'État, les autorités. » (Un policier du commissariat de Vitry)

« C'était des émeutes sociales, sûrement pas ethniques. Le déclencheur, c'est la détresse sociale. Ce qui unifie la révolte, c'est le manque d'espoir. Il n'y a pas de boulot, de projection dans l'avenir. » (Un cadre du Mac/Val)

« Je pense que ces jeunes se sont servis de la violence comme un moyen de dénoncer un désespoir. Moi, j'ai un boulot et pourtant je trouve que la vie est dure. A leur place, j'aurais compris ce passage à l'acte. Ils tournent comme des lions en cage. Ils n'ont pas de boulot et sont dans un cul-de-sac. » (Une institutrice à l'école Anatole France)

« C'était des émeutes politiques. Il n'y avait rien de racial. Ces jeunes voulaient se faire écouter, à leur façon, violente parce que c'est dur ce qu'ils vivent. Ils auraient dû brûler les voitures dans le 16e, pas la voiture du voisin. Il aurait fallu un mai 68 des banlieues. C'était le moment. Tout le monde pouvait comprendre ce qui se passait. » (Une employée du Mac/Val)

F - L'épreuve de force avec la police

Il est impossible d'ouvrir une discussion sur les causes de ces révoltes sociales en excluant du cadre de notre recherche leur perception du travail policier dans ces territoires. La police occupe en effet le lieu de la polarité. Il serait trop long de recenser les discours d'hostilité à son égard. Le divorce est profond tant la charge est radicale. Elle émane autant des jeunes participants de notre étude que des adultes, qu'ils habitent la cité Balzac ou qu'ils y travaillent. L'idée qui se détache dans les discours est que la police n'est plus une institution d'ordre, au service de la cité, mais un outil de répression et de contrôle social permanent de la vie de la cité. Trait décisif de ce qui est considéré comme une dérive mortifère : les pratiques souvent à *la limite* de la police seraient d'autant plus scandaleuses qu'elles sont l'une des causes principales de la vie troublée du quartier.

« Je ne comprends pas la police. Elle voit un gamin avec une casquette sur la tête au volant d'une voiture, allez hop, elle l'arrête. C'est arrivé à mon fils. Il fêtait ses vingt ans ce jour-là. Il venait d'avoir son permis. J'avais honte, ça s'est passé devant tous les voisins. Ils pouvaient croire que mon fils avait fait quelque chose de mal. Une autre fois, il a été frappé par des policiers, gratuitement, alors qu'il rentrait en scooter. On n'a pas réagi. Il avait ses papiers. Il n'a pas compris ces baffes. On n'a pas porté plainte. A quoi cela aurait-il servi ? On a l'impression qu'on ne peut rien faire. » (Une habitante du quartier)

« Les policiers sont sur les dents. La réputation de Balzac leur fait avoir peur du quartier. Le pire, ce n'est pas la Bac de Vitry mais celle de Créteil. Ils se disent : *on est à Balzac, on va leur montrer qu'on est des hommes*. Ils passent en voiture, sortent leur arme et font le geste de tirer sur les jeunes. Que peuvent répondre les jeunes à ce geste ? J'ai moins peur de me retrouver seule dans le quartier à minuit que de cette Bac qui provoque. » (Une habitante du quartier, membre de l'amicale des locataires)

« Il y a une certaine forme de provocation de la police. Si elle faisait un travail de présence préventive pour rassurer les gens, ça irait mieux. Or, ils se sentent en danger avec cette police. *Le policier a tous les droits, s'octroie tous les droits* : c'est une chose que j'entends souvent dans la bouche des habitants. » (Un conseiller municipal)

« Il y a une exigence nationale en contradiction avec le terrain. On a viré la police de proximité. La police d'en face n'a qu'une réponse répressive. Je me suis fait arrêter par la Bac de Créteil en pleine journée car ils nous ont vus en train de discuter avec des jeunes. Ils nous ont arrêtés à trois voitures, flash-ball à la main. C'était des cow-boys. C'est la réalité. Même nous qui avons un discours correct avec la police, on se fait agresser : *ouvrez votre coffre ! Qu'est-ce qu'il y a dans votre sacoche ?* La réponse policière est dangereuse depuis les émeutes. Aujourd'hui, même les adultes sont contre la police. On est passé à une vraie haine de la police. Elle renvoie une image désastreuse aux jeunes. » (Un éducateur de prévention)

« Il y a des faits. Les policiers font leur métier de façon injuste à l'égard des jeunes du quartier. Ça ne changera jamais. Ça arrange les politiques que les jeunes soient ainsi contenus. Quand un mec se fait tabasser par des policiers, on va dire : *il faut comprendre, leur métier est difficile*. C'est quand même incroyable ! Cette police est parfois hors-la-loi avec ces jeunes. Comment peuvent-ils respecter une police qui les provoque ? Il ne faut pas qu'ils s'étonnent d'être autant haïs. » (Une employée du Mac/Val)

Ainsi livré, ce désaveu de l'institution policière souligne combien sa position symbolique est aujourd'hui menacée dans ces territoires. Car il n'est pas si évident que la critique des défauts d'organisation et des faiblesses de certains éléments qui ont poussé nos participants à cesser de croire à la figure légitime de la police dans la sphère publique. Ce qui est exprimé, c'est que la représentation du rôle de la police dans cette cité est contraire aux valeurs de la République. Plusieurs témoignages précis de dérives policières nous ont d'ailleurs été rapportés lors de nos ateliers, comme pour nous signifier que la logique des révoltes se nourrit de ces conflits avec la police.

Malgré ces défaillances, l'institution policière n'est pas rejetée. On note chez certains participants la conviction que la police est un acteur important dans le quotidien de ces territoires, à condition qu'elle ne soit plus gagnée par la toute-puissance de l'agir selon des modalités douteuses.

« Les gens n'aiment pas la police, ils n'aiment pas les cow-boys qui ne respectent rien. Après, la police est utile, elle sert à quelque chose. Le problème, c'est qu'elle ne sait pas comment s'y prendre. » (Un jeune adulte qui a longtemps vécu à Balzac)

« Un monde sans police, ce serait l'anarchie. Je pense qu'elle devrait avoir un comportement sain : arrêter le tutoiement, cesser ces contrôles au faciès. A quoi ça leur sert de contrôler dix fois le même jeune dans une journée ? Est-ce qu'ils veulent lui montrer que c'est eux qui ont le pouvoir ? » (La coordinatrice de projet au centre social Balzac)

« Ce métier est de plus en plus difficile car il n'y a pas de respect des institutions. Les policiers de la Bac de Créteil n'ont pas la connaissance du terrain et du tissu de la délinquance comme leur collègue du commissariat de Vitry. Ils arrivent, ils tapent, ils font le boulot. Il faudrait une police identifiée, sectorisée et implantée dans un territoire. L'accueil du public est insuffisant. La détérioration de l'image joue aussi contre la police. Et il faut parler des contrôles au faciès. Être jeune, arabe ou noir, habiter Balzac : c'est parfois rédhibitoire. » (Un policier à la retraite, aujourd'hui correspondant du parquet de Créteil à Vitry-sur-Seine)

« Il faudrait une personnalisation de la police. Le problème, c'est la fidélisation des policiers. Avant, il y avait des îlotiers dans tous les quartiers de la commune. C'était des policiers d'expérience. Il y avait des infos qui nous remontaient et on avait des résultats. Aussi bien en termes d'image que d'efficacité dans nos investigations, c'était beaucoup mieux. » (Un officier du commissariat de Vitry-sur-Seine)

La Grande Borne

A - Contexte historique et géographique

C'est en 1961 que l'Office public interdépartemental de la région parisienne confie à l'architecte Emile Aillaud la réalisation d'un grand ensemble sur un triangle de 90 hectares à cheval sur deux communes : Grigny et Viry-Chatillon, deux communes situées à une trentaine de kilomètres au sud de Paris. Conçue en grande partie pour reloger les ménages les plus défavorisés du XIII^e arrondissement alors en cours de rénovation urbaine et de gentrification sociale, cette cité est construite sans tour. Une servitude de radiodiffusion empêche en effet les immeubles de dépasser cinq étages.

Coincée entre l'autoroute A6 et la nationale 445, la Grande Borne est constituée de sept quartiers (le Labyrinthe, le Méridien, la Ville-Haute, la Ville-Basse, la Peupleraie, les Enclos et les Radars), eux-mêmes divisés en vingt-sept secteurs d'environ 150 logements. Chacun de ces secteurs est organisé autour d'une place publique : la place de la Carpe ; la place du Ménisque ; la place aux Herbes ; la place de l'Église ; la place de l'Oeuf ; la place de l'Astrolabe ; la place du Damier ; la place de l'Oiseau ; la place de la Treille ; la place du Miroir. A travers ce parti pris architectural, Emile Aillaud voulait donner à cette cité l'aspect d'une ville classique, c'est-à-dire éloignée des référents massifs des grands ensembles construits alors (l'anti-modèle à ses yeux étant celui de Sarcelles).

Sise au cœur de la Grande Borne, sans limite ni fonction tant elle ressemble souvent à un *no man's land*, la Plaine Centrale, une vaste « prairie » d'herbes jaunies par la sécheresse et piétinées par les godasses des ouvriers des chantiers de la rénovation urbaine et les baskets des enfants et des adolescents, constitue une autre originalité du lieu. On devine que dans l'esprit d'Aillaud, cet espace paysager suggère que nous sommes dans un territoire à taille basse, un cadre conçu pour des hommes, des femmes et des enfants, habitants piétons d'un ensemble pensé comme un village.

Enfin, la place accordée aux artistes – les sculptures de Laurence Rieti (le Serpent du quartier des Radars et le Gulliver ensablé de la place de l'Oeuf), les mosaïques de Fabio Rieti (une pomme, une petite fille regardant l'autoroute, le visage de Rimbaud ou celui de Kafka, un arbre) les pigeons de François-Xavier Lalanne, l'okapi de Gilles Aillaud, le nageur de Cremonini – font écho à cette utopie architecturale. De sorte qu'on ne peut examiner la Grande Borne en faisant abstraction de l'histoire de ce décor et des principes qui l'ont inspirée. Ici plus qu'ailleurs en effet, les faits sociaux aggravant la vie des habitants de la cité - la longue et profonde paupérisation d'une grande partie d'entre eux, leur relégation sociale consécutive à leur décrochage du monde du travail, la communautarisation des rapports humains et les phénomènes croissants de repli sur soi – ont des conséquences décuplées.

Cette forme d'expérimentation architecturale qui repose sur une organisation spatiale recluse sur elle-même – Emile Aillaud souhaitait que la Grande Borne échappe aux tumultes d'une vie urbaine qui domestique les comportements des individus en offrant à ses habitants un cadre qui distingue le monde extérieur de celui de la cité - a créé les conditions d'un

univers qui souffre aujourd'hui d'un enclavement mortifère. Cet enfermement produit en effet les conditions d'un dynamisme de la cité éteint en dépit d'une vie associative riche. Si l'on isole les enfants qui occupent certains coins du territoire les jours fériés et les fins d'après-midi après la sortie des classes, on constate que les adultes en sont quasi absents. Ils semblent vivre ce lieu comme un espace de circulation : ils empruntent ses petites voies pour emmener ou ramener leurs enfants de l'école ; ils rejoignent les parkings situés en périphérie des bâtiments pour prendre leur voiture ; ils se précipitent aux arrêts de la ligne de bus 402 pour filer vers la gare SNCF ou l'hypermarché qui lui fait face, à moins qu'ils ne descendent avant, pour se rendre dans les services publics de la commune (la Poste, la mairie, le trésor public, etc.) ou privés (les banques, par exemple). C'est la génération des 16-30 ans, une échelle d'âge qui n'est pas figée, qui est la plus présente sur ce territoire. Par petits groupes de 2 à 10 garçons, ils sont présents dans tous les lieux visibles de la cité : les entrées du quartier, les halls d'immeubles, au pied des bâtiments, à proximité des derniers commerces du quartier. Tout étranger qui pénètre dans la cité est scruté du coin de l'oeil, principalement les journalistes et les policiers qui sont à leurs yeux les deux statuts honnis. Une remarque mérite ici d'être rapportée : par deux fois, j'ai été alerté par des employés de la ville que mon sac à dos me rapprochait du « journaliste fouineur » et qu'il pourrait me valoir une fouille de ma sacoche si je pénétrais au cœur du quartier. Je n'ai jamais subi ce type de désagrément. Ce couplage relégation sociale/mise à distance sociale des personnes venues de l'extérieur rend compte d'un processus d'enclavement psychique de ces jeunes dont il faut tenir compte.

Les ateliers menés à la Grande Borne étaient constitués des groupes suivants :

- 2 élus (adjoint à la petite enfance et adjoint à l'urbanisme) ;
- 3 salariés du bailleur social Opievoy (un gardien d'immeubles, une chef d'agence et une conseillère sociale) ;
- 4 salariés de l'école primaire du Bélier (le directeur et trois instituteurs) ;
- 4 salariés du collège Sonia Delaunay (un CPE et trois enseignants) ;
- 4 parents d'élèves de l'école primaire du Bélier ;
- le coordinateur de projet de l'association culturelle 1000 Visages ;
- 3 médiateurs de nuit du service prévention, sécurité et hygiène de la ville de Grigny ;
- 2 médiateurs de jour du service prévention, sécurité et hygiène de la ville de Grigny ;
- 4 assistantes sociales de la maison des solidarités de Grigny ;
- 4 salariées de la PMI de la Grande Borne (une infirmière, une secrétaire, une puéricultrice et une psychologue) ;
- 2 représentants de l'association Grigny Jeunes Espoir ;
- 2 représentants de l'association Grigny Wood ;
- 4 salariés du Centre de vie sociale à la Grande Borne (une coordinatrice des animations adultes et familles, un coordinateur de l'animation et de la vie sociale, le directeur du centre) ;
- le responsable du pôle de la vie associative à la maison des associations à la Grande Borne ;

- 3 salariées de la médiathèque de la Grande Borne (la directrice de la médiathèque, la responsable de la lecture publique, un agent de bibliothèque) ;
- 2 salariées du Projet de Réussite Educative (la chef de projet et une référente de parcours) ;
- le directeur général adjoint de services de la ville ;
- 4 éducateurs de la PJJ ;
- 2 salariées et le vice-président de l'association Elan Solidaire à la Grande Borne ;
- 2 membres de l'Université populaire des parents à la Grande Borne ;
- 1 salariée de l'association Nouvelle Voie à la Grande Borne ;
- 5 jeunes habitants de la Grande Borne ;
- 6 locataires de la Grande Borne ;
- 4 anciens résidents de la Grande Borne.

B - Éléments programmatiques de la rénovation urbaine

La Grande Borne fait partie des grands ensembles qui ont expérimenté tous les dispositifs de la politique de la Ville. A relire les documents d'époque évoquant les enjeux d'alors, on constate de fortes analogies avec les projets actuels. En 1984, soit treize ans après la construction de la cité, les rédacteurs du projet DSQ (développement social des quartiers) établissaient le constat suivant :

« Les handicaps de ce quartier dortoir de la région parisienne sont nombreux : dégradation du bâti, insalubrité des logements (400 logements fermés), population immigrée importante, population active faiblement qualifiée, absence de zone industrielle, taux de chômage conséquent, taux d'échec scolaire élevé (peu de passage de la 3ème au premier cycle), situation financière difficile des familles, de la ville, office HLM en liquidation... Les actions menées ont eu pour objectif d'enrayer ce processus général de dégradation ».

Dans son projet actuel de rénovation urbaine, validé par de nombreuses parties (l'Anru, la Préfecture de l'Essonne, la Caisse des Dépôts, le Conseil général de l'Essonne, les communes de Grigny et de Viry-Châtillon, l'Opievoy, etc.), on relève des indicateurs sociaux similaires :

« Un fort taux de chômage et des difficultés d'accès à l'emploi ; un fort taux de pauvreté et d'exclusion ; une situation d'échec scolaire massif ; une concentration de personnes étrangères ou primo-arrivantes à la Grande Borne ».

Ses rédacteurs en concluent que ce territoire « s'est ainsi spécialisé de fait dans l'accueil des ménages les plus démunis, des étrangers avec les plus faibles niveaux de formation initiale et de ressources, des familles nombreuses, très nombreuses et monoparentales,

et des bénéficiaires des minima sociaux ». Est-ce pour cette raison que les opérateurs de la rénovation urbaine lui ont conféré une finalité assumée : rendre au quartier de la Grande Borne son attractivité et promouvoir un changement durable de son image ? A cette fin, deux objectifs sont visés, considérés par les décideurs de l'opération comme « indissociables » :

- améliorer la vie quotidienne des habitants grâce à la mise en oeuvre d'une gestion urbaine de proximité de qualité ; la réhabilitation des logements, des parties communes et des façades ; la résidentialisation de 1 567 logements ; la requalification des espaces extérieurs et des espaces viaires ; l'insertion dans le quartier de transports en commun de qualité ;
- transformer le quartier pour l'intégrer au reste du territoire grâce aux actions suivantes : son désenclavement, du côté de la route nationale 445 et du côté de l'autoroute A6 ; la création de nouveaux secteurs de centralité où viendront s'implanter des équipements, des commerces et de nouveaux programmes de logements ; la réalisation de voiries traversantes pour améliorer la circulation et la desserte, pour mieux relier les équipements et les nouveaux quartiers entre eux et au reste du territoire ; la valorisation de la Plaine Centrale.

Il est à noter que 355 logements seront démolis sur un total de 3 700, ainsi que 21 locaux d'activité dans cette « reconfiguration » du quartier.

L'autre particularité de ce projet urbain, c'est le nombre d'équipements publics programmés ou construits depuis la signature de la convention. A cette fin, l'inauguration en octobre 2010 du Centre de la vie sociale (CVS), un bâtiment situé en plein cœur du quartier, est significatif de cette ambition. Le parti pris urbain, une immense construction en verre, symbole d'une transparence et d'une ouverture sur la cité, peut étonner dans un panorama urbanistique banlieusard dans lequel l'architecture tient souvent du postulat sécuritaire : béton armé, double voire triple sas d'entrée, caméras de vidéosurveillance, etc. Mais cette ambition se heurte d'ores et déjà à une redoutable impasse que l'on peut résumer d'une question : comment faire fonctionner un équipement annoncé comme le nouveau poumon de la vie sociale de la cité quand son budget de fonctionnement est incertain ? Ainsi, le CVS accueille depuis le mois de septembre 2011 la médiathèque de la commune. Or, son budget d'acquisition est insuffisant et les postes d'intervenants réguliers pas tous pourvus par manque de moyens. Comment, dans ces conditions, répondre au défi de la culture pour tous dans ce territoire marginalisé ? Nombre de nos interlocuteurs nous ont fait part de leur désarroi, interrogeant à voix haute leur volonté de continuer à travailler dans ce contexte précaire.

C - Les conditions particulières de nos entretiens

Nos entretiens à la Grande Borne se sont déroulés dans un contexte particulier. En plus de sept mois de terrain - entre janvier 2011 et juillet 2011 -, nous avons noté que les affrontements entre des jeunes du quartier et la police sont multiples. Le scénario est immuable : des cars de CRS sont omniprésents en fin d'après-midi, près d'une dizaine de camions, parfois

plus, parfois moins, garés le long de la rue de la Grande Borne ou face au secteur du Méridien, sur la RN 445. Là, ils contrôlent les véhicules qui sortent du quartier. De l'autre côté, des groupes de jeunes les invectivent, lançant dans leur direction toutes sortes d'objets : des cailloux, des bouteilles en verre bricolées en cocktails molotov. Au bout d'un moment, les CRS chargent dans une atmosphère rendue irrespirable par les gaz lacrymogènes. Des tirs de flash-ball retentissent de temps en temps. A d'autres moments, des policiers suréquipés (casque, bouclier, flash-ball, taser, pistolet et grenade) déambulent en milieu d'après-midi par petits groupes dans certains secteurs du quartier, parfois au milieu d'enfants qui rentrent de l'école, leurs mères pressant le pas à leur côté. Le survol de la cité par un hélicoptère est fréquent. De ce climat d'hostilité, les discours de nos interlocuteurs, qu'ils habitent le quartier ou qu'ils y travaillent, ne parviennent pas toujours à en faire abstraction. Une remarque d'une employée de la PMI nous revient, significative de cette difficulté à dissocier le réel d'un quotidien libéré de la violence du réel car anéanti par ce face-à-face jeunes/police mortifère :

« Le soir était tombé quand je me suis retrouvée face à des policiers agressifs en quittant le boulot. Leur tenue, leur regard, tout me faisait peur. Je n'habite pas la Grande Borne et malgré ce qu'on en dit, je ne m'y suis jamais sentie en insécurité. Mais ce soir-là, je l'étais. »

En livrant la Grande Borne comme un fait-divers à ciel ouvert, ce décor modifie fatalement les discours. L'un et l'autre sont parfois indissociables. Nous pensons au passage de notre recherche qui questionne l'évolution locale des politiques de sécurité depuis 2005, le travail de la police et ses relations avec les habitants : comment les participants à cette étude pouvaient aborder l'ensemble de ces questionnements avec une vision désaliénée de ce contexte ? Plus précisément, dans cette conjoncture de tension à la fois longue et exceptionnelle, il n'y a pas plus de norme commune mais des points de vue ébranlés par des repères rendus confus par des expériences : quel doit être le rôle de la police dans le quartier ? Est-elle un acteur social inscrit dans une logique de conflit ou dans une logique de sécurisation de l'espace public ? Ce que nous avons noté plus d'une fois, ce qui rapproche finalement la Grande Borne de la cité Balzac, ça n'est pas un rejet de la police mais une fréquente dénonciation de la permanence dans ce territoire d'un pouvoir policier autoritaire. Conduites abusives, mépris des libertés individuelles, fascination pour l'humiliation... : voilà, résumé, ce régime auquel un grand nombre de nos interlocuteurs s'estiment soumis.

D - Le divorce police/population

La police n'échappant aux regards critiques de nombre de nos participants, nous les avons questionnés sur la façon dont ils percevaient son travail à la Grande Borne : est-ce que leur quartier est un lieu qu'ils jugent sûr ? Est-ce que la police y entre facilement ? Que pensent-ils de ses méthodes d'intervention ? Deux registres de réponse nous ont été fournis : celui, d'une part, de la dénonciation virulente des pratiques policières jugées « illégales » ; et celui, d'autre part, soumis au dilemme des conditions d'une sphère publique qui ne soit plus accaparée par un ou des groupes incontrôlés et qui tente de s'avancer sur la voie d'une réponse étayée sur

une démocratie apaisée. Comment ne pas noter que le premier registre nourrit l'essentiel du débat. Le sentiment que la police a dépassé les bornes est largement partagé, quelle que soit la position de notre interlocuteur.

« Je regrette la police de proximité. Elle était à l'écoute des familles. Aujourd'hui, la police c'est la force et le contrôle. Les plaintes pour violences conjugales ne sont pas toujours prises au commissariat de Grigny. De sorte que les femmes n'y retournent plus. Il faut qu'il y ait une assistante sociale avec elles pour que cette plainte soit reçue. C'est révoltant. Il y a de quoi être en colère. » (Une puéricultrice de la PMI)

« Je trouve que le travail de la police est agressif. Leur tenue, leur présence massive, tout ça ne va pas. Les contrôles sont très agressifs. Ils sont tout le temps soupçonneux. A Grigny, le contrôle au faciès est récurrent. C'est une habitude qui ne trompe pas. » (Un cadre de la ville)

« Je n'ai pas de souci avec eux. Mon souci, c'est leur comportement, cette Bac qui est dans la provocation. Pourquoi, quand il n'y a pas de problème, vient-elle ici ? Ils veulent faire leur quota, c'est ça ? J'ai vu des choses terribles. Je pense à ce père qui passait avec sa gamine et qui a été contrôlé, plaqué contre le mur sous les yeux de sa fille qui pleurait à chaudes larmes. » (Une bibliothécaire)

« Le retour qu'on a des jeunes, et parfois des familles, c'est que la police cherche des incidents. Il y a des énervements de jeunes qui peuvent s'entendre. Je crois qu'on est rentré dans quelque chose dont on ne sait pas comment cela va se terminer. Quand un jeune dit qu'il a été malmené par la police, on lui dit qu'il a le droit de porter plainte. Mais il ne le fait pas. Il pense que ça ne changera rien, que sa plainte ne sera pas prise au commissariat. » (Une éducatrice de la PJJ)

Les sentiments exprimés par les habitants, dont les plus jeunes, procèdent d'une autre formulation, celle d'une intériorité dominée par des moyens de coercition où seul le policier est souverain.

« Je pense que c'est un travail difficile. En même temps, il y a pas mal de fantasmes dans la police. Il y a des CRS qui disent aux jeunes : *Ah ! C'est ça la Grande Borne ? Dites à vos potes qu'on est là !* » (Un habitant de la Grande Borne, membre d'une association culturelle)

« Leurs méthodes sont déplacées. Ils se comportent mal avec les jeunes. Il faudrait une police de contact avec la population. Ils doivent changer de regard sur nos jeunes. Ils ne savent même pas faire la différence entre le délinquant et celui qui n'a rien à se reprocher. Ils sont tous suspects à leurs yeux. » (Une habitante du quartier, membre d'une association culturelle de jeunes)

« A part les CRS, on ne voit pas la police. Je me souviens d'une fois, j'étais avec ma fille, ils m'avaient fait peur. Un enfant peut se prendre un mauvais coup. D'ailleurs, quand je les vois débouler depuis ma fenêtre, je ferme mes volets. Sinon, le gaz lacrymogène peut entrer dans les appartements. » (Une habitante de la Grande Borne)

« Le plus important, c'est qu'ils nous laissent en paix. Tu sors de chez toi, tu te fais contrôler. T'es dans le quartier, tu te fais contrôler. Après, ils se plaignent de nous mais tout ça finit toujours par des rébellions et des outrages. » (Un jeune habitant de la cité)

« Ces contrôles au faciès, c'est terrible. Ils n'arrêtent que des jeunes. Des blacks et des beurs. Comme élue, je me sens démunie. Je ne veux pas voir uniquement ce rôle de répression de la police. Le commissariat de Grigny ne prend des plaintes qu'au faciès. On parle de la Grande Borne comme d'une zone de non droit où les jeunes ne respectent rien, mais on est aussi dans une zone de non accès au droit pour tous. » (Une habitante de la Grande Borne, élue de la majorité locale)

Quelques-uns de nos participants, minoritaires, n'ont pas établi ce rapprochement d'une souveraineté policière de droit dans cette cité. Le lien qu'ils établissent est celui d'une police aux ordres d'un pouvoir politique en guerre contre « leur banlieue ».

« La police fait ce qu'on lui demande. Il est clair que quand on la voit arriver en masse, lourdement armée, ça pose problème. L'idée du politique qui est derrière tout ça m'hérise le poil. Ici, la police ne te parle pas, c'est l'armée. On a l'impression d'être en guerre. » (Une assistante sociale)

« Il y a en permanence des CRS. Quand on y passe, on rencontre des cohortes de CRS avec leurs armes. Ça contribue à renforcer ce sentiment d'insécurité. Comme on voit sans cesse ces CRS, c'est comme si nous saute au visage le fait qu'on est à la Grande Borne. Ça contribue sûrement à sécuriser les gens mais ça a aussi l'effet inverse. » (Une cadre de la politique de la Ville)

E - Les « émeutes » de 2005

Contrairement à la cité Balzac, la Grande Borne fut spectaculairement secouée par les révoltes sociales de 2005. Pour autant, comme à Vitry-sur-Seine, cet événement n'est pas resté présent dans les mémoires. Les participants à nos ateliers doivent souvent fouiller dans leur souvenir pour se rappeler cet épisode troublé de la vie de leur cité. Il faut signaler que la commune a connu depuis d'autres soulèvements spectaculaires, de sorte que le « désordre urbain » ne serait pas à leurs yeux un fait qui relèverait de circonstances extraordinaires. Le caractère répétitif de ces troubles, dont ils ressentent les effets épisodiquement, réduit considérablement la distance qu'ils veulent prendre avec lui dès lors qu'ils essayent de l'analyser. Et puis, au bout d'une longue réflexion, la représentation que certains d'entre eux ont gardé des événements de 2005 devient très précise, signe qu'ils se sont malgré tout enracinés dans la mémoire locale.

« Je n'étais pas surprise par le déclenchement de ces émeutes, mais plutôt surprise par leur intensité. C'était très violent. Les émeutiers se retrouvaient vers 3 - 4 heures de l'après-midi pour manifester. Il y avait des mineurs et de jeunes adultes. Ils portaient des capuches

sur la tête. Ils traversaient la Grande Borne par la Plaine Centrale, puis passaient sous les bâtiments. A la fin, ils se regroupaient au Damier. D'autres, moins nombreux, se retrouvaient au Méridien. Ils voulaient être vus. Ils étaient nombreux, une cinquantaine environ. Ils avaient des barres de fer. Certains portaient un keffieh. C'était organisé. Ça faisait comme un défilé. Ensuite, c'était la confrontation avec la police. Il y avait des leaders qu'on ne connaît pas. Ils se mettaient en avant mais dès que les affrontements commençaient, ils se mettaient en retrait. Il y avait aussi des guetteurs qui observaient les choses, un téléphone portable à la main, et qui informaient visiblement les chefs. » (Une médiatrice de jour)

« Il y avait un message qui circulait : *attention, à cette heure-là, il ne faudra pas sortir !* Tout le monde en parlait. Les parents étaient inquiets pour leurs enfants. Moi, je ne sortais pas. » (Une médiatrice de nuit)

« J'avais été surpris comme tout le monde. On essayait de voir comment les structures de la ville ne craquent pas, comment on pouvait calmer les choses. » (Un cadre de la ville)

D'autres participants relevaient aussitôt un fait déclenché par ces révoltes, ces initiatives collectives spontanées mais inattendues, dictées par le souci de ne pas céder devant l'épreuve des violences – celle des émeutiers et celle des forces de l'ordre.

« Au départ, je regardais ces émeutes un peu de loin. Elles ne touchaient pas Grigny. Et puis, il y a eu cet incident d'un préfabriqué d'une école. Là, j'ai été remuée. Ça a été le début d'un cauchemar. Mais en même temps, cela a été des nuits de solidarité. On a passé des nuits, une dizaine peut-être, à protéger des bâtiments publics. On restait dans les écoles jusqu'à 4 heures du matin. On avait des extincteurs, des consignes précises, qui appeler par exemple en cas d'incendie. On nous apportait du café. J'étais volontaire car je voulais protéger l'école de mes enfants, qui n'y étaient plus mais c'était quand même notre école. » (Une enseignante du collège Sonia Delaunay)

Dans ce discours optimiste, la distinction de la raison d'État – maintenir l'ordre et contenir les discours de contestation – et de la morale – désavouer plus que condamner les méthodes de protestation juvénile – montre un souci évident de ne pas céder à l'impératif du Eux ou du Nous. L'hypothèse qui peut être faite est celle d'un refus de s'accommoder de la réponse sécuritaire des pouvoirs publics car ces individus savent les conditions de vie sociale des habitants de la Grande Borne et notamment des jeunes adultes, admettant par là la justesse de leur contestation. Or, la radicalité de ces révoltes qui se dérobent aux méthodes traditionnelles d'action, ne dessine pas à leurs yeux les contours d'une lutte légitime. Ce mouvement ne se situe pas dans la continuité de leur histoire militante, alors ils s'attachent à limiter les repères de division sociale, au sens de division de classes.

« Des élèves m'ont dit : il n'y a que quand on brûle qu'on nous écoute. Je leur répondais que la protestation par la violence ne sert à rien. Il y a des symboles auxquels on ne s'attaque pas : les écoles, les bibliothèques... On ne brûle pas non plus le bus qui sert à tout le monde ou la voiture du voisin qui en a besoin pour aller bosser. » (Une enseignante du collège Sonia Delaunay)

« J'ai passé, comme responsable associatif, plusieurs soirs à surveiller les équipements publics. On faisait des tours dans le quartier. On faisait de la médiation pour empêcher les jeunes de brûler. Ils n'étaient pas agressifs. Ils nous disaient qu'ils n'avaient plus d'espoir. C'est quelque chose de très dur à entendre. » (Un habitant de la Grande Borne, vice-président d'une association de quartier)

A ces points de vue se combinent d'autres, en premier lieu celui qui questionne le sens de ces « émeutes », un questionnement qui s'affirmait déjà sur notre autre terrain de recherche, la cité Balzac : comment qualifier cet événement ? A-t-il une dimension raciale, ethnique ou politique ? Ici aussi, l'effet racial et ethnique est très largement récusé par nos participants. Derrière cette certitude de position pointe l'idée que la logique de l'identité exaspère celles et ceux qui vivent ou qui travaillent dans ce quartier. Nombreux sont ceux qui se sont essayés à nous faire la démonstration par l'absurde que la représentation ethniciste de ce quartier apparaît comme une forme de construction fantasmée de ce lieu.

« Quand quelque chose ne va pas, on parle de problème racial. Or ces émeutes, c'était un ensemble de choses. Il y a une volonté politique de laisser ces quartiers dans la misère. Le vrai problème, c'est le logement, le travail. Les médias ont aussi leur part de responsabilité. Dire que c'est une émeute de noirs et d'arabes, c'est ne rien dire. Qui a-t-on relégué dans ces quartiers ? Des Noirs et des Arabes. C'est donc normal que ce soit les Noirs et les Arabes qui soient au front. Les quartiers populaires sont des prisons à ciel ouvert. » (Un jeune adulte, secrétaire d'une association socioculturelle du quartier)

« Arabe ? Noir ? C'était plus profond que ça. Les mecs, c'était des Français. Ils étaient à l'école en France, ils posaient des questions. Ils manifestaient parce qu'ils ne sont pas reconnus en France. Ramener cela à une communauté ou à des religions, c'est se tromper. Même si vous êtes Français, à un moment ou à un autre, il y a toujours une différence de traitement. Ça ne veut par exemple rien dire les jeunes de banlieue. » (Un médiateur de nuit à la Grande Borne)

Ces voix qui rejettent la vision raciale de cet événement ne sont cependant pas unanimes sur ce qu'il figure à leurs yeux. Si tous abondent dans cette mise en forme de l'histoire récente, dans une interprétation sociale de la révolte, la dissociation entre les différents participants s'établit sur le sens de son explication : s'agit-il d'un fait politique ou non ? A l'examen des discours, ce qui retient notre attention, ce sont les conditions qu'ils jugent objectives de la révolte sociale :

« C'était un mouvement de jeunesse. Ça dépasse même des bases purement économiques. Il y a une jeunesse qui n'a pas de repère, qui est clairement surveillée. A force de fermer les vannes, à force de tout sécuriser, la jeunesse finit par s'exprimer de cette façon-là. » (Un instituteur de l'école du Bélier)

« Je ne peux pas considérer le fait que les émeutiers avaient une démarche politique. Ils avaient réagi aux discours de Sarkozy sur le kärcher. Il y avait une révolte sociale,

un ras-le-bol, une volonté d'exister. Qu'on arrête de les exclure. » (Un enseignant du collège Sonia Delaunay)

« Nous, on a appelé ça des révoltes, pas des émeutes. C'était comme la Commune ou la révolution de 1789. Il y a eu une crise sociale. » (Un jeune adulte, président d'une association à la Grande Borne)

« Les jeunes avec lesquels je discutais me disaient : *on va au combat, on va à la guerre, on va se faire justice*. Ils se pensent comme des victimes du système, des victimes de la vie. » (Une médiatrice de jour à la Grande Borne)

Violences « post-émeutes » et destin de finitude à la Grande Borne

A – Des déplacements empêchés

Depuis les révoltes sociales de l'automne 2005, les transports publics qui circulent dans la Grande Borne sont épisodiquement visés par des jeunes de la cité, souvent des mineurs, dans des incidents de plus en plus graves. Durant les sept mois au cours desquels nous avons mené notre recherche sur place, deux bus ont été incendiés, provoquant l'arrêt de la desserte du quartier durant plusieurs jours.

Le 7 avril 2011, peu avant minuit, « une vingtaine d'individus (avaient) fait évacuer un bus avant de le brûler. [...] (Ces) personnes (étaient) armées de bâtons et de pierres. Certains encagoulés sont montés à bord et ont extrait de force les deux passagers ainsi que le chauffeur. Pendant ce temps-là, trois ou quatre ont répandu un liquide incendiaire. Le bus a pris feu intégralement sans faire de blessé » rapportait *le Parisien*.

Le 3 juillet 2011, dans la matinée, « un chauffeur était descendu de son bus pour constater les dégâts après avoir reçu des projectiles. Plusieurs personnes casquées l'ont frappé et ont dérobé sa sacoche qui contenait 70 euros » relatait également *le Parisien*.

Les deux fois, les chauffeurs ont exercé leur droit de retrait durant plusieurs jours, cessant de desservir les arrêts situés dans la Grande Borne (Rue de la Serpente, Les Carrières, La Treille, Le Labyrinthe, Jean Vilar, Le Ravin, Les Patios, Chemin du Plessis, Victor Schoelcher, Parc des Sports). Contrairement à la ligne 402, qui relie Epinay-sur-Seine à Corbeil-Essonnes en passant, entre autres, par Grigny, les bus de la compagnie Daniel Meyer (DM4, DM5, DM8) avaient élargi ce droit de retrait à toute la commune de Grigny, incluant d'autres arrêts aux stations évitées, ceux situés dans le centre de Grigny (Mairie de Grigny) et dans le secteur résidentiel à proximité du centre (Moulin de Viry et Blancs Manteaux). La société Daniel Meyer avait informé ses voyageurs à l'aide d'une petite affichette scotchée sur la colonne des arrêts contournés. Le message était similaire à toutes ses lignes :

« Nous informons notre clientèle de la ligne ..., que pour des raisons de sécurité, les arrêts ne seront pas desservis dans les deux sens et ce jusqu'à nouvel avis. Nous vous remercions de votre compréhension. La direction commerciale »

Ce qui frappe dans cette déclaration – ce terme nous semble préférable à celui de message utilisé par la société Meyer tant le propos est formulé dans une langue dont le style tient de la déclaration parlée - c'est qu'il utilise un langage rhétorique (des raisons de sécurité) impropre ici car il n'informe pas les voyageurs des motifs concrets du mouvement de retrait de ses chauffeurs. De sorte que cette communication en « code restreint » interpelle car elle est en résonance avec la minorisation de ces populations en matière de droit commun. Soulignons ici que lors du recensement de 1999, 31 % des habitants de la Grande Borne avaient les

transports en commun comme unique moyen de déplacement. Sachant que le quartier s'est fortement précarisé depuis, son revenu médian était de 9 481 euros en 2005 (à comparer aux 20 270 euros, le revenu moyen du département), on peut penser que la part des locataires de la cité sans voiture s'est vraisemblablement accrue, d'autant que la crise économique est durement vécue ici.

« Les dettes locatives ont fortement augmenté à la Grande Borne. Je reçois des familles qui ont jusqu'à 15 000 euros de dettes. Les conditions minimum de vie ont baissé. Les familles qui n'ont ni frigo, ni machine à laver ne sont plus rares. » (Une assistante sociale)

« J'ai fait du porte-à-porte pendant les élections régionales de mars 2010. J'ai vu des familles dans des situations économiques et financières tellement fragiles que j'ai reçu un vrai choc. C'était trop dur ! Comment militer dans ce contexte de grande désespérance ? » (Une conseillère municipale)

« Nos marges de manoeuvre pour aider les familles en grande difficulté sont faibles. Avant, le département pouvait payer ponctuellement le loyer d'une famille en difficulté. Maintenant, c'est fini. La mairie ne donne même plus de ticket service, ces bons alimentaires. » (Une assistante sociale)

Nous déplaçant en transport commun, au contact des habitants de la Grande Borne qui se lèvent tôt pour rejoindre la gare RER de Grigny (environ trois kilomètres à pied) – nombreux travaillent à Paris, d'autres en Seine-Saint-Denis – au contact à d'autres moments de ces femmes, un ou des enfants dans les bras ou dans une poussette, en route pour la mairie, la Poste ou le cabinet de leur médecin traitant (plus de deux kilomètres à pied), nous avons pu mesurer combien ces personnes sont isolées. Pour ces individus, cette absence de desserte de leur quartier par des autobus publics et leur servitude à des événements à laquelle ils ne peuvent échapper (la violence de certains jeunes à l'égard des conducteurs de bus, les contraintes dont usent ces chauffeurs contre toute une population pour forcer leur employeur et les pouvoirs publics à mieux les protéger) sont normales. Alors qu'il y avait de quoi être révoltés à voir ces personnes traînant leurs sacs de courses, rappelons que toute la commune de Grigny souffrait de ce qui s'apparentait alors à des représailles exercées contre un territoire municipal – nous ne portons pas ici de jugement sur la légitimité ou non de la réponse des conducteurs d'autocar à un fait grave – elles ne se plaignaient pas de ce mauvais cours des choses. Dans leur solitude, ce que révèle leur comportement résigné, c'est qu'habiter la Grande Borne, c'est vivre dans un territoire soupçonné de culpabilité et dont on dépouille finalement les possibilités. Pour être dans la société du Commun, ce droit commun qui fait la Communauté, il faut s'en sentir un « acteur honnête ». Or, ces lieux souffrent du pouvoir du murmure et de la rumeur à leur encontre. Pourraient-ils réellement s'en protéger quand prédomine une culture de la suspicion ?

Un autre fait a alors retenu notre attention : l'absence de réaction de la société civile grignoise à ce phénomène de sanction de leur commune (élus, fonctionnaires, associations, etc.). Comment expliquer ce silence alors que l'adversité fait manifestement « violence » à une grande partie des habitants du territoire ? Pour répondre à cette question, nous voyons après

réflexion émerger deux hypothèses. D'une part, il semblerait que, pour la majorité d'entre eux, il y a cette idée que l'existence de Grigny se ramène à un état de soumission à sa condition « d'angle mort » de la géographie sociale du département de l'Essonne. Un « état » limite dans tous les sens du terme. En ce sens, l'absence de circulation des bus dans la commune n'était dans ces circonstances qu'un épisode supplémentaire dans l'asservissement de Grigny aux événements. L'autre hypothèse épouse une autre logique, cette idée que dans cette conjoncture de forte tension (un bus a été incendié et son conducteur auparavant ciblé par des projectiles), quelles que soient les galères dans lesquelles se trouvent les locataires de la Grande Borne, il faut éviter que la ville soit accusée de prendre le parti de ce quartier. Ce serait prendre le risque de susciter ce sentiment dans l'opinion que Grigny est un tissu compact, refuge de délinquants incendiaires des services publics, et réduire dès lors à néant les efforts entrepris à travers les opérations de rénovation urbaine de normalisation de l'image de la ville. A bien y réfléchir, les deux hypothèses se complètent. Grigny est perçue négativement à l'extérieur, stigmatisée comme le théâtre impitoyable des violences urbaines de toutes sortes. Soumis quotidiennement à ce cercle des regards sans merci, ses élus nous paraissent animés par ce désir du rivage : remettre Grigny dans un autre espace des points de vue. Aussi, ils vivent les actes de violences juvéniles comme des coups de poignard dans le dos de l'Histoire en cours.

« On est dans une période compliquée à la Grande Borne due aux démantèlements des trafics de drogue. Dans certains coins – les places hautes, la place aux herbes, les Quinconces - c'est devenu difficile. Tout ce jeu-là prend en otage les familles et les gamins. » (Un élu)

Ces développements violents qui ciblent périodiquement les bus depuis 2006 ne manquent pas d'interpeller. Le document établissant en octobre 2009 le « Contrat local de sécurité de nouvelle génération de la ville de Grigny » faisait ainsi état d'une « diminution de plus de 70 % du nombre d'incidents (frappant les deux bus de la Tice, le 402 et le 510) au cours des dix dernières années : 1053 en 1997, 252 en 2006, (ajoutant que) la baisse est de 27 % de 2005 à 2006 ». Quant aux lignes de la société Daniel Meyer, le rapport faisait état de ce que « le niveau de gravité des actes a baissé », et que « les agressions physiques sont très peu nombreuses ». Dans les deux cas, cependant, « une augmentation des jets de projectiles » était constatée. Par ailleurs, une recherche-action conduite en 2010 par le cabinet TessitureS, au profit de la société Tice sur l'ensemble de ses lignes (17), souligne les résultats suivants :

« 136 jets de projectiles en 2008 et 78 en 2009 ; 105 atteintes verbales en 2008 et 99 en 2009 ; (soit) une baisse sensible (- 43 %) des jets de projectiles en 2009, ainsi qu'une baisse générale du nombre d'incidents (- 73 %) ». La ligne 402, qui « est la plus longue (1h26 de trajet) et « qui passe par les quartiers dits « sensibles » de l'agglomération », concentre « avec 42 %, une grande part des épisodes violents ».

D'après ce document, « les personnes interviewées sont unanimes pour désigner les jeunes adolescents, entre 12 et 16 ans, comme les auteurs des jets de projectiles visant Tice. Il arrive aussi que les jets de projectiles soient commis par des adultes sous l'emprise d'alcool, de drogues ou connaissant des problèmes psychiatriques, mais cela semble plus rare d'après les interviewés ». « Les entretiens tendent à montrer que les jets de projectiles, bien qu'intimement liés à l'éventail des conduites adolescentes viriles, ne peuvent être réduits à

des actes gratuits, notent *les rédacteurs*. Il semble qu'à l'origine du jet, il y ait très souvent un élément déclencheur – ou du moins des événements qui, *a posteriori*, peuvent être invoqués pour justifier, pour légitimer l'acte. Ces événements relèvent de pratiques institutionnelles mal acceptées, jugées incorrectes ou illégitimes et/ou interprétées comme des abus de pouvoir. »

Les auteurs du document recensent ensuite quatre types de situations « vécues comme humiliantes, telles qu'elles sont relatées au cours des entretiens » : les situations d'exclusion (les refus d'embarquer, les descentes forcées...) ; les incorrections langagières ou comportementales, parmi lesquelles les marques d'autorité abusive (donner des ordres, tutoyer, ne pas dire bonjour... Les contrôleurs sont les plus fréquemment mis en cause sur ce point) ; les situations d'évitement des usagers (ne pas répondre aux salutations, aux signes des usagers, « sauter un arrêt ») ; le sentiment d'injustice (être verbalisé à la rentrée scolaire, alors que le chèque a été envoyé mais que la carte n'a pas encore été reçue, tarification élevée des très courts trajets (2-3 arrêts)... « L'humiliation ressentie après un contrôle est aussi celle d'avoir été vu dans sa précarité, *considère TessitureS*. Dans ce contexte, certains jeunes mentionnent très clairement une équivalence entre le coût d'une amende et celui d'une vitre cassée. Le jet de projectiles apparaît ici comme une forme d'équilibrage du préjudice économique subi, une manière de riposter avec les mêmes armes : faire payer Tice ». Au final, la conclusion des auteurs du rapport est des plus intéressantes :

« On perçoit comment les jets de projectiles s'inscrivent dans un processus circulaire de construction des tensions. La méconnaissance réciproque des contraintes vécues par les différents professionnels et par les usagers – les jeunes adolescents en particulier – alimentent des malentendus, des incompréhensions et génèrent des micro-violences, dont l'accumulation conduit à des passages à l'acte violents et traumatiques. Chez les professionnels, les contraintes liées à l'activité, mais aussi le déni de la peur et la banalisation de la violence induisent alors des comportements inadaptés du point de vue des usagers et des autres professionnels, entretenant à leur tour le processus d'accumulation des micro-violences. »

L'intérêt de ce propos est qu'il déconstruit cette relation permanente qui est établie dans les médias, mais pas seulement, entre des incidents graves et la « guerre des territoires », pour reprendre une expression en vogue, conduite par les trafiquants de drogue. Cette interprétation abusive, outre qu'elle neutralise le contexte général, économique et social, et toute analyse des tensions locales (entre, d'un côté, les jeunes et les adultes de la cité, et de l'autre, les conducteurs de bus et la société Tice, ainsi que les institutions qui interviennent dans la vie sociale du quartier), oublie les relations de production de cette cohabitation difficile entre les transporteurs publics et des habitants de la cité, ainsi que les effets des processus d'exclusion dont souffrent ces individus.

B – L'école des *a priori*

Il faut rappeler ici le destin de finitude auquel est soumis le quartier de la Grande Borne, un territoire « spécialisé dans l'accueil des ménages les plus démunis : étrangers avec les plus faibles niveaux de formation initiale et de ressources, familles nombreuses voire très nombreuses, familles monoparentales, bénéficiaires de minima sociaux ». Si l'on s'intéresse aux enfants, les éléments statistiques soulignent les terribles effets de cet inégalitarisme de condition. En plus d'un taux de chômage élevé (plus de 40 %), on note un fort taux de décrochage scolaire (42 % des élèves de Grigny ont un retard à leur entrée en sixième). Or, les mineurs sont nombreux à la Grande Borne. Ils représentent près de 40 % de la population, soit un peu plus de 4 800 enfants.

Au reste, la relation des familles et des enfants à l'école est souvent revenue dans les ateliers que nous avons menés. On relève une constante dans les discours : sans école, toute autonomie dans une vie d'Homme sera très relative. Aucun des habitants de la Grande Borne, jeunes et moins jeunes, ne dévalorise le rôle de l'école dans les trajectoires sociales et leur corollaire, les trajectoires résidentielles. Il lui confère même une valeur considérable :

« Je suis professeur principal depuis quelques années. Je constate que les familles entendent ce qu'on leur dit, il faut seulement y mettre des manières. Il faut dire la vérité, ne pas arrondir les angles. Elles sont d'ailleurs en demande de vérité, dire comment cela se passe pour leurs enfants à l'école. Ces familles sont comme toutes les autres, elles veulent que leurs enfants s'épanouissent à l'école. » (Un enseignant au collège Sonia Delaunay)

« Les parents sont très demandeurs d'école. Ils sont très exigeants. Beaucoup pensent que l'école va améliorer la vie de leurs enfants. Il faut que leurs enfants aillent à l'école. Ils espèrent que leurs enfants auront une meilleure vie que la leur. Ils disent qu'ils doivent au moins avoir le Bac. Leur première demande, c'est qu'on fasse travailler leurs enfants et qu'on soit inflexible avec eux. » (Une enseignante du collège Sonia Delaunay)

« Majoritairement, les familles s'intéressent à la scolarité de leurs enfants. Elles attendent beaucoup de nous. Elles savent que l'école, c'est apprendre à lire, à écrire, à compter. Ça n'est pas une garderie. Les familles d'Afrique noire sont moins impliquées, contrairement aux maghrébines qui sont plus exigeantes. » (Un instituteur à l'école primaire du Bélier)

« On avait souhaité mettre nos enfants dans un autre collège. On avait pensé à une école privée à Viry-Chatillon mais il fallait accepter un enseignement religieux. On ne le voulait pas. Nos enfants vont donc à Jean Vilar mais la réputation de ce collège est mauvaise. Il faudrait des équipes pédagogiques qui s'intéresseraient à ce quartier, à ces familles qui mettent leurs enfants ici sans avoir d'autres choix. Je suis allé au conseil de classe de mon fils, ça a duré cinq minutes chrono. Est-ce que c'est sérieux ? » (Un parent d'élève)

« Les instituteurs de l'école du Bélier s'investissent pour les enfants, ça se voit. On sent qu'ils aiment les enfants et qu'ils aiment leur métier. C'est important. J'ai deux enfants au collège Jean Vilar, eh bien, c'est pas ça. Les enseignants viennent gagner leur salaire, point.

Ils ont des comportements anormaux : T'as appris ta leçon ? T'as pas appris ta leçon ? Peu importe, on s'en fout. » (Un parent d'élève)

Chacun ici a conscience des « besoins sociaux » dans ce type de territoire. Ces gamins partent de trop loin et d'*a priori* peu favorables.

« Ma fille avait 15,5 de moyenne générale à Jean Vilar. Quand elle est allée au lycée Corot, à Savigny-sur-Orge, elle avait 4 de moyenne. Elle était perdue. Prendre des notes, travailler seule, avoir une culture scolaire, ça ne se fait pas facilement ici. On est dans des écoles sans moyen pour faire du vrai boulot. » (Une habitante de la Grande Borne)

Ce dernier commentaire est celui d'une femme, salariée de l'Université Populaire des Parents, un collectif d'adultes, constitué très majoritairement de mères de famille, et dont l'action est soutenue par les pouvoirs publics.

« Cette association existe parce qu'on veut avoir des réponses à nos questions. On veut gagner de l'assurance face aux institutions, avoir plus de facilité à nous exprimer. On veut aussi changer l'image de la Grande Borne, dire aux parents qu'on peut s'entraider dans la scolarité de nos enfants. On en a marre d'être stigmatisés, marre que nos enfants soient victimes de discrimination et de racisme, marre qu'on nous fasse encaisser tout ça. »

A cette détermination s'ajoute une volonté affirmée des militants de ce collectif de mobiliser toutes les forces du quartier, plaidant implicitement contre cette vision monolithique hostile qui entache les familles de la Grande Borne :

« Je dis qu'on peut vivre dans la précarité et se soucier quand même de l'avenir de nos enfants. Tout n'est pas noir et fermé. Avant, on était des spectatrices de la scolarité de nos enfants. Aujourd'hui, on est des actrices de leur développement. Si à la fin, on peut aider des enfants ou sauver des familles, ce sera déjà ça de gagner. Moi, je dis aux parents que je rencontre : *ce n'est pas le niveau scolaire qui prime, c'est valoriser votre rôle de parents et vous donner confiance*. Ces personnes ont peur des préjugés, certains n'ont même aucun contact avec le collègue. Je suis dans les conseils de discipline du collège Jean Vilar. J'essaie de faire passer ce message aux enseignants de l'intérêt qu'il y aurait à ouvrir l'école aux familles, mais c'est dur. » (Une autre membre de l'Université Populaire des Parents)

« Une fois, un directeur m'a dit : *Madame, si vous ne tenez pas votre fils, il va finir à Fleury-Mérogis*. Je l'ai poursuivi à l'Inspection académique. Il a dû présenter ses excuses. Mon fils a fait des études depuis cette histoire. On n'a pas le droit de parler comme cela à des parents. C'est pour cela que des parents ont du mal à entrer dans l'école. Les enseignants ne sont pas tous des pédagogues, ils ne se rendent pas compte de l'impact de leurs paroles sur les parents qui en ont assez d'être jugés. Mais les choses changent un peu, heureusement. » (Une mère de famille)

La dégradation continue des moyens de l'école de la Grande Borne et du bâti des équipements est pointée du doigt. Le cas de l'école du Bélier, pourtant reconstruite il y a tout juste quelques années, illustre, selon eux, le manque de reconnaissance qui les frappe depuis toujours :

« C'est une école neuve et pourtant c'est déjà pourri. Elle a été construite à la va-vite. J'ai assisté à toutes les réunions de chantier mais elles n'ont servi à rien. On leur a dit par exemple que la cour en hauteur, c'est dangereux. Il n'y a pas de barrières de sécurité. Ça n'a rien changé. L'architecte nous avait dit : *vu d'en haut, ce bâtiment ressemble à un papillon*. Qu'est-ce que c'est drôle ! Il y a des fuites partout, regardez ça. L'école précédente était moins belle mais elle était mieux. Ils auraient dû la réhabiliter. » (Un parent d'élève)

« La taille des classes est un vrai problème. Avant, j'avais une grande classe pour faire de la différenciation car les niveaux entre les enfants sont différents. Maintenant, c'est très compliqué. C'est une organisation quasi impossible dont les premières victimes sont les enfants. » (Une institutrice)

« Il y a deux gros défauts dans l'architecture de cette nouvelle école. Le premier, c'est la taille de la cour de récréation qui a été fortement réduite. Elle ne fait plus que 100 m². Les enfants ne peuvent plus, par exemple, jouer au foot. Cette cour, on va la traîner pendant quarante ans. Vous voyez ce que je veux dire ? Le deuxième défaut, c'est celui de la taille des classes. Elles ont été réduites de 10 m². Elles ne font plus que 50 m². Inévitablement, cela crée parfois des tensions dans les classes. » (Le directeur)

Établissement dont l'architecture rigide et étouffante ne reconnaît pas la vie d'une école située dans un quartier socialement défavorisé, l'école publique du Bélier, comme les autres écoles de la ville, souffre des manques et des insuffisances d'un État central qui a fini par la scléroser. Malgré les bonnes volontés sur le terrain, elle constate, impuissante, que le régime d'instabilité auquel elle est soumise affaiblit ses objectifs :

« Globalement, il y a de quoi être satisfait de ce qu'on a bâti ici. Maintenant, le métier est très difficile. C'est dû à la zone d'intervention et à la surcharge de travail que cela nous donne. On est assistant social, infirmier, instituteur, éducateur. On est en permanence sur le qui-vive pour éviter que les violences de toutes sortes investissent l'école. Et malgré nos exigences en matière d'enseignement, le programme est lourd. La suppression du samedi matin est une catastrophe ici. Notre bonne volonté ne suffit pas. On est face à des gamins et des familles difficiles, et des conditions de travail dégradées. » (Un instituteur)

Est-ce que tous ces aspects isolés expliquent objectivement ces passages à l'acte, ces jets de projectiles contre les conducteurs de bus ? L'environnement social dans lequel ils grandissent nourrit chez certains enfants un tel pessimisme qu'il règne entre eux et les institutions une tension telle que ces violences paraissent en être directement le produit. Dans cette atmosphère de désillusion radicale, l'école des quartiers populaires est en situation d'infériorité collective, marginalisée sur la carte scolaire, et sombrant parfois dans un misérabilisme contraint, faute de reconnaissance sociale et de moyens compensatoires. Un témoignage recueilli au collège Sonia Delaunay souligne le désenchantement violent d'une école minorisée, comme ses élèves :

« Ce matin, j'accueillais les professeurs qui venaient corriger les copies du brevet, puisqu'on est centre d'examen. Ces professeurs venaient d'autres établissements. Ils me disaient : *Je me suis garée à cet endroit-là, est-ce que ça craint pour ma voiture ?* »

Après un long silence, notre interlocuteur reprend la parole :

« J'ai l'exemple d'un élève qui est allé à Saint-Cyr pour une journée portes ouvertes en ambition réussite. Il nous a dit qu'il a été l'objet là-bas de discrimination raciale. On lui aurait dit : *T'es une racaille !* Depuis, il le vit mal. On en a beaucoup parlé cette année avec lui. C'est un enfant qui vit désormais avec la rage. »

En fin d'atelier, cette personne nous fit la confidence suivante, renforçant cet état de minorisation des écoles publiques de Grigny :

« En discutant avec d'anciens élèves, on a découvert que plusieurs d'entre eux avaient été regroupés dans une même classe au lycée Corot, l'établissement public de secteur (situé à Savigny-sur-Orge). Ils nous disaient qu'ils sentaient que ça n'était pas une question de hasard. Dans les conversations avec d'autres élèves, on parlait de leur classe comme la classe de la Grande Borne, une classe de racailles, quoi ! Je suis convaincu que certains enseignants ne veulent pas s'occuper d'eux. »

Quels effets de l'égalité des chances dans ces territoires ?

A – Une notion rejetée

Au lendemain des révoltes de l'automne 2005, les pouvoirs publics considéraient ce mouvement à la fois comme une charge contre leur autorité, répandant dès lors un discours d'ordre - la sécurité étant maintes fois magnifiée comme la garante des cohésions sociale et nationale - introduisant par ailleurs, pour répondre aux revendications de droit commun exprimées par un certain nombre d'acteurs sociaux dans ces semaines d'effervescence, une conception inédite de l'universalisme français : la condition d'égalité entre tous les individus s'incarne désormais dans ces lieux dans une notion qui échappe aux droits fondamentaux qui forment la République. L'égalité des chances, puisque c'est de cela qu'il s'agit, ignore en effet les acquis irréversibles de la République, subordonnant le sort des individus qui vivent dans ces territoires à l'aléatoire de l'existence. A cette fin, l'État n'est plus le garant des droits que la constitution accorde à chaque citoyen. Son pouvoir est d'atténuer les effets de l'arbitraire de la chance d'être bien né ou pas.

Cette notion d'égalité des chances est rejetée par la quasi totalité de nos participants, que ce soit ceux de la Grande Borne ou de la cité Balzac. Les réactions d'étonnement à notre question – nombreux sont ceux qui ne connaissent pas l'existence de ce dispositif comme celui du préfet délégué pour l'égalité des chances et de l'agence chargée de son application (l'Acsé) – nous ont parfois valu des propos fermes : « Si c'est une blague, elle n'est pas drôle ! ». Il nous a alors fallu rappeler dans le détail la chronologie des faits et le fil conducteur politique de cette procédure.

« L'égalité des chances ? (Elle rit) Il faut croire en l'égalité des chances. Pff... Je pense que c'est se voiler la face. Il n'y a même pas d'égalité des droits, alors l'égalité des chances. » (Une salariée d'une association de soutien administratif et juridique à la Grande Borne)

« Ça existe l'égalité des chances ? Et qu'est-ce que c'est concrètement ? Pour moi, tout le monde doit avoir sa chance. Un habitant est venu me voir dans ma loge pour me parler de son fils qui est en classe de terminal et qui ne trouve pas de stage. Cet homme m'a dit ceci : *j'ai bien éduqué mes enfants, ils ne font aucune bêtise. Pourtant, ils sont catalogués « Grande Borne » à l'extérieur, comme ceux qui caillassent. Qu'est-ce que je peux faire ?* Je lui ai dit qu'il devait se battre mais que voulez-vous lui répondre à ça ? » (Un habitant de la Grande Borne, gardien d'immeubles)

« Un préfet pour l'égalité des chances... Ça fait joli mais ce ne sont que des mots qui ne soulagent pas les maux. On ne décrète pas l'égalité des chances. Le problème, c'est qu'ici les gens naissent inégaux. Le problème, ce n'est pas la chance, c'est l'inégalité qui empêche de se projeter vers l'avant. La chance pour nos gamins, ce serait gagner au loto ou devenir footballeur professionnel, ce que je ne peux que contester en tant qu'enseignant. » (Un professeur de collègue à Grigny)

« L'égalité des chances est une bêtise, un ersatz de solution. Prenez le CV anonyme, une couillonnade. Les gens l'ont d'ailleurs très vite compris. Ils n'ont pas toujours l'analyse mais ce qui est sûr c'est qu'ils ont la compréhension du ressenti. Le vrai problème de nos institutions et du politique, c'est qu'ils s'enferment dans des concepts qui sont contredits par la réalité. Il arrive que des gens viennent me voir et me disent : donnez-moi une chance. Je plaisante en leur disant que je ne suis pas la Française des Jeux. Plus sérieusement, je leur dis que, parce que je les respecte et qu'ils sont des personnes dignes, je ne joue pas à ça. Quand des élus jouent à ça, c'est du clientélisme. » (Un cadre de la ville)

« L'égalité des chances est la plus grande fumisterie linguistique que les politiques ont inventée. Le principe de l'égalité ne repose pas sur la chance. Cette terminologie va bien avec l'idéologie dominante : t'as de la chance ou pas. C'est horrible. » (Un élu de la ville de Grigny)

Outre une contestation d'un intitulé qu'ils considèrent comme *insincère*, ce qui revient dans les discours de nos participants, c'est qu'au fond, il affirme la fin d'un idéal de condition, occultant de fait le caractère ségrégatif et discriminant de notre société. En soumettant ces habitants à l'épreuve du hasard, le pouvoir politique condamnerait de façon irréversible *leur droit d'avoir des droits*. De sorte qu'ils n'auraient aucune alternative que celle de leur minoration dans la République.

« Le Plan Espoir Banlieues, l'égalité des chances : tout ça ce sont des paroles. Il y a toujours des problèmes de logements et les jeunes n'ont pas de boulot. De toute façon, il ne faut pas se faire d'illusion. Nous les douze jeunes des quartiers de Vitry qui ont été embauchés au Mac/Val après six mois de formation, on a eu de la chance. Il faut être réaliste, qu'on arrête de croire ce qu'on nous dit. Il y aura toujours de la discrimination. Si on veut vraiment réussir, il faut se bouger même si ça ne suffira pas. » (Une jeune adulte, salariée du Mac/Val à Vitry)

« L'égalité des chances, c'est comme la discrimination positive, c'est de la foutaise. Si au moins ils regardaient les quartiers différemment. Si au moins ils prenaient leurs habitants pour des citoyens... Ce qui intéresse les politiques, c'est les bons Beurs et les bons Blacks pour rejoindre leur camp. Moi, on m'a appelée pour être dans une liste aux régionales de 2010. Pff... Comment voulez-vous qu'un gamin s'en sorte dans une école qui n'a pas les moyens de l'aider ? Ils sont où les profs expérimentés qui savent tenir leur classe et se faire respecter ? Comment parler d'égalité des chances quand on parque les gens en difficulté au même endroit et que leurs enfants vont dans la même école ? » (La coordinatrice de projet au centre social Balzac à Vitry)

« La seule réponse visible aux émeutes de 2005, c'est la rénovation urbaine, la fin des barres. Le reste... C'est quoi l'égalité des chances ? Des heures de soutien scolaire après les cours ? Mais il n'y a plus de profs ni de moyens. On vire de plus en plus tôt les gamins perturbateurs pour soi-disant permettre aux plus calmes de mieux travailler. C'est ça l'égalité des chances ? » (Un éducateur de prévention à Vitry)

« Ça veut dire quoi égalité des chances ? Quand un enfant habite Balzac, il doit en faire plus que les autres. Mieux, il faut qu'il parte pour espérer s'en sortir. J'ai un neveu qui est devenu

prof et un cousin qui est en école de médecine. Mais il y en a combien qui ont toute cette force de caractère pour se battre jusqu'au bout ? » (Une habitante de la cité Balzac)

« Quand vous vous appelez Rachid, vous travaillez au McDo ou dans un restaurant grec. J'en connais qui ont des diplômes mais qui travaillent dans des secteurs qui ne sont pas au niveau de leurs études. L'égalité des chances, c'est du mythe, un rêve. Ce sont des mots pour les Français de souche, pas pour nous. » (Un jeune adulte « déménagé » du quartier Balzac)

« Aujourd'hui, on ne peut rien faire contre les entreprises qui refusent d'embaucher des Grignois. Les jeunes de Grigny n'arrivent même pas à travailler au McDo à Viry-Chatillon ou à celui de Fleury-Mérogis. Il y a une inégalité dans la prise en compte des personnes. » (Un jeune adulte, président d'une association à Grigny)

B – La fin du contrat social ?

Ces phrases qui frappent, parce qu'elles éclairent le désarroi qui n'a jamais quitté ces territoires de la relégation, sont visiblement autant d'avertissements pour mettre en garde contre le risque d'une idéologie qui, à trop louer la méritocratie – puisque c'est aussi de cela qu'il s'agit quand elle invoque « la chance » -, est en train de retirer tous les repères sociaux dont disposent les individus pour se sentir encore appartenir à la communauté nationale. Les salariés du secteur public qui ont participé à nos ateliers dénoncent à plusieurs reprises les effets de cette dérive de position contraire à leur manière de penser leur engagement dans ces cités. Ce nouvel état de choses change à leurs yeux dangereusement les règles du jeu.

« On ne peut pas parler d'égalité des chances. D'abord, ça n'existe pas. C'est un slogan. Je travaille en plein dedans et on a du mal. Nous, on est censé accompagner des enfants pour qu'ils progressent mais il y a tellement d'inégalités dans notre société, ce ne serait pas inutile si sur les politiques de l'emploi et du logement, par exemple, il y avait de vrais moyens. On accompagne des enfants mais on sait très bien que l'Éducation nationale doit d'abord traiter les questions sur le fond. Cela ne veut pas dire que les dispositifs proposés soient des leurres mais ils ne sont pas opérants. » (Une cadre de la politique de la Ville à Grigny)

« L'égalité des chances est notre objectif affiché. De toute façon, il n'y a pas d'égalité des chances. Qui peut dire qu'un enfant de Balzac a les mêmes chances que celui qui vit à Saint-Maur dans le Val-de-Marne ? Nous, institution scolaire, on fera tout pour qu'un enfant ait de meilleures chances pour réussir. Je crois beaucoup à cette idée de donner plus à ceux qui ont moins. Décréter l'égalité, c'est hypocrite. » (Le directeur d'une école primaire à Vitry)

« Il n'y a pas d'égalité des chances quand on habite à la Grande Borne. Il y a cette étiquette qui est là, bien ancrée. Hier, un locataire m'a demandé pourquoi il n'a pas le droit d'habiter à Evry. Je lui ai dit que ça n'est pas vrai, qu'il a le droit d'habiter où il veut même si je sais que ça n'est pas vrai. Evry ne veut pas de locataires de la Grande Borne, Juvisy non plus. Ces gens ne

sont pas dupes. Bien sûr, je ne peux pas laisser passer ça mais je me sens frustrée. Je peux dire que je mens par omission. On ne peut pas leur dire que le maire de telle ville ne veut pas loger les gens de la Grande Borne, c'est compliqué. Résultat, j'ai plusieurs personnes qui donnent l'adresse d'un membre de leur famille qui n'habite pas Grigny pour chercher du travail. Ça me tue parce que c'est démoralisant. » (Une employée d'un bailleur social à Grigny)

Abandonner leur sort, comme ils l'estiment, au « caprice de la chance », aboutit, selon la plupart de nos interlocuteurs, à s'exposer à la menace du « chaos ». Quand ils pronostiquent un nouveau désordre urbain, c'est davantage la crainte que tout le corps social de ces territoires ne réponde plus, qu'ils expriment. Isolés, gouvernés par la peur (sécuritaire mais aussi sociale), ils y perçoivent le danger de la fin du contrat social en un lieu qui échappe au regard.

« Je suis inquiète pour le devenir de ce quartier. Je misais énormément sur l'Anru. Je pensais que ce projet réglerait des choses. Que la démolition et le désenclavement changeraient les choses. On en est toujours au même point à la Grande Borne. Les gens ne se font pas d'illusion. » (Une employée d'un bailleur social à Grigny)

« Je suis inquiet pour l'avenir de Grigny. On a besoin d'un homme de cœur, quelqu'un qui dise : *j'ai pitié de ces gens*. Aujourd'hui, Grigny est une ville poubelle. Les classes moyennes se barrent. Elles logent tous les pauvres venus d'ailleurs, ces laissés-pour-compte dont aucune ville ne veut. » (Un jeune adulte, membre d'une association socioculturelle du quartier de la Grande Borne)

« Qui sont les plus touchés par la crise et les injustices en France ? Les quartiers. S'il y a du changement, ça viendra des quartiers. Ce n'est pas le Français moyen qui va se révolter. Il a trop de crédits qui l'écrasent. Dans les quartiers, les gens n'ont rien à perdre. Ils ne vivent pas, ils survivent. » (Un jeune adulte, président d'une association à la Grande Borne)

« On a atteint un tel mal-être dans ces quartiers, qu'on peut se demander ce qui pourrait empêcher de nouvelles émeutes. Les gamins sont vraiment dans un état de rage impressionnant. On en parle souvent entre nous. On entend des rumeurs : *on appelle au sang, on va raser Grigny de la carte*. Je ne vois pas comment des émeutes peuvent être évitées. On se sent fragile. On est démuni parce qu'on se sent seul. » (Une employée du service prévention de la ville de Grigny)

« Les jeunes n'ont pas peur de la police. Ils pourront mettre autant de policiers qu'ils veulent pour les calmer, ça ne marchera pas. On ne naît pas délinquant. Tout le monde veut s'en sortir mais c'est difficile pour nous. » (Un élève en classe de troisième au collège Jules Vallès à Vitry)

« Ça ne s'arrêtera jamais et ce sera encore plus violent. Il y a des jeunes du quartier qui disent que leur vie est foutue. Ils ont des armes. Ils ne se posent plus la question de ce qui est bien ou mal. En face, ils refusent de comprendre la réalité. Quand ça leur tombera dessus, ce sera trop tard. » (Un élève en classe de troisième au collège Jules Vallès à Vitry)

Quelle police dans ces territoires ? Quelle exigence démocratique ?

A – Les lois de la guerre urbaine

Pourquoi revenir sur la police dont on a vu que les pratiques sont fortement décriées dans nos différents ateliers ? Ce qui nous incite à évoquer à nouveau cet acteur de la cité, c'est le rôle qui lui est dévolu depuis quelques années dans ces lieux : celui d'agent de cohésion sociale de la vie de ces territoires. Cette qualité, elle se l'est à la fois attribuée, au motif qu'elle forme le dernier service public dans une aire sociale violente, et elle lui a été conférée par un pouvoir politique en guerre contre les révoltes de ces territoires. C'est donc une police en guerre qui oeuvre dans ces quartiers. Depuis les troubles de l'automne 2005, son action s'est restructurée à cet aune, s'insérant dans un système de répression qui n'écarte pas des moyens à *la limite*. Rappelons ces doléances déjà évoquées : les contrôles d'identité expéditifs, les tutoiements permanents des jeunes, les opérations d'étreinte autour du quartier en occupant massivement les abords de la cité (nous évoquons ici la Grande Borne), les refus fréquents d'enregistrement de plaintes au commissariat de Grigny, etc. De façon pragmatique, ce qui est dénoncé, c'est une absence de police du droit commun.

« La police joue avec les jeunes à ce jeu de l'effet de coq. Elle ne sait pas faire la distinction entre les jeunes qui sont dans la délinquance et les autres. Et puis, on a l'impression à la Grande Borne d'être en état de siège quand il y a des opérations de sécurisation. On ne peut y entrer ou y sortir sans être contrôlé. Les policiers se sentent en état d'inquiétude et pour compenser cette inquiétude, ils ont des manières de faire offensives et agressives : la loi, c'est moi, t'es là pour subir. J'ai des témoignages de jeunes qui ont reçu des coups dans la bagnole de flics. » (Un fonctionnaire de la ville de Grigny)

« Les flics ont pris les codes de certaines bandes. Ils parlent comme les jeunes, ils ont les mêmes attitudes. » (Un habitant de la Grande Borne)

« Une fois, mon fils a été frappé par des policiers, comme ça, alors qu'il rentrait chez nous. Il avait ses papiers mais ils lui ont mis des baffes. On n'a pas porté plainte. Cela n'aurait servi à rien, on ne peut rien faire contre eux. » (Une habitante de la cité Balzac)

Cette impuissance des individus, confrontés au quiproquo qui s'est installé entre le rôle de la police dans les banlieues populaires et des méthodes manifestant une autre mission, celle d'un ordre soumis à ses propres lois, les lois de la guerre urbaine, ne cesse de grandir. C'est dans ce contexte troublé (et troublant) que plusieurs participants à nos ateliers nous ont livré des témoignages pour nous signifier combien la police, dans leur cité, est l'instrument d'un pouvoir partial. A la Grande Borne, nombre d'incidents nous ont été contés par plusieurs participants, comme pour nous décrire cet état d'exception dans lequel se trouverait le quartier :

« Je suis une des deux mamans malmenées l'année dernière par la police. Je rentrais d'une réunion vers cinq heures de l'après-midi. Mon grand (fils) était dehors. Il jouait au foot avec ses copains quand des CRS sont arrivés. Ils se sont mis à fouiller tous les jeunes. Je m'étais approchée. Deux policiers m'ont empêchée d'avancer. L'un d'eux m'a dit : *rentre chez toi*. Je leur ai dit qu'ils étaient en train de provoquer ces jeunes et mon fils avec leur contrôle. Ils m'ont alors ramené mon fils et m'ont dit de m'en aller. Un jeune n'avait pas ses papiers sur lui. Voyant ça, son père est alors sorti avec la pièce d'identité de son fils mais les policiers ont refusé de la prendre. Des jeunes se sont mis à crier à l'injustice, disant que ce qui se passait n'était pas normal. D'autres CRS sont arrivés, il y en avait partout. J'ai eu peur quand j'ai vu qu'ils commençaient à charger dans tous les sens. J'ai été blessée. Quand j'ai voulu porter plainte, le commissariat ne voulait pas enregistrer ma plainte. J'ai dû insister pour me faire entendre. J'ai été marquée dans ma tête et dans mon corps par cette affaire. Tout ne peut pas être permis à la police. Si des journalistes n'avaient pas parlé de cette histoire, est-ce que le procès de ces policiers, que j'attends maintenant impatiemment, aurait eu lieu ? Je ne crois pas. » (Une habitante du quartier)

« Un soir, l'ancien commissaire entre dans un bar aujourd'hui fermé. Il était accompagné de plusieurs de ses hommes. Il a fait baisser le rideau de fer et dit aux gens qui étaient dedans de se coucher par terre. Il y avait beaucoup de vieux du quartier qui jouaient aux dominos. Il leur parlait comme on parle à des chiens. Il voulait leur montrer qu'il était le boss de la cité, que les gars de la Grande Borne, il les écrasait quand il voulait. Des gens du quartier ont entendu des cris venus du café, des jeunes s'en sont approchés. Le commissaire est finalement parti avec ses hommes quand il eut fini son jeu de répression et de peur. Ce type avait une sale réputation. Il était dangereux pour le quartier. Il a fallu qu'il soit coincé pour des affaires illégales pour que ses chefs s'en rendent enfin compte et le virent. » (Un habitant de la cité)

A Vitry-sur-Seine, c'est une histoire en forme d'exactions policières impunies qui nous a été rapportée plusieurs fois, sans que l'on puisse en vérifier l'exactitude. Elle raconte l'histoire d'un camion fou. C'est une conseillère municipale qui nous l'a délivrée la première fois :

« Il s'est passé des choses bizarres ici. Les jeunes font attention à ne pas se retrouver seuls tard le soir dans le quartier. Ils savent que si la police les coince, elle va les embarquer dans un camion et les emmener dans un coin isolé du département pour leur mettre dessus. Ce sont des jeunes qui m'en ont parlé. Ils savent que c'est des flics qui leur ont fait ça. Ils ont été tabassés individuellement et jetés au bout du Val-de-Marne. Aucune plainte n'a été déposée. Celui qui porte plainte a peur que ça lui retombe dessus. J'ai essayé de soulever cette histoire mais les jeunes ne veulent pas que je fasse quelque chose. »

Devant notre incrédulité, elle appelle son fils qui confirme son propos :

« Personne ne porte plainte ici contre la police parce que ça ne servirait à rien. Les flics font ce qu'ils veulent. C'est donc œil pour œil et dent pour dent avec eux. Ils nous cherchent, on les cherche ».

« Cette histoire du camion fou est vraie. Elle renvoie une image désastreuse de la police. C'est un jeu de cow-boys. J'ai assisté à une scène où un gamin recevait des coups d'un flic. J'ai voulu intervenir, le flic m'a repoussé. On a eu des réunions en CLSPD et c'est toujours nié par la police. Rien n'y a changé. » (Un éducateur de rue)

« Bien sûr que l'histoire du camion fou est possible. Aujourd'hui, les policiers ne sont pas contrôlés et les jeunes qui s'engagent dans la police n'ont plus la vocation. Tout ça crée des dérives. Cette histoire du camion m'a été racontée par des jeunes, certains qui étaient en garde à vue, tabassés à ce moment-là et remis en liberté. Malgré mes conseils, ils disent préférer se venger que de porter plainte. Ils ne font pas confiance en la police. » (Un conseiller municipal)

Les policiers interrogés rejettent cette accusation, les situations décrites n'ayant pas engendré de plaintes. Elles restent à leurs yeux au stade des sous-entendus et des approximations, quand bien même ce tableau d'un corps indiscipliné, voire à *la limite*, nous a été reconstitué par des individus venus d'horizons différents :

« L'histoire du camion fou est une légende urbaine. C'est exagéré, tout cela. J'entends tellement de choses sur ce que la police est sensée faire... On est certes des êtres humains, mais de là à commettre des choses répréhensibles... Il y a un principe dans la police : tout se sait, même dans le privé. Quand il y a des courriers de gens qui se plaignent de mauvaises manières de policiers, de CRS, on fait suivre, on enquête. » (Un officier du commissariat de Vitry-sur-Seine)

Est-ce que l'histoire du camion fou tient de la légende urbaine ? Avant de répondre à cette question, rappelons que ce qui caractérise ces lieux depuis les révoltes sociales de l'automne 2005, c'est que ce type de récits s'insère dans un mécanisme répressif saturé par le règne de l'arbitraire dans nombre de champs de la vie de la cité : les difficultés d'accès à un logement, de mobilité résidentielle, d'accès à un emploi, d'accès aux droits tout court. De sorte qu'on pourrait renverser la question : est-ce que ce règne de l'arbitraire qui marque ces lieux, et qui suscite des rejets de l'institution policière, créant de la sorte les conditions d'un décor de faits-divers permanents, accreditte spontanément le risque de toutes les légendes, comme celui de toutes les défaillances du système de maintien de l'ordre dans ces lieux ? Le contre-feu de la rumeur, comme l'ont étudié Kapferer et Morin, apparaît alors impuissant tant l'accumulation de faits qui témoignent des *limites* de la légalité dans ces territoires décrit des sphères où l'exception tient parfois de la règle.

B – Le régime des violences symboliques

Nous avons évoqué plus haut ce climat de fait divers qui règne dans ces endroits, le paroxysme de cette atmosphère mortifère s'observant à la Grande Borne. Pour en percevoir l'effet implacable et questionner le rôle qui a été dévolu à la police depuis les révoltes

sociales de l'automne 2005, une description des choses vues est nécessaire. Ainsi, nous avons constaté plus d'une fois l'omniprésence des compagnies de CRS aux entrées de la cité, principalement du côté de la nationale. Alignés les uns à côté des autres, ils occupent le terrain. Quelques-uns d'entre eux contrôlent partialement les identités des conducteurs qui entrent ou qui sortent. Cette partialité n'est pas une figure de style. Elle nous a été suggérée plus d'une fois par les résidents du quartier. Citons un de ces témoignages :

« Vous voulez voir ce que c'est que ces contrôles ? Montez avec moi lorsqu'ils sont là et vous verrez en direct comment ça se passe. Je dois me faire contrôler en voiture au moins une dizaine de fois par semaine. Je ne dis plus rien. Une fois, j'avais dit à des flics que j'étais prêt à leur faire des photocopies de mon permis, de mon assurance, de ma carte grise, ils ont menacé de m'embarquer. Alors j'ai décidé de fermer ma gueule. Je donne mes papiers comme un gentil garçon et j'attends qu'ils me laissent partir. » (Un habitant du quartier)

Ce régime d'une violence symbolique, plusieurs de nos interlocuteurs qui ne vivent pas à la Grande Borne, mais qui y travaillent ou qui y exercent une activité bénévole, nous l'ont conté à travers des exemples de traitements différenciés.

« Je me suis retrouvé dans une file de voitures qui attendaient de rejoindre la nationale. Des flics faisaient leur habituelle opération de contrôle à cet endroit-là. C'était mon tour. Je m'arrête devant eux quand l'un d'eux me fait signe de rouler. J'ouvre ma vitre et lui demande pourquoi il ne me contrôlait pas, il m'a alors demandé de partir sans discuter. J'étais très gêné. Est-ce parce que la couleur de ma peau est blanche que j'y ai échappé ? En tout cas, tout ça m'avait mis mal à l'aise. » (Un fonctionnaire de la ville)

« Je quittais mon boulot en fin d'après-midi quand je suis tombée sur un barrage de police. Arrivé à ma hauteur, le policier m'a dit que je pouvais passer. Je pouvais donc doubler les véhicules qui étaient devant moi et qui attendaient d'être contrôlés. J'étais contente de ne pas rester coincée dans la file car j'étais pressée, mais j'étais dans le même temps terriblement mal à l'aise de doubler tous ces gens. Je profitais malgré moi de quelque chose d'illégal, de honteux même, mais qu'est-ce que je pouvais faire ? J'en ai parlé après avec des habitants qui m'ont dit qu'ils comprenaient mon malaise, mais j'avoue que c'est quelque chose de pénible. Cette manière de faire de la police est tellement injuste qu'on se sent otage. Moi, en tout cas, je le ressens comme ça. » (Une salariée d'une administration locale)

Outre ces pratiques de transgression reprochées aux forces de l'ordre, il apparaît d'autres éléments démonstratifs dans le traitement policier de la Grande Borne. Ce qui frappe l'observateur, c'est que nous avons affaire à une police qui s'est spectacularisée dans ses méthodes. Evoluant en petits groupes, vêtus d'un équipement digne d'unités militaires (taser, bouclier, grenade explosive, pistolet, flash-ball, etc.), parfois soutenus par un hélicoptère qui survole la cité, voire d'une technologie qui offre à la chaîne de commandement des images du lieu captées dans la nuit et visibles depuis une structure provisoire, ces hommes occupent, voire pacifient le terrain. L'utilisation de ces termes n'est pas impropre. Depuis fin 2005, en effet, la mission de la police n'est plus d'assurer sa fonction régaliennne de gardienne de l'ordre dans la sphère publique, tant elle s'est fondue dans ce nouvel appareillage qu'est la contre-guérilla

urbaine, selon le principe que le terrain l'impose. La police, telle qu'elle se montre dans les territoires du droit commun, semble agir comme en territoire ennemi. Les civilités qui font la vie d'une cité, avec ses formes de reconnaissance de l'autre – où les individus se saluent, se respectent, se parlent tout simplement – sont ici inexistantes. Dans leur immense majorité, les participants à nos ateliers nous ont confié n'avoir aucune relation de ce type avec un policier. Ils déclarent que dans ce contexte de tensions et de soumission au règne d'un arbitraire policier, ces relations civiles sont impossibles. Un témoignage nous revient ici, exprimant ce qui serait une gageure aux yeux de notre intervenant. Nous étions dehors, nous apprêtant à rejoindre sa voiture qui stationnait dans un des nombreux parkings de la cité. Des CRS marchaient le long de la rue :

« Regardez-les. Regardez comment ils sont habillés, et comment ils marchent, comment ils regardent les gens du quartier. On dirait des cow-boys habillés en robocop. Ça n'a pas toujours été comme ça. Lorsqu'il y avait des îlotiers dans le quartier, on avait de bonnes relations avec la police. Ça ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de problèmes, mais personne ne se plaignait de la police. Elle faisait son boulot, point à la ligne. Les îlotiers connaissaient les prénoms de presque tout le monde. Ils entraient dans toutes les allées. Il y a des familles qui les invitaient à prendre le thé ou le café, la mienne par exemple, mais tout ça est impossible avec cette police. On dirait qu'on est comme des indigènes pour eux. Ils sont agressifs et ils parlent mal à tout le monde, pas seulement aux jeunes, il faut le dire, à tout le monde. Personne ici n'aime cette police. On veut une autre police, une police qui fait son travail correctement, polie avec les gens et qui ne juge pas les habitants de la Grande Borne. On dirait qu'ils sont ici comme dans un zoo. » (Un résident de la Grande Borne)

Derrière cette plainte, c'est une assignation abusive au pouvoir policier qui est dénoncée, dont le but premier serait d'entraver et de décourager l'existence des habitants de la Grande Borne en y instaurant un climat d'exception. L'expression « indigène », entendue ici comme à d'autres moments dans la bouche de plus jeunes, fait écho à cette assignation à résidence. Elle veut traduire un enfermement, le terme internement serait peut-être plus pertinent car il donne acte de ce que cet « indigénat » interprète une politique d'État dans ce territoire. Il n'est pas inutile de rappeler que la police représente aux yeux des habitants de ces quartiers l'unique figure de l'État. A la Grande Borne, par exemple, si l'on excepte un petit bureau de Poste, on n'y recense aucune autre administration publique qui y aurait des bureaux d'accueil – que ce soit EDF, GDF, France Télécom, le Trésor public, la police nationale, etc. Plus étonnant, l'Opievoy, le propriétaire de plus de 3 000 logements dans la cité, a déménagé, il y a quelques années, ses locaux à plusieurs kilomètres de là, à... Ris-Orangis. Ce vaste territoire de plus de 13 000 habitants, soit l'équivalent d'une petite ville, n'est maillé que d'associations se consacrant au social et à l'humanitaire - tenues majoritairement par des bénévoles - et des services publics de rigueur (écoles maternelles et primaires, PMI, crèche). Le centre de vie sociale, un bâtiment neuf qui abrite depuis un an une médiathèque et des activités socioculturelles, n'est pas en possession des critères symboliques qui sortiraient la Grande Borne de son statut définitif de territoire primitif.

La présence massive de ces compagnies de CRS prête à ces individus cette idée que la Grande Borne est hors de la communauté nationale et qu'elle serait représentative d'une

menace pour cette même communauté. Absence des services d'État et omniprésence policière témoignent, dans cette perspective, de ce que ce quartier, désigné en quelque sorte comme une société particulière, serait un vice primitif du territoire : un ensemble de communautés particulières, étrangères à la vie collective et extérieure au destin de la nation.

Cette policarisation du territoire de la Grande Borne a des effets ravageurs et inquiétants. De ce processus de réclusion forcée, productrice d'un entre soi qui se dérobe à la relation à l'Autre et à un horizon qui s'ouvrirait au-delà des frontières du quartier, il règne une atmosphère de « guerre civile larvée ». Entendons-nous bien, il ne s'agit pas dans une problématique de recherche d'établir un pronostic aventureux sur l'issue de cette radicalité d'État à laquelle est en train de répondre aussi violemment une radicalité de la cité. Notre hypothèse s'inscrit dans ce moment décisif qui révèle un pouvoir central qui rompt le contrat social entre la nation et une partie de ces territoires et leurs habitants, manifestant, à travers une détérioration continue des politiques publiques – refondues dans une idéologie qui manifeste la prégnance méritocratique, à rebours du droit commun et de l'égalité de traitement des individus - et une stratégie policière de pacification de ces lieux, une politique du chaos inhérente à toutes les situations d'arbitraire et de minorisation d'un groupe social. De ce point de vue, les révoltes de l'automne 2005 se profilent comme le premier âge de la révolte sociale de ces territoires. A relire, en effet, les témoignages des participants à cette étude, on repère chez certains une forme de mise en demeure à la raison sécuritaire de l'État, développant un impératif à réagir, ce qui peut être entendu comme un avertissement, dévoilant sans ambiguïté une perspective mortifère :

« Les frustrations des jeunes, comme des plus âgés, sont loin d'avoir disparu. Je vois beaucoup d'enfants, et de plus en plus jeunes, qui sont dans des situations de dépression, sans goût pour la vie. » (Une fonctionnaire territoriale impliquée dans l'action éducative à Grigny)

« Il y a à la Grande Borne un climat de tension, une très grande précarité... Tout ça est très inquiétant. S'il devait y avoir une nouvelle bavure policière, ça déclencherait le pire. J'ai fait beaucoup de porte-à-porte aux dernières élections cantonales. J'ai rencontré tant de gens désespérés. Ils ne voient plus d'avenir meilleur pour eux, mais aussi pour leurs enfants. Ça, c'est nouveau. » (Une élue de Grigny)

« Ça ne peut que s'aggraver à la Grande Borne. Des jeunes ont la haine de la police. Ils veulent aller à la confrontation avec les flics. Ça va arriver un jour. Un jeune va lancer quelque chose de violent ou brandir quelque chose. C'est juste une question de temps. Si on ne résout pas vite les problèmes d'emploi et d'éducation, ça se dégradera. » (Un résidant de la Grande Borne, salarié dans le privé et responsable d'une association socioculturelle)

« Cette violence, ça s'arrêtera jamais. Ce sera encore plus violent. Il y a plus d'armes. Il y en a qui les utilisent plus facilement. Il y en a qui disent que leur vie est foutue. Ils se posent moins de questions. » (Un enfant en 3e au collège Jules Vallès à Vitry-sur-Seine)

« Je suis inquiet car ces jeunes ne sont plus en alerte comme ils l'étaient auparavant. Ils sont démotivés. Il n'y a que les drames qui les mobilisent. Et puis, regardez les chiffres du chômage : entre 40 et 60 % des moins de 26 ans sont sans travail, qu'ils soient diplômés ou pas. Le pire est donc à craindre. Ces mecs sont désespérés. » (Un conseiller municipal de la commune de Vitry-sur-Seine)

C – Le pathos de la négativité

L'hypothèse d'une évolution régressive de la situation, avec le quartier projeté comme un théâtre d'opérations militaro-policières, ne relève pas d'un pur concept. Elle est déjà réelle, on le voit à la Grande Borne, et se rapproche d'une guerre urbaine, meurtrière, celle-là. Cette espèce de guerre permanente, dans ce champ d'hostilité mutuelle entre une police militarisée et des jeunes désireux d'en découdre avec elle, oblige à repenser la politique dans ces lieux. Comment une société peut laisser se développer sur son territoire une aire d'exclusion qui minorise ses résidents ?

A maintenir ces lieux dans une situation stagnante, marquant dans le pathos de la négativité qui leur est renvoyé, c'est au bout du compte notre démocratie, ses principes et ses valeurs qui sont interpellés. Quand des territoires sont maintenus dans un état de non droit commun, que l'État, le garant du droit commun pour tous, y instaure une idéologie du désordre qui produit de la résignation et de la réclusion, c'est l'exigence démocratique qui est convoquée. Car d'une certaine manière, le scénario de l'inacceptable est redouté par tous les participants de nos ateliers, les plus jeunes y compris. L'offensive sécuritaire de l'État, conjuguée à la dégradation des politiques publiques en faveur des habitants de ces lieux, réduit à leurs yeux l'alternative à la régulation de ces territoires par la contrainte. A relire les analyses qu'ils font des « désordres » de l'automne 2005, on observe qu'ils considèrent que cet événement méritait une autre interprétation que l'orientation délinquante que le pouvoir politique lui avait donnée. Beaucoup estiment que la vérité de l'histoire de l'automne 2005 devrait être rétablie, c'est-à-dire la réhabilitation de cette idée que ce qui nourrissait ces révoltes résultait bien plus d'un désespoir de la politique que d'un mal-être social, « le social » étant perçu ici comme un leurre, car cédant à l'emprise étouffante des sciences humaines sur ces territoires. Partant du principe que la politique assigne ou restaure les positions dans la cité, ouvrant en quelque sorte le champ des possibles, ils dénoncent la mystification qui a été faite de ces « émeutes urbaines » catégorisant cet événement dans une dimension monolithique.

Si l'on se borne à des exemples manifestant ces points de vue, se trouve ainsi exploitée la constitution de ce lien établi par la police et rendu indiscutable dans les médias, entre les quartiers « épargnés » par ces révoltes et les trafiquants de drogue qui auraient eu une totale emprise sur ces lieux. Dans ce raisonnement, les quartiers troublés de 2005 ne seraient pas exposés à l'économie informelle. Or, l'un de nos deux terrains de recherche, la Grande Borne, qui fut fortement ébranlé par ces révoltes, est l'un des plus touchés par cette économie en Île-de-France. L'impératif du discours policier et médiatique ne fonctionne donc pas, comme il est inopérant dans une commune voisine de Grigny, Corbeil-Essonnes, où la cité des Tarterêts présente les mêmes similitudes : la machine de la révolte avait embrasé ce quartier alors qu'il se signale par de mêmes trafics.

Un autre exemple a opéré, au prix d'une méconnaissance ou, si l'on est moins sévère, d'un refus de reconnaissance de l'enjeu de ces révoltes. Sans figure charismatique, du moins identifiée comme telle dans sa construction médiatique, sans discours investi dans un savoir disciplinaire conçu dans les appareils dominants (les partis politiques, les syndicats, les organisations légitimées par les institutions), ces soulèvements ont perturbé les modèles du

conflit dans la sphère publique. Dans l'impossible détermination de son essence, et notamment dans l'impossible analyse politique de sa violence – à une interrogation sur la nature violente de ces révoltes, un des participants à nos ateliers nous a retourné le commentaire suivant : « Qui a brûlé un bâtiment public en Bretagne ? Des agriculteurs ; qui a dévasté le bureau d'une ministre à Paris ? Des agriculteurs ; qui a saccagé et mis le feu dans le centre de plusieurs villes du sud de la France ? Des agriculteurs ; qui les a condamnés comme on a condamné les violences de 2005 ? Personne » - leur portée symbolique fut déniée, mesurée au critère du seul discours social.

Coïncidence fortuite ou non, il est intéressant de relever, à vingt-deux ans d'intervalle, cette impuissance du pouvoir à faire face politiquement à l'épreuve de sa contestation par les habitants de ces territoires, figée dans une position autiste. A l'issue de la marche des Beurs qui avait drainé à Paris des milliers de résidents venus des quartiers populaires en décembre 1983, ce mouvement prolongeait les troubles de l'Est lyonnais de l'été 1981, le pouvoir socialiste y avait vu exclusivement la manifestation folklorique d'une revendication fraternelle et antiraciste, se fermant aux revendications politiques des auteurs de ce qui était déjà une révolte, qui réclamaient une égalité citoyenne dans la société française.

Quand les participants à nos ateliers pronostiquent le scénario du pire, ils désignent les limites de la guerre sécuritaire qui est menée à l'intérieur de ces lieux. Ce déchiffrement de la révolte suggère la nécessité à leurs yeux de replacer dans l'histoire récente la figure du révolté de 2005. Ils entrevoient dans la tension de ces révoltes le signe indéniable d'une prise de position fatalement bruyante, assurément colérique, parce que formée dans l'urgence de la situation. On pourrait résumer cette analyse d'une formule : quand on est retranché dans des vies sans perspective, quand on est relégué dans des lieux dominés par un État injuste, on cultive la contestation comme un rapport de force insurrectionnel. Ce que ces points de vue nous mettent finalement en demeure de penser, c'est que cette exigence démocratique implique un changement radical dans la représentation que notre société démocratique se fait de ces territoires et de leurs habitants. Saura-t-elle réinterpréter sa vision de ces lieux, y réinjecter ce droit commun qui traduit une appartenance à la communauté nationale ? On reste frappé à relire les commentaires des uns et des autres par le déclin de la parole politique dans ces discours. Nombre d'entre eux y voient un compromis des bonnes places et de rentes de classe juteuses, témoignant d'un clientélisme sourd à l'épreuve de l'égalité et à l'hétérogénéité sociale. Il nous semble que c'est ce manque d'autorité morale de la politique, dont la guerre larvée dans ces quartiers en serait le symptôme, qui explique cette défaillance dont elle est l'objet.

Cet affaiblissement de la politique comme le symbole du Commun est préoccupant, alarmant même. Tout se passe dans ces territoires comme si elle ne faisait qu'y énoncer les principes de son action – au lendemain des révoltes de l'automne 2005, elle avait largement discoursu sur l'égalité des chances – et que ces principes s'estompaient parce qu'elle ne cesse d'y jouer d'ambiguïtés. Dans une France où coexistent une demande vive de droits dans les banlieues populaires (au logement, à l'emploi, etc.) et d'égalité de traitement, qu'elle ne pouvait ignorer après les révoltes de 2005, et le particularisme de catégories sociales qui expriment des réactions défensives, prêtent à sacrifier ces lieux et leurs habitants, la politique

s'attache obstinément – à relire les commentaires de nos participants – à renforcer naturellement et matériellement ces derniers. Leur lecture de la politique est qu'elle est soumise à un rapport de force très défavorable à ces territoires. Dans ces conditions, la situation déboucherait inévitablement sur un scénario de l'inacceptable.

L'image des quartiers ou l'autre versant des politiques urbaines

A – Rendre attractif

Si la sécurité est au cœur de la production urbaine dans ces deux quartiers – sa visibilité est hégémonique à travers les stratégies nouvelles d'intervention de la police où domine un esprit commando de type contre-guérilla, une visibilité policière qui est moins connue en matière des choix urbains qui redessinent ces territoires (détournement de la démolition pour théoriser de nouvelles stratégies d'intervention policière, usage amplifié de la prévention situationnelle) – il est un effet qui demeure à l'écart de cette production « post-émeutes » et qu'il convient malgré tout d'analyser, c'est ce lien qui est fait entre le renouveau de ces territoires et leur image. Changer l'image de ces quartiers n'est pas une idée neuve. Déjà dans les années 1980, les développeurs de projet manifestaient ce point de vue que la mutation architecturale du bâti sera insuffisante dans ces quartiers si elle ne s'inscrit pas dans une action de communication destinée à rendre positive l'image de ces territoires dans l'opinion publique. Certains d'entre eux avaient sollicité l'avis de publicitaires, nous pensons par exemple à l'agence EuroRSCG qui avait conseillé aux promoteurs de la réhabilitation du Haut-du-Lièvre, à Nancy, de changer le nom du quartier. Plus récemment, usant d'une même logique, ce sont les bailleurs sociaux qui ont changé de nom, excluant de leur identité l'expression *HLM*, trop habitée à leurs yeux par les populations déclassées qui y vivent (les pauvres et les immigrés).

Les révoltes sociales de l'automne 2005 ont accéléré ce processus. Ce travail de déconstruction de l'image de ces quartiers est à la base même de cette entreprise de « reparamétrage » que sont les nombreuses démolitions qui y ont cours. Couper les liens avec la réputation de ces lieux signifie changer leur mode de régulation et attirer dans ce nouveau paysage une population dite « active ». A Vitry-sur-Seine, par exemple, les maîtres d'oeuvre du projet urbain ont d'abord commencé à neutraliser l'image de la cité Balzac. Embarrassés par le régime de scandale que le drame de la jeune fille brûlée vive a valu au quartier, une culture machiste exacerbée en outre par un documentaire, *la cité du mâle*¹, qui fut dénoncé par une partie des habitants car nombre de personnes interviewées ne résident pas selon eux à Balzac, les promoteurs de la rénovation urbaine se sont employés à mettre en oeuvre les conditions d'un retournement de cette image. Ainsi, qui dit nouveau lieu en construction, dit campagne de promotion de ce lieu en lui conférant un capital de sympathie. A Vitry-sur-Seine, ces maîtres d'oeuvre ont mobilisé un moyen décisif pour faire entendre ce nouveau territoire comme préoccupé en matière de respect de l'Autre : la phase de désignation par la ville des nouvelles rues. Il fallait dans cette campagne lier étroitement ce nouveau lieu à l'histoire des droits de la femme. Trois féministes célèbres furent convoquées : Olympe de Gouges, Elsa Triolet et Simone de Beauvoir. Conseillère générale du secteur et conseillère municipale, Evelyne Rabardel exprime clairement dans le bulletin *Quatre Pages* son sentiment combien ces nouvelles identités peuvent transformer l'image du lieu :

1. Diffusé en septembre 2010 sur la chaîne franco-allemande Arte.

« C'est très important de rendre hommage à des femmes qui ont été sur le terrain pour modifier les mentalités. Peut-être que les enseignants et les associations du quartier auront l'occasion d'en profiter pour nouer des dialogues autour de la place des femmes. »

Notre propos, ici, n'est pas d'interpeller ces choix, ça n'est pas le sujet, mais les conditions dans lesquelles les promoteurs de « Sud Ardoines » ont investi ce capital historique dans un lieu où les tensions entre les hommes et les femmes se sont souvent manifestées. Car si le modèle de tolérance véhiculé par ces trois personnages historiques était vraiment destiné aux habitants actuels de la cité Balzac, l'efficacité de la transmission des valeurs qu'elles ont défendues est d'autant plus contestable ici qu'aucun travail éducatif ni pédagogique n'a été mené avant l'inauguration politique de ces nouvelles voies de circulation. Finalement, ce que suggère cette stratégie de communication, c'est que la fin de la cité Balzac et l'essor de « Sud Ardoines » va prospérer dans un nouvel espace légitime, confident d'une histoire française qui disqualifie les règles du jeu (de vie) existantes jusqu'alors. Le commentaire qui figure dans le *Quatre Pages* après la citation d'Evelyne Rabardel est significatif de ce nouveau territoire des signes : « Une volonté de progrès salubre à n'en pas douter. »

De quel type de progrès est-il question ? Dans le chantier de la rénovation urbaine, ce qui est dit ici sans précaution, avec juste ce qu'il faut de charge morale (le progrès *salubre*), c'est que nous sommes au début d'un nouveau développement urbain défini par une autre autorité, qui déploie une autre conscience de classe : la classe des usagers consommateurs clients d'un entre soi dans l'esprit du temps. En ouverture d'une réunion publique de concertation le 29 avril 2011, le maire de la ville, Alain Audoubert, revendiquait les ressorts de ce nouveau territoire :

« Ce soir, le travail soumis à votre réflexion et à vos critiques s'inscrit dans la continuité des réunions organisées par la ville sur le « projet de ville – projet de vie », une ville qui répond le mieux possible aux besoins des habitants. [...] Cette démarche est inséparable des travaux en cours de mise en oeuvre dans l'ensemble des quartiers de la ville pour corriger les effets de l'urbanisation des années 60 notamment. On peut par exemple évoquer les projets en cours sur le quartier Balzac qui va prendre une tout autre image dans les années à venir. [...] »

L'avènement de ce nouveau décor, à l'image restaurée, suppose cependant la notion de périodisation. Les promoteurs locaux de l'effacement de la cité Balzac de la carte vitriote ont conscience de la nécessité de procéder par étapes pour dessiner un nouveau visage à ce territoire. En cela, la forte crise économique et la dégradation sociale dans un contexte de réorganisation de l'agglomération parisienne s'avèrent au bout du compte un atout dans cette entreprise de démantèlement de l'espace urbain préexistant. Il faut le rappeler : Vitry-sur-Seine est une ancienne commune ouvrière qui souffre de la désindustrialisation de l'appareil de production français. Avec l'émergence de la tertiarisation de l'économie et la moyennisation de la société, elle s'est convertie au développement d'une nouvelle géographie sociale de son espace. Cependant, nous devons prendre en considération dans cette analyse toute la singularité du roman de la comédie humaine qui a prospéré dans cette ville communiste depuis plusieurs décennies. Chômage de masse, « dortoirisation » de certains quartiers de la commune, tensions et douleurs sociales : l'émergence d'un nouveau lieu de croissance – les Ardoines – et de valorisation de la ville et de ses habitants, s'inscrit dans ce pay-

sage qui rêve de sa « déprolétarianisation ». De sorte que les promoteurs locaux ont vendu dans les réunions publiques et les médias ce prochain ordre urbain comme une chance pour la ville et ses habitants. Mais avant de construire les Ardoines et de supprimer Balzac, il y a cette phase de transition. L'avenir de la commune se joue dans cette promotion sociale de la ville. Le même Alain Audoubert, lors de cette réunion du 29 avril 2001, ne dissociait d'ailleurs pas ces deux faits :

« Depuis maintenant plusieurs années, nous travaillons avec l'EPA Orly Rungis – Seine Amont sur un projet global et ambitieux qui concerne tout le secteur situé entre la voie ferrée et la Seine. A moyen terme, ce secteur accueillera : une dizaine de milliers d'emplois ; la construction de logements diversifiés ; des équipements publics. Il s'agit d'une des zones majeures de développement économique et urbain du cœur de la région parisienne. C'est pourquoi l'État s'y intéresse au plus près. »

Considérée dans cette perspective, l'idéologie d'une remodernisation de la ville se révèle absolue car elle fait se converger deux intérêts : économique et sociologique. Aussi, qu'elle opère une démolition quasi totale de la vie sociale d'un quartier populaire compte peu car ce qui la compense, ce sont ces nouvelles possibilités d'abondance et de distribution équitable des fruits de l'économie financiarisée. Ce réalisme idéologique, le directeur général adjoint de l'EPA Orly Rungis Seine-Amont, Yannick Le Meur lui a donné ce soir-là une forme synchrone avec cette nouvelle temporalité :

« Un élément majeur que Monsieur le Maire a longuement commenté et qui nous amène aujourd'hui à débattre de l'avenir de votre ville est l'arrivée d'un nouveau schéma de transport. Ce schéma lie, par un grand périmètre, l'ensemble des villes de banlieue autour de Paris. En termes de dynamique de développement, cela signifie qu'un site comme Vitry qui est aujourd'hui essentiellement lié au marché du travail de Paris et plus résiduellement à l'aéroport, se verra, grâce à ce système de transport, lié au marché de l'emploi de Marne-la-Vallée, d'Issy-les-Moulineaux ou du nord des Hauts-de-Seine. »

Pour rendre compte d'un futur dont tous les habitants du territoire savent qu'il aura un coût social, le choix des communes prochainement connectées à Vitry-sur-Seine est stratégique. Cette manière de « lier » - pour reprendre un verbe que le directeur général adjoint de l'EPA Orly Rungis Seine-Amont utilise trois fois - un espace disparate et exclu du jeu de l'économie mondiale à des territoires dont les conditions et les modes de vie dépassent les frontières régionales et nationales (Marne-la-Vallée, Issy-les-Moulineaux et les Hauts-de-Seine, des lieux si extrêmes dans les valeurs sociales qu'ils véhiculent), neutralise toute objection critique. Les Ardoines exigent des individus qu'ils soient disponibles, ouverts aux exigences du marché de la régulation territoriale et à ses univers imaginaires. Pour intégrer un nouveau Vitry dans cet horizon scénarisé qu'est le Grand Paris, le prix à payer est cette rédemption hygiéniste. Cette ville à venir est façonnée toute entière de ces qualités spéculatives de ce projet qui exige une place nette, intacte, nettoyée de la cité Balzac et de son histoire agitée. C'est ce facteur d'efficacité que suggère Yannick Le Meur lorsqu'il insiste plus loin sur les bienfaits « communs » de cette mutation sociale :

« Enfin, pour nous qui sommes avec les équipes municipales chargés d'observer comment les territoires peuvent se qualifier aux bénéfices de Vitry et dans le contexte de la construction d'une métropole plus équilibrée, le site des Ardoines qui est aujourd'hui un site confisqué sur lequel on se promène peu et où il y a des grandes enclaves industrielles, est un site à reconquérir pour améliorer la qualité de vie des Vitriots. C'est un pari que nous souhaitons relever avec vous. »

Ce travail de décapage d'un environnement urbain pour changer son image n'est pas aussi abouti à la Grande Borne. Il est vrai que l'enjeu n'est pas le même. Proche de Paris, la cité Balzac se situe dans un des territoires demain stratégiques dans la formation d'un Grand Paris. La Grande Borne ne représente pas le même intérêt. Échappant à l'emprise de normalisation du territoire – on n'observe pas ici avec autant d'intensité « la fin de l'histoire » des barres HLM qui étreignaient le quartier Balzac -, la Grande Borne bruisse néanmoins de rumeurs, comme pour suggérer à leur interlocuteur que la cité ne restera pas indéfiniment en coulisses d'un développement urbain producteur d'homogénéité. Des participants à nos ateliers, certes minoritaires, considèrent en effet que l'avenir essonnien du Grand Paris passe par la destruction à terme de la Grande Borne afin de libérer le foncier nécessaire à la densification du département. Ceux-là avaient également entendu parler de l'idée évoquée au Conseil général de l'Essonne par l'architecte Christian de Portzamparc, à la tête d'une des dix équipes consultées par les promoteurs du Grand Paris, imaginant la construction d'une grande avenue qui traverserait la cité de la Grande Borne pour la relier aux quartiers pavillonnaires. Si rien n'accrédite cette dissolution de la cité grignoise dans un moyen terme, ce que traduit ce scénario de l'inacceptable à leurs yeux c'est que la rénovation urbaine qui y est menée et ces discours sur l'image de la cité participent d'un processus de désappropriation. Dans l'envers du décor de la rénovation urbaine, ces individus entrevoient la liquidation de leur lieu de vie et de fait leur éviction du paysage local. L'histoire de la Grande Borne serait à leurs yeux une répétition constante, un cycle récurrent qui exhumerait des profondeurs du passé récent un autre événement, celui des déménagés du 13^e arrondissement, expulsés sans ménagement vers Grigny par les promoteurs immobiliers et le pouvoir central gaullien afin de dépoussiérer l'image populaire de la capitale et d'homogénéiser par le haut sa population. Quand on sait que les « historiques » du grand ensemble grignois constituent actuellement plus de 10% des titulaires de bail, ce rapprochement de deux temporalités qui nous a été proposé n'est pas surprenant.

Comme à Vitry-sur-Seine, le travail sur l'image du quartier, en aval de sa rénovation urbaine, est l'un des effets « post-émeutes » de l'automne 2005. La ligne argumentative de cette réinterprétation socialement valorisée de la Grande Borne figure dans les premières pages de la convention de rénovation urbaine du quartier :

« Le territoire s'est ainsi spécialisé de fait dans l'accueil des ménages les plus démunis, des étrangers avec les plus faibles niveaux de formation initiale et de ressources, des familles nombreuses, très nombreuses et monoparentales et des bénéficiaires des minima sociaux. »

Surligné en gras, ce passage introduit plus loin dans la convention les stratégies d'intervention. L'une des deux modalités d'action énonce ainsi clairement le moyen par lequel les promoteurs locaux de cette opération entendent « s'attaquer » à cette mutation du lieu :

« Transformer le quartier pour l'intégrer au reste du territoire, tant il est vrai que seule une transformation urbaine d'ampleur peut aujourd'hui provoquer un réel changement d'image du quartier et lui rendre l'attractivité à laquelle ses atouts lui permettent de prétendre. »

Cette expression - « rendre au quartier son attractivité » - mérite attention. Elle participe en effet d'un mythe tant elle suppose que la Grande Borne fut un jour attractive. Or, le propos est totalement erroné. A relire les archives municipales du grand ensemble, on constate que cette cité souffre depuis sa construction, et déjà même au moment de sa conception, d'un ancrage contrarié. Dès l'origine, en effet, elle absorbait tous les chocs négatifs de l'espace défailant. Ainsi, les premiers immeubles sont à peine érigés, ceux du Damier, puis des Enclos, qu'ils sont aussitôt mis en location. Lorsque les locataires du Damier emménagent au printemps 1969, tous les accès ne sont pas goudronnés et les premiers hivers des « emménagés » se passent dans la boue. En outre, des défauts de construction sont rapidement notés : fissures, jointures mal bouchées, étanchéité, aération plus ou moins étudiée, humidité d'appartements à certains étages, etc. La Grande Borne est donc née sous le signe de la précarité, façonnée par une idéologie du mépris du pouvoir central à l'égard de ce type d'habitat. Il faut rappeler que la Grande Borne fut construite au moment où le procès fait aux ZUP s'emparait de la société française. La cité grignoise n'est donc pas ce lieu moderne destiné au salariat de la classe moyenne qui émerge dans une aire métropolitaine qui se tertiarise (employés, ouvriers spécialisés, instituteurs, etc.) mais aux « petites gens », ces individus contraints à un exode massif dans la lointaine banlieue. Quand ses locataires s'y installent, les six hectares de pelouse sont tout justeensemencés et provisoirement barricadés pour permettre à l'herbe de pousser. Il en est de même pour les quatre mille cinq cents arbres (des platanes, des peupliers, des érables, des tilleuls, des catalpas, des paulownias, etc.) et les six mille mètres de haies plantées sur les parkings, les places, les rues, au pied des immeubles. De sorte que trois cent cinquante logements sont gelés dès 1975. En 1982, sept cent soixante-huit appartements sont déclarés insalubres, de sorte que le bailleur social est contraint d'accorder des abattements de loyer aux locataires victimes de ces malfaçons. Un protocole d'accord entre l'office HLM et le constructeur du grand ensemble, la société Bouygues, établi sous l'autorité des tribunaux, débouche sur une série impressionnante de travaux : étanchéité des toitures ; changement des huisseries et fermeture des façades ; couverture des façades ; ventilation mécanique continue ; remise en état des cages d'escaliers et des abords. Il est à noter que même les équipements publics souffraient du statut minoritaire de la Grande Borne. Ainsi, nous avons trouvé dans ces mêmes archives municipales un courrier des instituteurs du groupe scolaire Le Bélier adressé à l'entreprise Bouygues en février 1972 dans lequel ils font part des réclamations suivantes. Ils souhaitaient :

« Que les escaliers dont nous aurons sans doute la charge d'entretien soient au moins une première fois nettoyés » ; « que les locaux réservés aux cycles et landaus le soient également et ce dans les plus brefs délais, afin de pouvoir en disposer » ; « que pour le jeudi 10 février en cours, date qui nous est imposée par la mairie de Grigny pour la pose des compteurs EDF, vous fassiez effectuer le branchement définitif des pompes du chauffage central, des minuteriers et de la lumière dans les cages d'escaliers. Ceci implique la mise en place des dalles et grilles sur les différents regards, et la disparition du câble qui traverse la cour » ; « que vous fassiez fonctionner le lampadaire dans ladite cour » ; « que vous fassiez nettoyer les lieux où,

morceaux de verre, boîte de conserve et débris divers, surnagent depuis les travaux de terrassement pour la pose de la gaine PTT » ; « que vous fassiez mettre en état la fermeture de la porte de la première cage d'escalier et celles des portes des locaux annexes que l'on ne peut ouvrir qu'à grand coup de pied » ; « que vous preniez les mesures nécessaires à une révision de l'installation de chauffage, de telle sorte que les températures des logements des étages supérieurs soient supérieures à 14° centigrades (voir 12 dans certains) » ; « Nous vous rappelons que Monsieur G. s'était à une époque déjà vieille de plusieurs mois, proposé de mettre les pelouses en l'état. Vous lui avez alors fait savoir qu'une entreprise était chargée de ce travail. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous préciser, pour quel mois, de quelle année cette prévision verra un début de réalisation. »

La réponse du constructeur met en relief l'estime dans lequel il tenait ce quartier et ses habitants. Dans une lettre envoyée au directeur technique de la ville de Grigny, il écrivait ceci : « Vous comprendrez, j'en suis sûr, que nous ne pouvons donner suite à ce type de correspondance. »

Territoire sans considération, sorte donc de ville bidon aux yeux de ses concepteurs, la Grande Borne ne pouvait se prévaloir d'une quelconque attractivité résidentielle. D'emblée vouée à un état défailant, cette cité fut frappée par un destin d'autant plus cruel pour ses habitants qu'aux problèmes de malfaçons techniques s'ajoutait alors la liquidation de l'Office public interdépartemental HLM de la région parisienne, propriétaire de la Grande Borne. Entre 1981 et 1988, les locataires du grand ensemble assistent donc impuissants à un jeu de dérobade, aucun bailleur social francilien ne souhaitant reprendre à sa charge la responsabilité de ce parc d'habitation. C'est finalement l'Opievoy, un office interdépartemental qui couvre l'Essonne, le Val d'Oise et les Yvelines, qui en reprit la gestion. Ce « bateau qui sombre » ou ce « navire sans capitaine », des expressions que l'on retrouve dans les témoignages de l'époque et qui nous donnent à entendre dans quels désarroi et désolation se trouvaient les habitants de la cité, a perdu assez vite nombre de ses résidents actifs. Bien entendu, le discours des communicants de la promotion immobilière sur les vertus sociologiques de l'achat d'une maison a pu capter ces années-là cette classe moyenne à la trajectoire sociale ascendante, mais l'erreur serait de croire que leur départ de la Grande Borne s'explique uniquement par ce motif. Une étude du CNRS publiée en 1984 montrait que « le départ des Français », pour reprendre l'expression des deux chercheurs, s'expliquait en partie par « la dégradation matérielle de la Grande Borne ». Elle soulignait également que 44% des familles qui vivaient depuis plus de dix ans à la Grande Borne s'y plaisaient, et déclaraient ne s'y sentir captives. Les auteurs de l'étude soulignaient en outre que la vie dérégulée du bâti tirait inévitablement l'organisation du Grand ensemble vers la confusion et le désespoir de nombre de ses locataires :

« Il y a comme dans une ville les bons et les mauvais quartiers. Ce mouvement de clivage de la population s'est vu renforcé par une cause externe, la dégradation de l'habitat et de l'environnement. La dégradation de l'habitat a une première cause « naturelle », le vieillissement des lieux, et une seconde structurelle : la malfaçon du bâti qui a fait apparaître peu à peu, dans un grand nombre d'appartements, des problèmes d'humidité. [...] Les expertises et les procès ont longtemps bloqué tout processus de réparation, ce qui accélère la

dégradation, entraîne la fermeture d'un grand nombre d'appartements et incite la population la plus ancienne à se regrouper dans les logements les mieux préservés. [...] Ces deux causes naturelles et structurelles ont convergé à la dégradation matérielle et morale du climat de la Grande Borne. »

Aussi, nous pouvons légitimement interroger le sens que recouvre ce terme « d'attractivité » pour les producteurs de la rénovation urbaine. A bien y regarder, l'hypothèse la plus évidente est celle qui entrevoit dans ce processus un moyen de faire pencher dans l'autre sens la balance sociologique de ce quartier stigmatisé, c'est-à-dire du côté de ses classes sociales qui valoriseront ce territoire reconfiguré. Dans un paragraphe sur la « diversification de l'offre (en logements) », les auteurs de la convention du projet urbain décrivent clairement quelles dispositions impératives, à leurs yeux, ce parti pris implique :

« Ciblage du secteur Dédale comme étant potentiellement le plus apte pour accueillir une population nouvelle attirée par une nouvelle offre de logements et de nouveaux groupes scolaires. »

Ce surcroît de légitimité par une valorisation de l'image de la Grande Borne passe, aux yeux des décideurs locaux et nationaux, par un processus de réidentification des lieux. L'ouverture du Centre de Vie Sociale (CVS) en octobre 2010 en lieu et place d'une maison de quartier participe de cette mutation. Les deux appellations ne désignent pas les mêmes choses. Marquée par le langage de la politique de la Ville d'avant la création de l'ANRU en 2003, la maison de quartier désigne une forme de proximité ancrée dans une allégeance au local. Elle est conçue pour ceux-là même qui y résident – c'est la maison du quartier. La relation du CVS avec les habitants actuels de la Grande Borne est plus ambiguë. Elle résulte d'une autre option politique, celle d'une conquête de l'opinion locale – nous entendons par « locale » l'aire essonniennaise – en intégrant dans le paysage du grand ensemble un bâtiment institutionnel (il accueille nombre de services publics) qui réinterprète le contrat social entre le quartier et l'extérieur. Dans cette nouvelle interprétation, le point de vue retenu est celui de l'individu quand la maison de quartier retenait celui d'un collectif (la maison). Le CVS confère cette idée que la multitude (« les jeunes des cités », les « femmes du quartier », etc., pour reprendre des terminologies passe-partout) est exclue du contrat social qu'est en train de fonder la rénovation urbaine à la Grande Borne. De par sa position géographique dans la cité - le CVS est au cœur de la plaine centrale - de par également son imposante architecture de verre – on pourrait objecter qu'elle est un signe d'ouverture sur l'extérieur, à rebours de l'architecture bunkérisée qui se répand depuis 2003 dans la France des banlieues populaires, seulement dans un contexte de prolifération de la prévention situationnelle, dont la puissance est gouvernée par cette idée de « voir sans être vu », elle entretient cette vision panoptique du territoire. Le CVS suggère la prééminence d'un nouvel ordre social comme enjeu stratégique d'une urbanité tapageuse – c'est le propre ici comme ailleurs de nombre d'opérations ANRU – et qui use à l'excès de la communication publicitaire.

B – Des médias partenaires

A cette fin, le rôle des médias est décisif dans cette entreprise de valorisation de Balzac et de la Grande Borne. Ciblées durant les révoltes sociales de l'automne 2005 par les différents acteurs de la cité (élus, habitants, travailleurs sociaux, bailleurs, etc.) pour avoir scénarisé et spectacularisé cet événement en le suralimentant de cartes sonores et de micro-histoires construites de discours sans nuance, on observe que les médias sont devenus des partenaires importants des opérateurs locaux de la rénovation urbaine. Si l'image publique de ces quartiers qu'ils sont en train de travailler peut se substituer à leur image réelle, cet envers du décor qui gronde (à Vitry-sur-Seine, nombre d'anciens locataires veulent y réemménager et contestent les conditions de leur déménagement ; à la Grande Borne, les bruits des chantiers parviennent difficilement à atténuer la guerre sécuritaire qui y est menée et les effets ravageurs sur la vie sociale de la cité de la forte diminution des aides publiques accordées aux associations), l'impression qui domine est que la presse est au cœur de ce dispositif, miroitant dans ses pages une atmosphère de métamorphose des quartiers. « Voici le plan de sauvetage de la Grande Borne » titrait bruyamment en janvier 2007 l'édition du *Parisien* en Essonne. Sous les yeux du lecteur s'étalent les indices de cette refabrication d'une cité à l'image réinventée. Pour introduire le lecteur/habitant potentiel de ce territoire en mouvement, le quotidien fait état d'un chiffre : 278 millions d'euros « pour sauver la Grande Borne, [...], un (budget) record en Essonne, [...], l'un des cinq plus gros d'Île-de-France, (et) fait rarissime : certains équipements comme les écoles ou la bibliothèque sont même intégralement payés par l'État ». La fonction de ce chiffre est de fictionner le réel, c'est-à-dire exposer ce chantier urbain comme le créateur d'un nouveau champ des possibles. La journaliste insistait ensuite sur ce que cette rénovation met à l'épreuve, une manière de révéler à l'attention de ce lecteur/habitant potentiel les étapes auxquelles les élus et l'ANRU (cités en début d'article) vont faire face : le désenclavement de la cité qui devrait « ouvrir la Grande Borne grâce à la construction de deux nouvelles routes traversant le quartier », ce qui devrait permettre de lutter contre « les trafics en tout genre » et « le sentiment d'insécurité » qui en résulte ; la démolition de 355 logements « un peu partout dans la Grande Borne » « pour créer ces nouvelles voies ».

Supprimer la mauvaise image de la Grande Borne est devenu un leitmotiv depuis les révoltes de l'automne 2005. Le moindre événement s'offre dans les médias locaux comme une matière sonore dans ce processus ambiant de reconnaissance sociale. Le même *Parisien* usait ainsi du même artifice quelques mois plus tard à l'occasion d'une manifestation festive : « Une fête pour changer l'image de la Grande Borne » clamait l'édition départementale du quotidien régional. Il ne faut surtout pas rendre muette cette mutation urbaine, ce serait tuer cet objectif de réhabilitation de son identité. La fin de l'article vient d'ailleurs, comme un repère chronologique rappeler au lecteur/habitant potentiel, décoder ce qui se joue aujourd'hui dans ce quartier, même à travers une banale fête de quartier :

« Aujourd'hui, un énorme chantier de rénovation urbaine est lancé à la Grande Borne. Construction de nouvelles écoles et de nombreux bâtiments publics, démolition d'immeubles et création d'une route traversant le quartier... une autre façon de changer le visage de la cité. »

La presse régionale, dont l'audience est plus importante qu'on ne le croit dans ces territoires, n'est pas la seule convoquée pour mettre en récit l'euphorie de ce scénario d'une cité à l'image renouvelée. La presse spécialisée apporte elle aussi sa part d'exaltation à cette entreprise de « rénovation ». Produite pour les techniciens et autres faiseurs de ville, elle s'adresse à ce lectorat de « spécialistes » qui participent de la légitimité du dessein d'un territoire. Il importe donc d'y communiquer les phases symboliques de cette réincarnation. Parmi ses publications notoires figure le *Moniteur*. « Des quartiers de ville à créer sur un site industriel » titrait-il dans un long article sur la rénovation urbaine à Vitry-sur-Seine. A lire ce texte, on a l'impression de pénétrer dans un lieu vide, en déshérence, dans lequel la cité Balzac a disparu. Et pour cause, elle est invisible. Son nom ne figure même pas dans le texte. Dans le futur quartier des Ardoines, l'image de Vitry-sur-Seine a un désir d'amnésie. Dans le bruit infernal et incessant des chantiers de la rénovation urbaine, le lessivage de la cité Balzac fabrique un territoire récuré, défini par « une stratégie (qui) fait évoluer en quartiers de ville ce territoire industriel, à partir notamment de nouvelles infrastructures », pour reprendre une partie de l'article du *Moniteur*. Cette valorisation de la nouvelle image de la cité Balzac grandit, comme à la Grande Borne, dans ces articles courts du *Parisien* qui assurent la permanence de ce processus normatif. Lorsque, par exemple, les employés du centre social Balzac entrent dans leurs nouveaux locaux en novembre 2010, l'édition du Val-de-Marne du quotidien évoque « une nouvelle vie pour le centre social Balzac ». « C'est presque la vie de château » s'exclame la journaliste.

Configurations, reconfigurations, transformations, mutations, réidentifications : ce qui est en train d'émerger dans ces nouveaux lieux depuis les révoltes de 2005 est encore précaire, à la Grande Borne comme à Balzac. On n'intègre pas un espace qu'on veut emblématique d'une identité du *même*, quand les stigmates agissent encore défavorablement. Le travail des médias est donc au cœur de ce processus de décontamination des discours qui s'échangent à l'extérieur de ces territoires. En fictionnalisant toutes les phases de la rénovation urbaine (les démolitions, les réhabilitations, les constructions, etc.), ils leur confèrent une identité dynamique qui s'oppose à leurs traits distinctifs et dont il faut montrer qu'elle est en constante métamorphose. Dans cet horizon d'énoncés argumentatifs, les discours sociaux ont disparu, figés dans une autre histoire, celle du langage appauvri, anonyme et technocratique de la politique de la Ville.

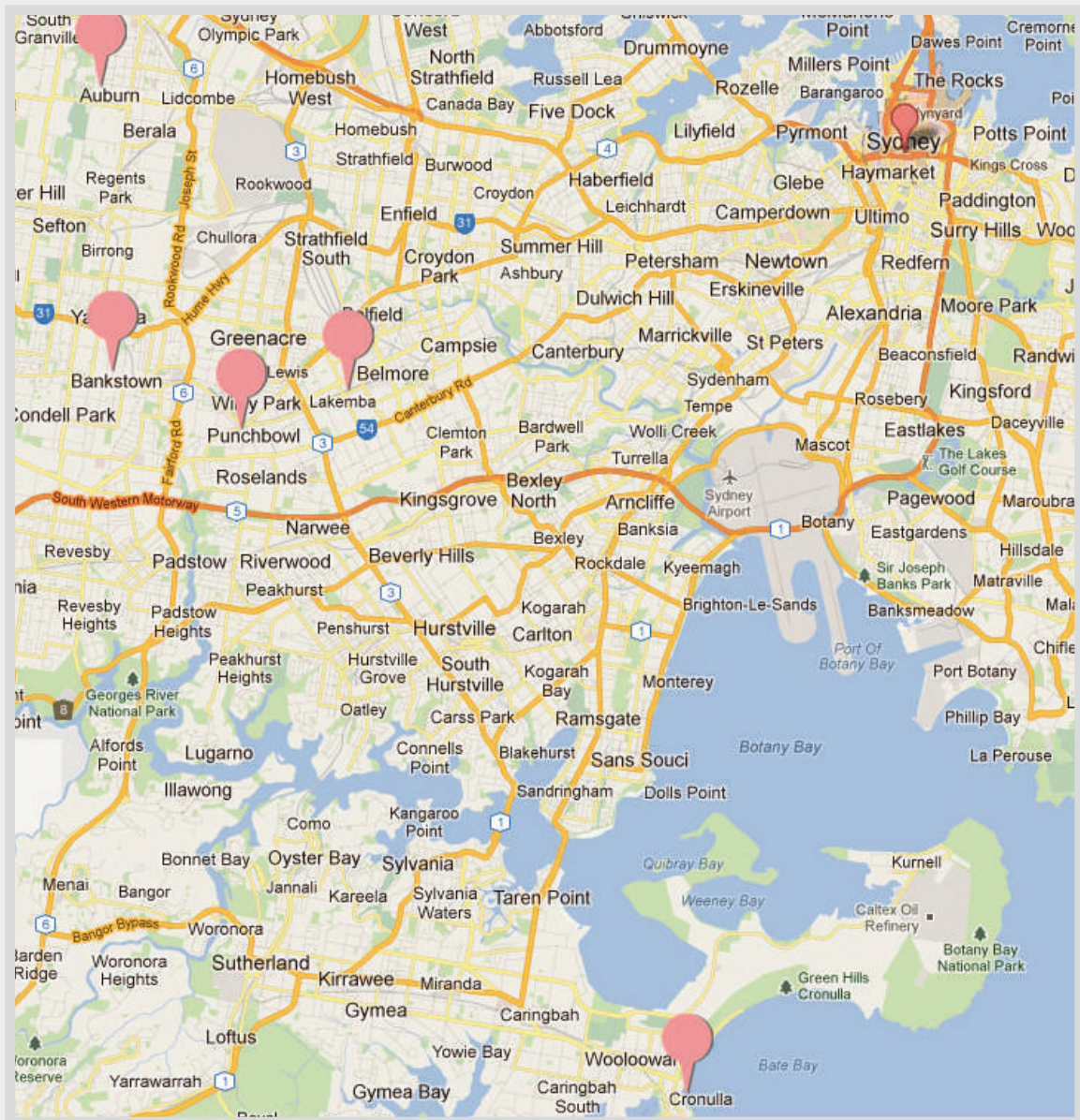
L'ultime question de cette recherche-action interrogeait le devenir du quartier, celui de Balzac comme celui de la Grande Borne. Quelques-uns des participants à nos ateliers ont commenté la perspective de cette mutation sociale. Ils n'en avaient aucun désir au départ, tant cette évolution noue alliance avec une idéologie du territoire qui va à l'encontre de leur conviction. Ces personnes nous ont dit en effet qu'elles y travaillent depuis tant d'années par choix, trouvant dans cet engagement l'affirmation de valeurs qui leur tiennent à cœur :

« Ils veulent faire de Balzac un quartier sympathique (elle sourit). Dans la nouvelle demande d'agrément du centre social, la CAF nous demande comment nous comptons accueillir les nouveaux arrivants. Mais quels nouveaux arrivants ? Qui sont ces gens ? Des cadres moyens ? Je ne sais plus quoi penser. » (Une coordinatrice de projets du centre social Balzac)

« On nous a dit que dans trois ans, l'école ne sera plus classée en ZEP et que le quartier changera de nom. J'attends de voir. C'est bien qu'il y ait un environnement plus agréable pour les habitants d'aujourd'hui et pour les nouveaux, mais la vitesse à laquelle ils font ça, ça m'interroge. Le changement de nom du quartier, par exemple, me dérange. Ces gens sont attachés à leur cité, elle a une histoire, alors pourquoi lui changer de nom ? Je me pose des questions sur mon utilité ici. » (Une institutrice à l'école Anatole France à Vitry-sur-Seine)

« S'ils changent radicalement le quartier, j'irais voir ailleurs. Je me sens utile en ZEP, pas dans une école favorisée. J'ai la désagréable impression qu'on chasse les gens, que le nouveau quartier ne sera pas le leur, et ça, ça me gêne. » (Une institutrice de l'école Anatole France)

Faisant écho à ces commentaires, on constate deux positions opposées : soit d'une part, la refonte de l'image d'un quartier, et par-delà, de celle d'une ville insérée dans une sphère capitaliste qui méconnaît la condition du Même ; soit d'autre part, la dynamique de socialisation démocratique dans laquelle ces individus ont orienté leur existence politique. D'un côté encore, une vision du territoire qui ne dialogue pas, et servie par une propagande qui pose le monde sans autre alternative ; de l'autre, une vision militante du territoire, suscitée par la circulation de la parole et des échanges, selon le principe que le territoire est le bien de tous, ou pour le dire autrement, un bien commun. Cette dernière remarque nous amène à poser une dernière question, plus générale : lorsqu'une société se fonde sur un ordre inégalitaire qui disloque toute passion démocratique et passion de l'égalité, dispersant par la contrainte et la répression toute révolte sociale et contre-discours protestataire, quelle forme de société fabrique-t-on ? Les révoltes sociales de l'automne 2005 voulaient ébranler ce processus dé-démocratique. Elles ont échoué. Les politiques publiques qui sont menées depuis lors ont aggravé l'existence déjà fragile des quartiers populaires français.



Source : données cartographiques 2012 - Google

Les « émeutes » à Sydney en décembre 2005

A - Chronologie non exhaustive des faits

Les « émeutes » australiennes ont commencé à Cronulla, une des innombrables plages que compte Sydney, le dimanche 4 décembre 2005, quand deux sauveteurs blancs sont tabassés par un groupe de jeunes Australiens-Libanais. Si nous utilisons cette identité, c'est que, de condition multiculturaliste, l'Australie détermine les individus en fonction de leur origine. Le qualificatif d'Australiens-Libanais (Lebanese-Australian), une expression refuge moins embarrassante que la dénomination Lebanese qu'elle veut masquer mais qu'elle s'avère impuissante à occulter, exprime la représentation sociale de la société blanche australienne sur ces individus. Nous utiliserons donc à dessein cette formule car il faut rappeler que jusqu'en 1972 – l'année où elle devient officiellement multiculturelle – l'Australie, à travers l'Immigration Restriction Act de 1901, avait réduit de façon hyperrestrictive l'immigration aux individus d'origine anglo-saxonne, de sorte qu'une partie de la société australienne n'est toujours pas libérée aujourd'hui de sa foi militante en la *White Australia* (l'Australie blanche).

Ce 4 décembre 2005, l'incident prend aussitôt une connotation raciale. Les médias et le monde politique s'en emparent, le commentant sans mesure, voyant dans ce fait divers une agression contre des sauveteurs considérés dans la société locale comme des « icônes ». Le terme n'est pas excessif car la plage y est ici un détecteur de sens. C'est un lieu symbolique qui participe de l'identité australienne. A Cronulla, par exemple, nous nous sommes rendus dans un bâtiment public de construction récente, de nature semi-publique, et qui abrite un organisme social, une bibliothèque, un club de surf et un espace de petite restauration. Sitôt franchie l'entrée, et avant d'accéder à ces services, le regard du visiteur est attiré par des gros plans de surfeurs du coin en action, soulignant que cette pratique et ces jeunes hommes font la fierté de Cronulla, leur palmarès aux différentes compétitions nationales et mondiales étant largement mis en valeur.

Le lendemain de l'incident, un comité de défense se forme, invitant par SMS les Aussies (le terme « Aussies » employé ici n'est pas neutre car il restaure, du point de vue de ces utilisateurs, l'identité du Même) à rejoindre la plage du nord de Cronulla le week-end suivant, en fin de matinée, pour violenter les « Lebs » et les « métèques », informent-ils. Plus de 5 000 personnes répondent à cet appel pour « reprendre la plage », en « chasser les musulmans », et clamer leur mécontentement contre ce qu'ils considèrent comme une agression contre un facteur du « patrimoine » de la civilisation australienne. Ce jour-là, la grande majorité des manifestants a, selon les rapports d'enquête, des intentions pacifistes, mais quelques-uns des leaders du mouvement, ivres, agitent des drapeaux australiens et hurlent des slogans racistes à l'attention des personnes originaires du Moyen-Orient. « *Oussama* (comprendre Oussama Ben Laden) *don't surf* » scandent nombre d'entre eux. Des « fuck off Lebs ! Gardons notre pays propre ! » sont également scandés. Les événements dérapent à ce moment-là. Des militants de la suprématie blanche brandissent de la littérature anti-immigration et exaltent la foule. Des tracts appelant à la répression des arabes sont distribués. Assez vite, deux auxiliaires médicaux sont injuriés car ils ont mis à l'abri des jeunes d'apparence moyen-orientale dans

le centre de secours du club de surf de Cronulla, un lieu bientôt protégé par une poignée de policiers. Cronulla devient le théâtre d'une chasse à l'homme. Les jeunes d'apparence moyen-orientale qui débarquent à la gare ferroviaire de Cronulla sont immédiatement brutalisés. La police effectue de multiples arrestations. L'événement est largement relayé par une couverture médiatique nationale et internationale.

Le lendemain, lundi 12 décembre, plusieurs centaines d'Australiens-Libanais et de personnes d'origine arabe se retrouvent à la mosquée de Kalemba, un quartier situé dans le sud-ouest de Sydney. Le cheik Suleiman et d'autres leaders religieux exhortent ce soir-là leurs fidèles au pacifisme et condamnent la violence. Dehors, des centaines de personnes se sont rassemblées pour « protéger la mosquée », une rumeur courait dans la journée selon laquelle « les Blancs de Cronulla s'en prendraient à la mosquée ». L'appel des religieux est ignoré de jeunes « Australiens-Libanais ». Vers 22h30, un convoi de trente à quarante voitures file en direction de Cronulla. Ils détruisent sur leur passage une trentaine de véhicules stationnés, les vitres de boutiques, tabassent un homme qui sortait ses poubelles et en blessent un autre qui sortait d'un pub. Quelques-uns d'entre eux changent d'itinéraire et foncent vers un autre quartier balnéaire, Maroubra, où ils démolissent à coup de battes de base-ball et de grandes pinces une centaine de véhicules garés sur une grande avenue. Une femme rencontrée au hasard est agressée. Un autre groupe de jeunes « Australiens-Libanais » se rend pour sa part dans un autre secteur, celui de Brighton, où il détruit les devantures de six boutiques, puis celle d'une station-service, et terrorise les clients sortis des restaurants du coin. Une autre plage, celle de Coogee, est le théâtre d'autres représailles aveugles. Un jeune homme brûle un drapeau australien, ce qui lui vaudra plus tard une inculpation.

Le 13 décembre, des groupes extrémistes accusés d'être liés aux néo-nazis reconnaissent devant des policiers avoir mobilisé plus de cent personnes dans les troubles du 11 décembre à Cronulla. L'implication des mouvements extrêmes est confirmée par le ministre de l'Intérieur du New South Wales (Nouvelles Galles du Sud), l'état dans lequel se trouve la ville de Sydney. Malgré tout, dans les quartiers chics situés en bordure de plage, des SMS ciblant des groupes ethniques appellent à un nouveau rassemblement démonstratif pour le dimanche suivant et commencer ce que leurs auteurs appellent une « explosion des crânes ». Des messages similaires, invitant à des démonstrations de force sur les plages de Newcastle – dans le New South Wales – d'Adelaïde, la capitale de l'Australie Méridionale, et à Perth, la capitale de l'Australie Occidentale, sont également envoyés. Finalement, aucun incident n'est signalé le week-end des 17 et 18 décembre sur les plages de Sydney.

B - Identité des lieux

Avant d'établir des comparaisons entre les politiques publiques conduites en France et en Australie, il est indispensable d'explorer les lieux qui ont agi lors de ces journées insurrectionnelles. Nous nous sommes d'abord intéressés à Cronulla. Nous y sommes allés deux fois : un jour de semaine – les enfants et les adolescents étaient donc à l'école – et un dimanche.

Première observation, et c'est là une pièce importante dans la lecture des événements australiens, si Sydney compte plusieurs centaines de plages, Cronulla est l'unique station balnéaire accessible en transport public, en train en l'occurrence. Elle attire donc toutes les origines et catégories sociales. En sortant de la gare, une multitude d'échoppes attire le regard, des boutiques d'alimentation, des bars, des restaurants, une librairie, etc. On peut éviter cette aire commerciale et se diriger directement vers les plages, situées à moins de quatre cents mètres de là. Mais le flot des touristes et des jeunes préfère d'abord se rendre dans l'artère commerçante, appelée ici une plaza, semblable à celles que l'on trouve en France dans ces lieux gorgés de consumérisme que sont Juan-les-Pins, Antibes, Fréjus ou le Cap d'Agde. Cette voie piétonne longue d'environ six cents mètres, comprend des boutiques de fringues, des glaciers/chocolatiers, des bars à cocktail, une pizzeria, des sandwicheries le plus souvent franchisées, des magasins d'optique, principalement solaire, des enseignes de sport, des banques, des agences immobilières, un salon de coiffure, un bureau de poste, etc. Lors de notre premier passage, un lundi, cette rue était majoritairement occupée par une population quarantenaire, les femmes étant plus nombreuses que les hommes. En tee-shirt, des lunettes de soleil sur les yeux, leur présence dominait le lieu. Les hommes étaient très souvent en short ou en pantashort. Ceux qui portent le costume tenaient leur veste à la main. Des lunettes de soleil cachaient aussi leurs yeux. Les têtes blondes et châains sont prédominantes. Seuls quelques couples « d'apparence » asiatique, ce qui ne souligne évidemment pas qu'ils ne sont pas Australiens – même si ce pays accueille une importante immigration venue d'Asie – témoignent d'une sensible hétérogénéité du lieu, ce qui ne signifie pas hétérogénéité culturelle de l'espace ou de la sphère publique.

Rejoignant la plage, nous constatons les mêmes traits vestimentaires et sociaux. L'identité du lieu, c'est aussi ce culte du corps, qu'on a constaté sur d'autres plages et parcs de Sydney. De nombreux hommes et femmes, en proportion quasi égale, courent, torse nu pour les uns, en maillot près du corps pour les autres, sur la plage ou sur les parties goudronnées qui longent le bord de mer. Des jeunes hommes jouent au rugby, torse nu, ou au football australien, une discipline proche du rugby.

Lorsque l'on se promène le long de ce front, on note que l'architecture des immeubles est finalement de facture assez classique, pour ne pas dire simpliste, typique de ces constructions hâtives des communes françaises bétonnées, quand bien même l'architecture demeure ici soucieuse de son environnement et de cette idée qu'elle doit habiter son cadre. Parler donc d'architecture résidentielle est plus juste, car ce qui la définit le mieux, ce sont les catégories sociales auxquelles elle s'adresse. Plus ils se situent près de la plage, moins la hauteur des bâtiments dépassent les 5-6 étages. Un agent immobilier nous a confié que leurs occupants appartiennent aux classes moyennes supérieures. Les façades des immeubles sont de couleur brique oranger. Des écriteaux préviennent le passant qu'il est au pied de propriétés privées, et que l'entrée y est interdite. Les immeubles éloignés du front de mer sont sans cachet et s'élèvent sur une douzaine d'étages. Selon le même agent immobilier, l'ensemble est destiné aux classes moyennes « *qui ont quand même de l'argent* », précise-t-il, sous-entendu, il ne s'agit pas de logements bon marché. Lorsqu'on emprunte une des petites rues qui nous mènent à l'arrière de ces résidences, on tombe sur des maisons individuelles, des pavillons semblables à ceux qu'on repère dans les petites communes résidentielles à proximité

des grandes villes de l'Europe de l'Ouest. Certaines maisons arborent un drapeau australien sur leur façade. Un habitant du coin nous dit que cette exposition nationaliste est en déclin : « *Il y en a moins aujourd'hui. Vous auriez vu il y a six-sept ans, chaque maison, ou presque, était fière de montrer son drapeau* ». Quelques dizaines de mètres plus haut, cette déambulation nous mène à un petit parc où plusieurs panneaux avertissent le passant que l'alcool, les nuisances sonores et les rassemblements en bande sont prohibés.

Nous sommes retournés à Cronulla le dimanche suivant afin d'y réaliser un même travail d'observation. Cette fois, la population juvénile domine, des adolescents âgés entre 14 et 18 ans, des têtes encore blondes ou châtaines, venus s'immerger dans un lieu métaphore de leur réalité positive : soda, sandwich, hamburger, milk-shake, skate-board et planche de surf. Sur cette même plaza, on remarque la présence nombreuse de couples de jeunes parents, le bébé dans une poussette, ou lorsqu'il est plus grand, la main dans celle de sa mère. Ce qui est remarquable, c'est que ces jeunes adultes sont vêtus comme les plus jeunes.

La mer est cette fois-ci le terrain des surfeurs, visiblement ravis de montrer à une foule dense et acquise leurs prouesses de planchistes. Excepté quelques couples asiatiques, la population non blanche est omniprésente. Nous avons mené ce jour-là des entretiens au hasard de nos rencontres. Il s'agissait d'interroger nos interlocuteurs sur leur perception du lieu et ce qui pourrait le singulariser des autres stations balnéaires de Sydney. Un fait surprend d'emblée, c'est la prudence des personnes abordées à parler de Cronulla. Toutes, ou presque, étaient d'un abord facile, c'est souvent le cas quand un chercheur mène une enquête à l'étranger, mais leur demander leur point de vue sur ce territoire nous a souvent valu des réticences. Et si on les entraînait à évoquer les troubles de décembre 2005, ils se fermaient :

« *C'est une vieille histoire* », « *Je n'ai rien à dire là-dessus* », « *Cronulla a trop souffert de cette histoire, ça ne sert à rien de parler de ça* », etc.

Deux témoignages recueillis ce jour-là déchiffrent plus que d'autres la réalité sociale de Cronulla. Le premier est celui d'une Australienne, la quarantaine bien mûre. D'origine vietnamienne, elle tient depuis plusieurs années une boutique de souvenirs située au bout de la plaza. Cette femme vit à Cronulla.

« *Cronulla est un endroit cher mais la vie y est agréable, surtout si on aime vivre avec la mer à proximité. L'été, il y fait moins chaud qu'à Sydney car il souffle ici un vent marin qui rafraîchit.* »

Mon accent français donne à notre conversation un ton folklo-exotique. Elle est assez vite à l'aise, veillant cependant à ce que ses propos ne soient pas entendus par ses clients.

« *Je préférerais vivre à la City (elle évoque l'hypercentre de Sydney), voire dans l'innercity (elle parle là des quartiers de Sydney récemment gentrifiés, et situés aux abords de l'hypercentre), car la vie y est plus agréable. Il y a plus de vie sociale et la population y est mixte, ce qui n'est pas le cas à Cronulla. Quand vous arrivez ici pour la première fois, vous avez l'impression d'être dans un quartier touristique. Mais Cronulla n'est pas cela, c'est un quartier qui vit reclus sur lui-même, il ne veut vivre qu'avec les gens du coin. D'ailleurs, on ne s'y intègre pas*

facilement. Et puis, le multiculturalisme n'existe pas ici. Vous avez dû le remarquer, j'imagine (elle sourit). Je vous le répète, c'est un endroit vraiment particulier, sympathique, mais particulier. »

Notre deuxième interlocuteur vit lui aussi à Cronulla. Âgé d'une soixantaine d'années, il nous a été présenté par sa fille dont la librairie jouxte la gare ferroviaire. Le rendez-vous a été pris dans la boutique mais il préfère que nous échangions dehors, « car il ne faut pas importuner la clientèle de ma fille avec ses histoires », dit-il. Intégrant les violences qui se sont déroulées à Cronulla en décembre 2005 dans la présentation de mon enquête ici, il nous donne aussitôt son point de vue général sur cet événement :

« Pourquoi il y a eu des problèmes à Cronulla ? C'est simple. Les natifs d'Australie ne sont pas des gens racistes, ils veulent seulement que l'ordre et les lois de ce pays soient respectés. En vérité, il y a un vrai problème avec les Libanais musulmans. C'est gens sont des fondamentalistes. En 2005, ils étaient venus ici pour faire des expéditions intégristes. Regardez autour de vous : c'est un lieu calme, sans histoire. Les gens d'ici veulent continuer à vivre tranquillement. Or, les fondamentalistes s'étaient envoyés des messages par leur mobile et ils avaient débarqué ici dans des voitures qui crachaient une musique forte et insupportable. Ils sont responsables de ce qui s'est passé à ce moment-là. »

Il stoppe son récit à chaque fois qu'une de ses connaissances s'approche de nous, et le reprend quand il s'assure qu'il ne sera pas entendu :

« On n'a aucun problème avec les Libanais chrétiens. Les fondamentalistes, eux, ne sont pas intégrés aux valeurs australiennes. Vous avez les mêmes problèmes que nous en France. J'ai un fils qui étudie à Paris. Il habite à Gambetta (*dans le 20e arrondissement*), eh bien, c'est un quartier arabe. J'ai vu pire chez vous, c'est Marseille, ça n'est pas la France, c'est l'Arabie. On ne veut pas de ça à Cronulla, mais notre problème c'est que notre plage est la seule qui amène ces gens par le train. Cette situation met une grande pression sur notre quartier et notre communauté. »

Cette prééminence dans les discours de la brèche ouverte par l'islam à l'intérieur de la société australienne – nous utilisons à dessein un terme générique car nos différents interlocuteurs ne le définissent pas précisément – est le premier repère qu'ils nous ont fourni. Plusieurs d'entre eux, qui ont des points de vue politiques radicalement opposés, y voient en effet ce foyer potentiel qui serait en train de fractionner la société australienne. Autrement dit, les troubles de décembre 2005 formeraient les contours de la brèche que cet « ordre islamique » voudrait recomposer localement. Nous pensons, par exemple, à cet entretien que nous a accordé une des animatrices d'un centre d'accueil de migrants situé à Blacktown, un quartier cosmopolite de Sydney. Cet organisme se trouve dans un bâtiment administratif de plusieurs étages. Cet après-midi-là, dans une des salles de l'institution, un élu local était venu parler de la société australienne à des migrants récents. L'assistance était mixte. Mon interlocutrice travaille dans le centre depuis plusieurs années. Elle me dit d'emblée que Cronulla est un territoire particulier dans la géographie sociale de Sydney :

« C'est vraiment un endroit pas comme les autres. On sait que c'est un lieu où les gens sont très attachés aux valeurs australiennes anciennes. Et puis, ils communiquent beaucoup sur le surf, la plage, le soin du corps. » (Elle rit.)

Plusieurs fois dérangée par le téléphone, elle nous présente les dispositifs mis en place par le gouvernement travailliste en matière de politique sociale et d'intégration, insistant sur le fait que cette politique met l'accent sur les valeurs du sport et de la culture, déchiffrées comme des vecteurs essentiels d'un mieux vivre ensemble. Coïncidence fortuite ou non, cette position de certitude du gouvernement travailliste en rappelle une autre, celle des gouvernements français de gauche, puis de droite, qui avaient eux aussi restauré durant les années 1990 ces qualités salvatrices au sport et à la culture. Tandis que nous la questionnons enfin sur les Australiens d'origine libanaise, son discours constitutif jusque-là d'une idéologie qui efface les frontières du dehors et du dedans, change. Elle évoque aussitôt le rapport de domination de l'islam, et principalement de sa tendance fondamentaliste, dans sa représentation de l'Autre.

« L'islam fondamentaliste et ses revendications de l'application de la charia en Australie est le problème central dans ce qui dysfonctionne aujourd'hui chez nous. Le communautarisme crée bien sûr des tensions multiples dans la société australienne mais c'est l'islam fondamentaliste qui pose souci. Les jeunes Libanais (*elle parle des Australiens-Libanais*) sont sensibles aux discours fondamentalistes, et ça, c'est inquiétant. »

Bornons-nous encore à ce stade à relever la prépondérance du facteur religieux dans la lecture des révoltes australiennes de décembre 2005. Ce qui est suggéré ici, c'est que l'agression des deux sauveteurs par des Australiens-Libanais n'est pas qu'un fait divers violent comme il s'en déroule presque hebdomadairement dans une grande métropole, mais qu'il s'inscrit dans une dimension expansionniste d'une partie des sujets musulmans résidant en Australie. Même si le rejet des chasses aux Libanais et des violences qu'ils ont subies est considéré négativement par les personnes que nous avons interrogées, rares sont celles que nous avons rencontrées à avoir une interprétation raciste de cet événement, « *la bêtise* », la « *violence gratuite* » ou le nationalisme revenant le plus souvent comme aux origines de ce déchaînement de haine. Ce raisonnement rejoint en cela le commentaire du Premier ministre d'alors, le conservateur John Howard – un homme proche politiquement du président des États-Unis de l'époque, le républicain Georges W. Bush – qui avait déclaré une semaine après cet événement qu'il « *n'accepte pas l'idée qu'il y a du racisme sous-jacent dans le pays. J'ai toujours eu une vision optimiste de la nature du peuple australien. Je ne crois pas que les Australiens sont racistes* ». Le schéma racial nous a été plus fréquemment forgé par d'autres acteurs questionnés : des militants antiracistes, des universitaires spécialistes des questions multiculturelles, des personnes majoritairement originaires du Liban ou venues d'autres pays du Moyen ou du Proche-Orient et qui habitent dans les quartiers de l'Ouest de Sydney (Auburn, Bankstown, Punchbowl et Lakemba).

« Je n'ai pas été surprise par les événements de Cronulla. Ce qui m'a surprise, c'est le niveau des violences. J'ai travaillé pendant trois ans sur la discrimination raciale dans un projet concernant les Arabes et les Musulmans. Eh bien pendant trois ans, j'ai entendu des propos racistes sur les Arabes. » (La responsable d'une association citoyenne à Auburn)

« Pour les Australiens, Cronulla a été une douleur et ils ne veulent pas le voir. Il y a le sentiment et la croyance que l'Australie n'est pas raciste. Cela est lié au refoulé de la politique de la White Australia des années 1960-1970. Ajoutez à cela la mauvaise conscience de ce qui a été fait aux Aborigènes. Cette chasse à l'homme violente, crue, est volontairement oubliée. Prenez les agressions dont ont été victimes en 2009 des étudiants indiens, à Melbourne en particulier, mais aussi à Sydney, et qui avaient entraîné une réaction très vive du gouvernement indien. Les deux États australiens (Nouvelles Galles du Sud et Victoria) avaient rejeté l'accusation de racisme, considérant que c'était un problème d'ordre public. C'est symptomatique de la dénégation d'une Australie raciste. » (Un fonctionnaire)

« On a entendu des choses incroyables à Cronulla, comme : *ils nous piquent nos femmes, ils menacent de violer nos femmes parce qu'elles portent des bikinis*. Les discours racistes étaient sans ambiguïté et d'une violence inouïe. » (Une fonctionnaire)

Cette lecture en creux d'une insurrection qui témoignerait de la « mauvaise conscience » d'une Australie encore gênée par son histoire nationaliste, nous avons essayé de l'arracher à son modèle, le multiculturalisme, tant valorisé dans les discours de politique générale, pour l'explorer dans les quartiers de l'Ouest de Sydney.

Nous sommes d'abord allés à Auburn, un territoire sociologiquement mixte où les populations locales sont majoritairement arabes, asiatiques et turques. On y devine assez vite l'importance de l'islam dans la sphère publique : les nombreuses gargotes asiatiques situées en bordure de la gare et dans le centre commercial tout proche annoncent à leur clientèle que leur cuisine est halal ; la grande majorité des femmes est voilée, plus rares sont celles qui portent le hidjab, ces dernières étant d'ailleurs très souvent accompagnées d'un homme (le mari, un frère ?). En cette fin de matinée, des groupes d'hommes arabes se dirigent vers le *council* (un bâtiment qui abrite toutes les administrations du district). Leur présence nombreuse s'explique par le fait que nous sommes un vendredi, jour traditionnel de la grande prière. Une grande salle leur a été prêtée par les autorités locales en cette période de ramadan. Auburn est un lieu qui est hypercommunautarisé, si l'on s'en tient à une vision européocentriste. Chaque communauté a en effet ses médecins, ses pharmaciens, ses dentistes, ses banques, ses agents de change, ses commerces alimentaires ou ses restaurants. Ce communautarisme se prolonge dans la rue. Il est en effet très rare de croiser des couples mixtes. Cette observation nous est confirmée par une employée de la bibliothèque située près du *council*. Elle dit qu'elle n'habite pas ici mais qu'elle travaille à Auburn depuis plusieurs années maintenant :

« C'est particulier, Auburn. Les gens y vivent bien, en bonne entente je dirais, mais ils sont distants les uns des autres. Chacun est dans sa communauté. Ça n'est pas sans poser des problèmes. Il y a une sorte de méfiance entre les communautés. Et puis, les Australiens (*elle parle des Australiens blancs*) ont des *a priori* racistes vis-à-vis des musulmans. Il ne faut pas le cacher. Cette mentalité n'est pas propre aux Australiens d'Auburn, on entend les mêmes commentaires sur les musulmans dans d'autres quartiers de Sydney. »

Sortant de la bibliothèque en même temps qu'un vieux monsieur, nous l'abordons. Il avait, il est vrai, tendu plus d'une fois l'oreille, écoutant notre conversation avec la bibliothécaire, visiblement intéressé par nos questions :

« Vous avez lu ce qui est écrit à l'entrée du *council* et un peu partout dans Auburn ? *Many cultures, one community* (plusieurs cultures, une seule communauté). C'est de la rigolade. On a un problème à Sydney, c'est l'islam. Cette religion me fait peur, comme elle fait peur à tous ceux qui ne sont pas musulmans. Les jeunes Arabes sont armés. Ils ont égorgé des gens. Je serais vous, je ferais attention. Soyez discrets, ne posez pas vos questions à n'importe qui si vous ne voulez pas avoir d'ennui. Je vous déconseille d'ailleurs certaines rues (*il nous les indique d'un geste de la main*). Moi, je n'y mets jamais les pieds. »

Nous poursuivons, malgré son conseil, notre exploration, arrivant maintenant à la mosquée du district. Une plaque signale aux visiteurs qu'elle a été inaugurée en septembre 1999. Constituée de deux minarets, elle n'est pas imposante et se fond finalement dans ce paysage résidentiel. Sa façade est de couleur crème. L'ensemble est scindé en trois parties : un salon de thé, une librairie et les salles de prière. Une jeune femme vient à notre rencontre. Elle dit travailler ici et confie son plaisir de parler de ce lieu à un Français :

« Vous êtes ici dans la plus grande mosquée de Sydney. C'est une mosquée qui est dirigée par une association turque. 50 % des croyants qui viennent prier sont turcs. Les autres 50 % sont libanais, iraniens, indonésiens et des gens venus d'autres pays. Chaque année, on organise une journée portes ouvertes pour inviter les personnes qui ne connaissent l'islam qu'à travers ce qu'en disent les médias à se faire leur propre opinion. Il y a beaucoup de fantasmes ici sur l'islam, vous savez ? C'est la même chose, je crois, en Europe. Les médias nous comparent à des terroristes, est-ce que j'ai l'air d'une terroriste ? (Elle rit). Beaucoup de gens viennent à ces portes ouvertes, ça prouve que les mensonges des médias n'ont pas contaminé tout le monde. »

Pour poursuivre ce travail de mise en perspective des « émeutes » australiennes, nous sommes allés dans cette aire géographique présentée localement comme le triangle libanais à Sydney : Bankstown, Punchbowl et Lekamba, trois quartiers de dimensions diverses et qui sont très proches géographiquement les uns des autres.

A Bankstown, deux communautés sont visibles dans la sphère publique : asiatique, même si ce terme est impropre car il désigne très imparfaitement la communauté réelle des individus ; arabo-libanaise, nous préférons l'emploi ici aussi d'une identification large plutôt que des simplifications commodes. Cette hypercommunarisation de l'espace succombe à un malaise profond. Lorsque nous entrons dans un centre commercial abritant une vingtaine de boutiques toutes tenues par des « asiatiques », les têtes se tournent instantanément dans notre direction. Dehors, les commerces des deux communautés occupent la totalité d'un des deux côtés de la rue. Bankstown a tous les traits du territoire dortoir. La gare routière qui jouxte la gare ferroviaire déverse ou reconduit des flots de voyageurs. A Punchbowl, situé à une station de train de Bankstown, la représentation arabo-libanaise est visiblement majoritaire. Autour d'une gare qu'on pourrait croire désaffectée, on recense des petits commerces

de détail, des fast-food, un petit supermarché, deux agences immobilières, une agence locale d'insertion des chômeurs, etc. Des gamins d'une quinzaine d'années traînent au pied de la gare. L'architecture des maisons, ce que leurs propriétaires dévoilent entre le portail et la porte d'entrée, tout semble baigner dans la précarité.

A deux stations de là, soit une vingtaine de minutes à pied, nous arrivons à Lekamba. Demandant notre chemin à un passant, il nous avait dit : « c'est le Liban, là-bas ». Ce qui frappe d'entrée, c'est que les commerces ne sont pas seulement ethniques, comme à Punchbowl et Bankstown, ils affichent également leur appartenance musulmane. Pour la première fois aussi, les femmes voilées sont majoritaires dans la sphère publique. Un nombre substantiel d'entre elles porte la burqa. Quant aux hommes, beaucoup revêtent la djellaba. Autre fait significatif et singulier, nous croisons plusieurs fois dans l'artère commerçante principale des jeunes conducteurs de belles berlines, vitres ouvertes ou à la capote relevée, lunettes de soleil sur les yeux, et dont la sono crache une musique arabo-orientale. Parfois, ils font signe ou klaxonnent une connaissance du même âge, aperçue sur le trottoir. Tous communiquent entre eux en arabe. Le caractère arabo-musulman du lieu impose cependant une autre manière de voir ce communautarisme. Nous notons en effet qu'une boutique d'alcool tenue par un vendeur « blanc » et un pub qui vante dans sa devanture ses multiples choix en bière s'insèrent dans ce paysage. Si les consommateurs du pub sont cette fin d'après-midi-là tous blancs, si le serveur nous confie que les Arabes entrent rarement boire un verre, tout comme le vendeur d'alcool nous a dit plus tôt qu'ils forment un petit pourcentage de sa clientèle – il ne faut surtout pas déduire de ces témoignages des commentaires définitifs car on sait que dans les lieux homogènes, la pression sociale contraint ceux qui ne se reconnaissent pas dans le mode de vie de la communauté à s'y conformer, les poussant à s'isoler à certains moments de la journée dans d'autres quartiers de la ville pour y adopter des conduites qui leur ressemblent – cet univers révèle une réalité sociale nuancée.

A la recherche de la mosquée de Kalemba, un lieu de culte dont l'existence symbolique est significative chez les jeunes Australiens-Libanais, et plus largement chez les jeunes arabo-musulmans, un homme nous demande si nous cherchons « la grande mosquée ou l'autre mosquée », l'autre mosquée étant une salle de prière située dans un immeuble qui se trouve derrière la grande voie commerçante. La grande mosquée est de l'autre côté de la gare, au cœur d'un secteur résidentiel. Elle est dirigée par des Libanais. Avant d'y arriver, il faut passer des maisons habitées quasi exclusivement par « des familles arabes », selon un employé de la Poste rencontré sur le chemin. La qualité très moyenne des propriétés manifeste des revenus économiques de faibles niveaux, voire précaires. La mosquée est posée après les locaux d'une association musulmane. Une plaque annonce qu'elle a été inaugurée en 1977. Un haut-parleur placé derrière le portail diffuse des versets du Coran. Il faut monter un long escalier pour y pénétrer. Deux longues colonnes de pierre, un style d'architecture typique de ces maisons construites par des familles grecques et qu'on observe dans certains quartiers de Sydney, attirent l'attention. Un croissant placé en haut du bâtiment accentue la référence à l'islamité du lieu. Deux hommes viennent à notre rencontre.

Après les présentations d'usage, nous leur expliquons notre présence ici. L'un des deux accepte de répondre à quelques questions :

« Ce qui s'était passé à Cronulla est grave car on a vu combien les Australiens blancs sont racistes. Je pense à cet animateur de radio, Alan Jones, qui avait fait des appels à la haine raciale dans ses émissions. C'était incroyable ! Qui a empêché cette chose choquante ? Personne. Les dirigeants politiques de ce pays ont eux aussi une grande responsabilité dans ce qui s'est passé, ceux de l'État des Nouvelles Galles du Sud en particulier. Je ne sais pas s'ils étaient tétanisés par ce qui s'était passé ou s'ils étaient d'accord avec les racistes de Cronulla, mais ils étaient comme indifférents, vous comprenez ? Vous voulez que je vous dise ma conviction aujourd'hui ? J'ai la nationalité australienne, eh bien, je ne me sens pas du tout un citoyen de ce pays. C'est impossible vu la façon avec laquelle on nous considère. Moi, je me sens arabe et musulman. »

C - Une identité multiculturelle ?

« Pendant longtemps, je ne me suis pas sentie australienne. Il fallait que je sois à l'étranger pour me sentir australienne. Je suis arrivée du Liban j'avais 2 ans, j'en ai 35 aujourd'hui. Je me sens australienne mais ça n'est pas encore ça. Il y a dans cette société toujours les mêmes décalages internes. Je pense que le multiculturalisme ne les a pas atténués mais qu'il les a accentués. Pourtant, la politique de l'*Australia white* était quelque chose d'horrible, de profondément raciste mais ce qu'on attend des politiques multiculturalistes, c'est qu'elles transforment les mentalités de ce pays. Il faut faire le constat de leur échec. Rien n'a changé dans ce pays. Regardez Auburn : on y trouve des dizaines de communautés mais pas une communauté nationale. C'est dramatique car tout cela fait le jeu de l'Australie blanche. »

La jeune femme qui s'exprime dirige un centre associatif public en charge des populations étrangères ou d'origine étrangère. Elle se présente à nous comme Australienne-Libanaise. Avant le début de cet entretien, elle confie qu'elle est lasse, « ce pays me rend folle » soupire-t-elle. La formule n'est pas creuse. Le constat qu'elle nous dresse de la société australienne est inquiétant :

« Les jeunes Libanais qui s'étaient retrouvés à Cronulla avaient entre 16 et 25 ans. Ils venaient des quartiers du coin. Vous savez pourquoi ils vont là-bas ? Pour la mer et la plage, bien sûr, mais aussi parce qu'il n'y a pas d'écoles mixtes à partir du collège à Auburn. Ils vivent ici comme dans un ghetto et entre eux, ils parlent *l'arabish*, une sorte de mélange de libanais et d'anglais. Ces gamins sont perdus quand ils sont en dehors de leur quartier. Pourquoi ? C'est le seul endroit à Sydney où ils ont leurs repères. La vérité est que les jeunes Libanais doivent changer de nom et d'adresse pour ne pas être discriminés dans la société australienne. Mohamed devient, par exemple, Mickael. Cronulla les a fortement atteints. Les jeunes Irakiens qui viennent dans nos locaux racontent qu'ils sont obligés de dire aux Australiens qu'ils n'ont rien à voir avec les Libanais pour ne pas avoir de problèmes. Vous comprenez maintenant ce que subissent les jeunes Libanais à Sydney ? Et je ne parle pas des contrôles que la police leur fait subir. »

Ce témoignage est intéressant à plusieurs titres car il mobilise plus que des traits assez précis de la « forme de société australienne » telle que la perçoivent les populations arabo-musulmanes. Il formule ce sentiment intolérable, rendu insupportable par les promesses d'un multiculturalisme qui peine à affronter l'exigence de corriger les effets de décennies de prédominance « blanche ». On constate ainsi que ce qui ressort de nos différentes rencontres et entretiens, c'est que nos interlocuteurs ont renoncé à l'hypothèse que le multiculturalisme – défini localement comme la représentation de la diversité, principalement dans les domaines culturel et social – peut encore mûrir alors qu'il n'a été mis en place qu'en 1989, avec l'adoption par le gouvernement fédéral du Premier ministre Bob Hawke du *National Agenda for a Multicultural Australia*. S'ils cèdent au désespoir ou, pour le dire moins brusquement, à une sorte d'impatience impuissante, c'est qu'ils sentent que l'utopie multiculturelle – rappelons ses trois dimensions essentielles : l'identité culturelle (le droit pour tous les Australiens d'exprimer et de partager leur héritage culturel individuel, y compris leur langue et leur religion) ; la justice sociale (le droit de tous les Australiens à l'égalité de traitement et d'opportunité, et la disparition des barrières liées à la race, l'appartenance ethnique, la culture, la religion, le sexe ou le lieu de naissance) : l'efficacité économique (c'est-à-dire la nécessité de préserver, de développer et d'utiliser efficacement les qualifications de tous les Australiens) – ne passe pas l'épreuve du réel. Ils considèrent que dans ce climat d'exclusion, l'inégalitarisme de condition dont ils souffrent dans la société australienne, y serait admis par la fraction dominante. La question qu'ils posent est alors celle-là : pourquoi ces pratiques de minorisation dans la sphère publique prévalent toujours ? Tout semble se passer comme si l'épanouissement du multiculturalisme avait renforcé les rapports de domination de la société historique. La société australienne est certes ouverte, bien plus que la société française du reste – « ces quatre dernières années, l'Australie s'est vraiment mondialisée » nous a dit un diplomate et le pays compte des élus d'origine étrangère dans les différents parlements – son modèle d'organisation est resté le même, comme si les conditions du processus de mise en marche multiculturelle n'étaient pas encore réunies. Faut-il y voir, comme le développe une universitaire francophone de l'université de Nouvelles Galles du Sud les effets d'une inflexion politique ?

« L'État ne contraint plus aujourd'hui les communautés à être dans la communauté nationale comme il l'ambitionnait il y a cinq ans encore. »

Ce recul des exigences dans la sphère politique ne manque pas d'interroger : témoigne-t-il d'une incapacité australienne à concrétiser une incarnation déshomogénéisée de l'espace social australien ? Ou constitue-t-il une stratégie de compromis, cette certitude que les sentiments d'islamophobie et d'arabophobie divisent tant les rapports sociaux, sapant inébranlablement les fondements du multiculturalisme qu'il convient d'en inaugurer une autre genèse, respectant certes les droits des minorités mais incorporant les inégalités de condition comme un effet des chocs subis par la société australienne par des décennies de discours dominants ? Sûrement, l'imaginaire d'une identité multiculturelle ne peut se substituer à l'histoire réelle d'une identité née du différentialisme. Encore convient-il de poser à ce constat de réalité la suggestion d'une autre restitution : la société australienne a accumulé trop d'effets explosifs d'un passé discriminatoire pour substituer efficacement un ordre des réciprocités à un ordre naturel homogène. Sans identité propre, ce présent multiculturaliste a, en outre, été paralysé après les attentats de septembre 2001. Les attentats de Bali, en 2002, qui ont coûté

la vie à de nombreux touristes australiens, ont également freiné cette évolution politique. Un diplomate européen en poste sur place depuis quelque temps a observé de près cet effet de relation :

« Ce qui forme l'unité de la nation d'un pays jeune comme celui-là, c'est un patriotisme du drapeau, y compris chez les Australiens récents. On constate une vraie fierté à être australien, on le voit par exemple dans les compétitions sportives. Parmi les éléments de ce patriotisme, on note l'enracinement depuis quelques années dans la vie politique de la mémoire de l'Anzac Day, qui marque l'anniversaire chaque 25 avril de l'engagement australien dans la Première Guerre mondiale, ce qu'on appelle les Dardanelles. C'est le parti conservateur qui était au pouvoir qui s'était mobilisé pour que cet engagement militaire, qui s'est déroulé quinze ans après la création de l'État australien, devienne un moment-clé de l'histoire locale. En un mot, il faut avoir à l'esprit cette configuration nationaliste de la société australienne quand on veut en faire l'analyse sociologique. »

Le fait significatif de ce nationalisme émergent est cet essor important de drapeaux au pied des maisons ou sur les toits, à l'instar du patriotisme du drapeau entrevu aux États-Unis après les attentats de septembre 2001. Le choc de ce désir aveuglant d'affirmer son identité nationale à la figure du monde, mais avant tout à la figure de l'autre, c'est-à-dire celui qui résulte d'une autre provenance, d'une autre origine culturelle, est une altération du processus multiculturel, mis hors-jeu par la domination d'une logique culturaliste. Le différentialisme ethnique résiste tant qu'il demeure, à écouter nos différents interlocuteurs, un « élément » de la vie sociale locale.

D - L'épreuve des discriminations policières

Cette épreuve d'un despotisme du déterminisme racial se mesure avec acuité à travers un rapport publié en 2007 par le Département de l'Immigration et de la Citoyenneté – le titre du document fait écho à cette culture d'une diversité jugée pour l'heure chimérique : *Unlocking doors project (projet de déverrouillage des portes, déverrouiller la société australienne, donc)*. Quatre-vingt seize personnes avaient participé aux ateliers organisés par l'État de Nouvelles Galles du Sud (qui comprend Sydney) et cent trente participants à ceux menés dans celui de Victoria (qui inclut Melbourne). Il y est ainsi noté que quel que soit leur pays d'origine, les musulmans ont quasi tous enduré l'expérience de la discrimination, avec cependant plus ou moins d'intensité. Les Albanais, par exemple, vivent avec dépit et frustration la caricature négative qui est faite de l'islam dans la société australienne. Les Arabes sont les plus vulnérables aux expériences de discrimination raciale et/ou religieuse. Les musulmans africains récemment arrivés déclarent subir fréquemment des discriminations fondées autant sur la race que sur la religion. Ils évoquent aussi des problèmes dans leurs relations avec la police et d'autres services publics. Les musulmans afghans expriment pour leur part leur difficulté à accéder au marché de l'emploi. S'agissant enfin des Turcs musulmans, bien que, par exemple, les femmes portent le hidjab, ils ne sont toujours pas identifiés comme

de confession musulmane. Les plus jeunes déclarent souffrir des préjudices et des stéréotypes qui frappent la communauté musulmane dans son ensemble, les Arabes en particulier. Ils estiment que le ressentiment et l'animosité de la société australienne à l'égard des Arabes musulmans rejaillissent négativement sur eux.

Ce rapport souligne en outre que nombre de participants regrettent que leurs plaintes pour discriminations raciales ou religieuses ne soient pas traitées sérieusement par la police. De sorte qu'ils confient une répugnance, supportée à maintes reprises, à se rendre dans un commissariat, n'ayant aucune confiance en la police et en ses procédures. Cette suspicion se manifeste particulièrement chez les jeunes hommes qui vivent à Sydney et qui déclarent se résigner à ne rien entreprendre contre les pratiques d'exclusion. Plus globalement, un nombre substantiel de participants à ces ateliers considèrent que leurs traitements différenciés par la police résultent d'*a priori* racistes. Encore une fois, cette perception résonne singulièrement chez les jeunes Arabes musulmans résidant à Sydney et chez les jeunes Africains récemment arrivés à Melbourne. Trois témoignages résumant cet état d'esprit :

« Même si vous n'avez rien à vous reprocher, vous vous sentez ciblés par la police. C'est leur manière d'être avec nous. Les policiers devraient se calmer et ne pas voir derrière chacun de nous un problème. » (Un jeune qui réside à Auburn)

« C'est l'accumulation de toutes ces choses quotidiennes qui fait qu'on n'a pas confiance en la police. Vous êtes dans ces zones grises où vous ne savez pas si ce qu'elle vous fait subir est de la discrimination ou non, vous essayez de comprendre pour que tout ça s'arrête, mais c'est impossible. » (Un autre jeune habitant d'Auburn)

« Mon opinion est que beaucoup de policiers sont racistes. Ils ciblent les jeunes à cause de leur race. En tout cas, ce ne sont pas des gens auxquels j'aimerais avoir affaire. » (Une jeune femme qui habite Sydney)

Ces critiques radicales faites à la police, à ses méthodes et aux mentalités de certains de ses membres, nous les avons entendues formulées dans la bouche de la responsable du centre associatif, citée plus haut :

« Les contrôles policiers qui visent les jeunes Arabes sont nombreux. Quel est leur but ? Dissuader ces jeunes de sortir de leur quartier. Pour éviter que ces pratiques choquent l'opinion et qu'elles soient dénoncées, ces policiers expliquent que ces jeunes troublent l'ordre public. Mais personne n'est dupe, et surtout pas ces jeunes, ils savent que tout ça n'est qu'un prétexte pour légitimer leur travail de répression. »

Notons-le au passage, le parallèle avec la situation observée en France apparaît évident. En Australie comme en France, ces accusations et ce rejet de pratiques policières qu'ils jugent au-dessus des lois sont multiples dans les lieux marginalisés du territoire. S'ils portent l'empreinte d'une irréductible hostilité à l'égard de la police, et plus généralement de l'autorité d'État – locale et fédérale en Australie – se manifeste ici et là-bas le *souci* chez les acteurs sociaux minorisés de s'accommoder de cet ordre des choses, comme si le jeu de la société

locale est définitivement joué, jusqu'au moment où un événement déclencheur, pour une part à leur insu, allume le besoin de se faire entendre et de protester contre cette situation-limite. Le terme *souci* peut surprendre rapproché au réel inégalitaire et différentialiste qui façonne l'intérieur des sociétés australienne et française. C'est pourquoi, nous pensons que dans une sphère publique dans laquelle les règles du jeu sont figées aux yeux des minorisés, fournissant les conditions d'une faillite démocratique, ces individus nous semblent s'être adaptés à cette forme de société *insincère*. Ce dernier qualificatif peut également interpeller dans un rapport de recherche, il est pourtant le plus approprié dans le contexte de cette étude. A entendre les différents témoignages de nos interlocuteurs, derrière l'inégalité de condition dont ils déclarent souffrir, c'est l'abandon admis de la croyance en une communauté juste – le néo-libéralisme énonce chaque jour cette loi intangible de la nature – doublé de l'illusion de l'égalité des possibles – le versant socio-humaniste du néo-libéralisme ressuscite quotidiennement cette conviction de lui-même – qui les meurtrit. De sorte que si les discriminations, par exemple, sont en Australie, comme en France, pénalement réprimées, leurs victimes dans ces territoires marginalisés ne tirent pas parti de la loi. Quand ceux qui font autorité piétinent la loi, elle devient vide de sens, infigurable, car faisant référence à une société fermée, où l'égalité des conditions n'est que le lieu du vide. Ne pas affirmer ses droits dans l'espace social, c'est finalement se soustraire à l'illusion de la légitimité de la loi.

Si brutales que soient jugées les pratiques policières australiennes à l'encontre des populations australiennes-libanaises et arabo-musulmanes, on note pourtant que leurs critiques à l'égard de la police sont moins agressives que celles relevées sur nos terrains d'enquête français. Les témoignages expriment les mêmes tensions sociales dans la vie de ces territoires, les mêmes techniques de harcèlement opérées par certains policiers, néanmoins, il n'y a pas de dimension haineuse dans les discours, quand bien même ils soulignent des franchissements de « la ligne jaune » de la légalité. L'image d'une « police raciste », mobilisée dans les discours des jeunes des cités françaises de notre recherche, n'est pas exposée à Sydney. La responsabilité des comportements sanctionnables est imputée aux écarts des individus, jugés « mal formés », « incompetents », « malhonnêtes », plus rarement « racistes ». Pourquoi cette différence de position ? Nous n'entrevoions en un sens qu'un facteur différencié entre les acteurs français et australiens : ce n'est pas seulement le rapport à la loi ou au pouvoir d'État qui est mis en jeu dans cette violente contestation des jeunes des cités françaises de la figure policière, mais la chair de l'histoire policière dans les grands ensembles, c'est-à-dire ce qu'elle représente et l'idéologie infériorisante qui domine son action dans ces territoires. A cette figure policière obsédante dans ces quartiers s'y ajoute en effet une autre, la figure qui invoque l'imaginaire colonial dans l'histoire tumultueuse de l'immigration. Les méthodes à *la limite* de la police française seraient en quelque sorte une forme périmée de la figure du colonial. Cette analyse est certes partielle, mais située dans le cadre du développement hypersécuritaire que le pouvoir central exerce sur ces cités, l'idée que le travail policier se nourrit à la source de la vocation impériale qui l'avait déjà conduit à mener la bataille d'Alger, participe d'évidence dans les esprits de cette vision néocoloniale.

E - Les politiques publiques post-Cronulla

Surprises par l'ampleur des troubles de décembre 2005, les autorités fédérales australiennes et de l'État de Nouvelles Galles du Sud (Sydney en étant la capitale) ont d'abord interrogé le multiculturalisme et son « inquiétante impuissance » dans le déclenchement et le déroulement des événements. Bien que le pays compte 4 % de chômeurs, un taux censé garantir les conditions d'un ordre social harmonieux si l'on investit le discours de la société de significations exclusivement économiques, le pouvoir politique jugeait ces événements comme un dysfonctionnement du multiculturalisme. Son contenu positif – il sort, rappelons-le, la société australienne d'une doctrine mortifère tant elle recelait une vision absolutiste du monde – était ciblé. Un commentaire d'un diplomate européen mérite ici d'être mentionné :

« L'Australie est une nation de migrants. Elle a une devise simple : *Dans la vie, on a le droit d'essayer avec toutes les chances de son côté.* Seulement, ce que j'entends de façon générale, c'est que les communautés les plus difficiles sont les communautés fermées, les nouveaux Libanais, par exemple, qui conservent des liens avec leur pays d'origine. Aujourd'hui, les musulmans libanais, comme les réfugiés somaliens, sont dans le viseur des autorités australiennes. »

Les troubles de 2005 agitent toujours le pays, Sydney principalement, dans une inquiétante activité. A entendre certains de nos interlocuteurs, parler d'informateurs serait plus juste, l'hypothèse qui domine est celle de la gestion des incertitudes : comment faire pour que cela ne se reproduise plus ? Paradoxalement, cette question a longtemps tourmenté les dirigeants politiques français. Dans les années 1990, ils s'enquéraient des traits distinctifs d'un quartier en voie d'embrasement, conjuguant diverses approches pour anticiper tout désordre urbain : niveaux de tension dans un quartier ou dans un collège, incivilités dans les transports en commun, etc. Les relais sociaux étaient également sondés. Depuis 2005, un virage sécuritaire a été opéré en France. L'État social ne dispose presque plus de moyens à la hauteur des enjeux, et cette stratégie d'anticipation des troubles est abandonnée. On observe actuellement à Sydney les mêmes micromanœuvres tacticiennes que celles relevées hier en France.

« Depuis les événements de Cronulla, le ministre de la Justice de l'État fédéral organise des rencontres entre les différentes communautés sociales et religieuses. L'idée est de neutraliser les risques de violences urbaines et d'explosions sociales dans ces quartiers. » (Une universitaire de l'université de Nouvelles Galles du Sud)

Cette information nous a été confirmée par la responsable du centre associatif rencontrée à Auburn :

« C'est totalement absurde comme démarche. Ça n'est pas à la mesure des problèmes dont souffrent les gens qui sont victimes de discrimination. J'étais à la dernière réunion organisée ici par l'*Attorney General* (ministre de la Justice). C'était navrant. Ils sont obsédés par les questions de sécurité et oublient l'essentiel : comment changer les mentalités dans la société australienne ? Comment améliorer la vie de ces personnes ? »

Cette stratégie de mise en harmonie des différentes communautés pour assurer l'harmonie de *tout* frappe car, si l'on prend le cas d'Auburn par exemple, on note que sont présents à ces réunions les différents groupes ethniques sauf la communauté blanche. On pourrait donc considérer que ce *tout* poursuit l'intérêt particulier de la catégorie blanche. D'une certaine façon, en convoquant les catégories étrangères aux affaires d'ordre public, l'État fédéral australien postule que l'organisation d'une sphère publique pacifiée suppose que ces catégories seraient au cœur de son désordre. En ce sens, le sentiment de meurtrissure évoqué plus haut par certains de nos interlocuteurs résulte pour une large part, répétons-le encore, de cette interprétation infériorisante de ces individus catégorisés. Surtout, ce ressort que l'énergie d'un espace pacifié, ordonné, passe par la promotion d'un territoire co-géré par les communautés non blanches et les forces de l'ordre, contredit en creux le processus multiculturaliste. En attirant l'attention sur des catégories particulières, il les met symboliquement à distance de l'espace légitime, ce lieu où une société tient ensemble. Or, reconnaître la pluralité des communautés, ce n'est pas leur reconnaître un statut social. Disons-le autrement : ce statut – et cette observation transparaît dans les commentaires entendus – seule la communauté australienne historique en jouirait. L'absence de la communauté blanche dans les rencontres menées par l'État fédéral – sauf à considérer que l'*Attorney General* est son représentant, et pourquoi pas, du reste, tant le paradoxe de la situation actuelle australienne est aveuglant – procéderait au bout du compte de l'abandon en la croyance d'un modèle social qui habilite le droit commun, ce principe qui fonde une communauté nationale.

Il est à noter que ce mécanisme d'organisation d'un ordre communautaire harmonisé s'est forgé dans un environnement social qui valorise l'intégration des individus par le sport et la culture. A l'instar de ce que nous avons observé en France dans les années 1980 et 1990 – depuis les troubles de l'automne 2005, cette idée d'un avenir lumineux à travers des pratiques identifiées comme libératrices de conditions sociales pénalisantes, s'est affaissée, écrasée par cette idéologie envahissante qu'est la méritocratie – ce qui est affirmé en Australie, c'est que l'alternative à l'exclusion sociale, c'est le dépassement de sa condition par l'exploitation de ses supposés talents individuels. Comme hier en France, le pouvoir politique élimine les critères idéologiques qui sont le ciment de la minorisation de ces individus dans la sphère publique. L'épreuve de la marginalisation, l'enfermement des individus issus des communautés les plus stigmatisées à un discours socio-humanitaire, les déséquilibres visibles qui renvoient à un corps social inégalitaire, tout se passe comme si les mécanismes de relégation étaient extérieurs à la société australienne. C'est dire toutes les difficultés de cette société à saisir dans son historicité propre, à travers les troubles graves de Cronulla, sa forme discriminatoire.

Cette dénégation du politique dans ces processus différentialistes surgit dans un autre dispositif, lancé celui-là durant l'automne 2011 à Sydney, avec la mise en place d'une coordination d'organisations ethniques, religieuses, associatives et sanitaires. Son objectif : « empêcher que les bouleversements et les secousses qui ont violemment agité le Royaume-Uni durant 10 jours se manifestent à Sydney ». Imaginée en 2007 mais restée à l'état de sommeil, les promoteurs de cette alliance considèrent que les révoltes anglaises sonnent aujourd'hui comme un révélateur de la fragilité des sociétés multiculturelles. Bénéficiant d'un budget d'un million de dollars australiens (809 000 euros) apportés par des fonds religieux, soutenue en outre par des organisations civiles, cette structure se présente comme

apolitique. Simultanément, l'État fédéral installait à Camberra, la capitale du pays, le *Conseil multiculturel australien* (AMC), une instance composée de dix membres de diverses communautés, sous l'autorité du juge d'origine albanaise Rauf Soulio. Ce qui a été dit ce jour-là est très intéressant pour notre analyse. Prenant la parole, le juge Soulio rappela que la moitié des 22 millions d'Australiens est née à l'étranger ou est d'origine étrangère. Puis, considérant que si « un pays est défini par une frontière », « les nations sont déterminées par la bonne volonté de ses habitants ». Lui succédant, le Premier ministre, la travailliste Julia Gillard, faisait valoir que « pour bénéficier des mêmes droits, il faut aussi avoir les mêmes devoirs ». Elle rappelait alors à son auditoire qu'elle-même est arrivée en Australie depuis le Pays-de-Galles à l'âge de 4 ans et qu'elle a renoncé à la nationalité anglaise pour être australienne. Elle signifiait enfin que le lancement de l'AMC « est important car il est fondé sur une politique de respect des règles et des devoirs », à charge pour « ce conseil de vérifier que cette politique est concrètement appliquée par les États ».

Le hasard a voulu que les révoltes sociales anglaises d'août 2011 se soient déroulées alors que nous nous trouvions à Sydney dans le cadre de cette étude. Les médias locaux ont fortement décrit et analysé ces révoltes. Cependant, il est intéressant de relever qu'ils n'ont pas seulement fait un travail journalistique, mais qu'ils ont aussi mobilisé nombre de leurs pages et de leurs contributeurs extérieurs pour questionner la faisabilité d'un tel événement en Australie. Cette sensibilité au chaudron du brasier anglais nous informe de l'état de hantise qui domine la société australienne depuis décembre 2005 à l'idée que ces « troubles » se reproduisent dans le pays. Les dispositifs décrits ci-dessus fournissent la preuve de cette dissolution des repères de certitudes qui accompagnent actuellement l'Australie. En outre, les courriers des lecteurs de journaux (*The Australian*, un quotidien conservateur, *The Sydney Morning Herald*, classé comme travailliste) manifestaient l'image d'une communauté nationale réellement morcelée, entre le vœu exprimé par certains de résister aux attaques conservatrices contre le multiculturalisme, seule voie d'une démocratie moderne selon eux, et le rejet de l'Autre nourrit par d'autres, cet Autre – ce vocable cache les minorités arabo-musulmanes – étant considéré comme maléfique, car il incarne une part de la société australienne jugée fossoyeuse de l'unité nationale.

Le soupçon que le multiculturalisme explique les troubles au Royaume-Uni et qu'il pourrait surgir des révoltes analogues en Australie ne doit pas surprendre. D'après des diplomates européens, les autorités fédérales considèrent, comme les autorités françaises, les quartiers habités par les populations arabo-musulmanes comme des lieux à risques.

« Les services de renseignement australien ont mis au point des mesures pour prévenir des attentats menés par des gens du coin. Ils pensent que des djihadistes locaux pourraient s'y trouver. »

A l'instar donc de ce que l'on observe en France – en dépit d'un modèle social différent – ce que suggère cette orientation politique, c'est que la société australienne rapportée à elle-même sous l'effet d'une ouverture du pays à toutes les immigrations et donc d'une représentation hétérogène de la sphère publique, est une société qui met les populations arabo-musulmanes à l'épreuve de l'indétermination : sont-ce des ennemis intérieurs de l'espace commun ? Il semble clair que sous le couvert du droit à l'émancipation de leur

condition d'origine des minorités – donner à chacun sa place dans la société – il s'agit là d'un effet de circonstances. L'idéologie envahissante de l'ennemi intérieur trace ici aussi un schéma d'interprétation du monde aux conséquences imprévisibles. Quelle expérience collective peut susciter l'institution d'un ordre de la défiance d'une communauté ?

Cette question gagne finalement les deux pays : la France et l'Australie. Six ans après les révoltes sociales de l'automne 2005, l'imaginaire d'un ennemi intérieur obsède leur société et leurs dirigeants politiques. Comment se prononcer pour des sociétés ouvertes à tous et au monde, pour des communautés humaines tolérantes à l'Autre et sortir, néanmoins, du piège du pouvoir d'une opinion publique qui écrase nos démocraties ? L'écart est si grand entre la représentation qu'elles se font d'elles-mêmes et la réalité qu'illustrent les visions régressives des minorités qu'elles figent, que la rénovation urbaine en France et l'ordre communautaire harmonisé en Australie ne portent pas l'empreinte d'une volonté politique qui remettrait leur société dans une dynamique égalitaire. Or, les troubles qui les ont touchées il y a six ans devraient les ramener à leur propre critique plutôt que de se replier sur des idéologies défensives. Ces révoltes voulaient attirer l'attention sur la permanence des inégalités citoyennes dans ces sociétés. Sans politiques publiques à la mesure des enjeux, quand bien même les individus qui ont participé à cette recherche conçoivent que l'égalité s'avère imaginaire, c'est l'esprit de nos démocraties qui est menacé.

Terrains franciliens

A - Vitry-sur-Seine

- Les Ardoines Secteur Seine Gare de Vitry, « Réunion publique de concertation du 29 avril 2011 », compte rendu, Ville de Vitry-sur-Seine, EPA Orly Rungis Seine Amont, Office Public de l'Habitat de Vitry-sur-Seine, « Protocole de relogement », janvier 2007
- *Libération*, « La cité des lieux communs », 29 septembre 2010
- *Le Moniteur des Travaux publics et du bâtiment*, « Des quartiers de ville à créer sur un site industriel », n° 5534, 18 décembre 2009
- Opération de renouvellement urbain Balzac/Touraine/Marronniers, « Convention partenariale », janvier 2007, Etat-ANRU-Caisse des dépôts, Foncière Logement, Office municipal de la ville de Vitry-sur-Seine, SEMISE, Opac du Val-de-Marne, ICF La Sablière
- Opération de renouvellement urbain Balzac/Touraine/Marronniers, « Projet de Charte Locale d'insertion de Vitry-sur-Seine », Ville de Vitry-sur-Seine, juin 2007
- *Le Parisien* (édition du Val-de-Marne), « Le quartier Balzac rejette le documentaire d'Arte », 4 septembre 2010
- *Le Parisien* (édition du Val-de-Marne), « La fin de la cité Balzac », 22 juin 2010
- *Le Parisien* (édition du Val-de-Marne), « Les confidences des femmes de la cité Balzac au Mac/Val », 29 octobre 2010
- *Le Parisien* (édition du Val-de-Marne), « Une nouvelle vie pour le centre social Balzac », 16 novembre 2010
- *Le Parisien* (édition du Val-de-Marne), « Les habitants découvrent la future cité Balzac », 29 novembre 2010
- *Le Parisien* (édition du Val-de-Marne), « Les anciens habitants de la cité Balzac veulent revenir », 3 mars 2011
- *Le Quatre Pages*, n° 07, octobre-décembre 2010, édité par la ville de Vitry-sur-Seine
- *Le Quatre Pages*, n° 09, avril-juin 2011, édité par la ville de Vitry-sur-Seine
- *Rue 89*, « Je vois une fille, je dis : 'Elle s'appelle Truc, elle est vierge' », 29 septembre 2010
- Seine-Amont Développement, « Seine-Amont Développement : un projet de territoire », 2008

B - Grigny

- Agence d'Urbanisme et de Développement Essonne Seine Orge, « Huit quartiers du CESO en rénovation urbaine », mars 2010
- Françoise Caroux-Chamozzi et Jacques Caroux, « Les Français de souche et les immigrés à la Grande Borne », CNRS/STU, mars 1984
- Christine Carré, « De la Grande Borne à Grigny 2. Une politique de mixité sociale en question », Université Paris 12-Val-de-Marne, mars 2007
- Convention Financière, « Projet de rénovation urbaine du quartier de la Grande Borne à Grigny et Viry-Chatillon 2007-2011, ANRU, Etat, Foncière Logement, Conseil Général de l'Essonne, Caisse des Dépôts, Groupe Opievoy, Logirep, L'Athégienne SA HLM, Groupe Gambetta, 3 Moulins habitat, Devil, AFTRP, Ville de Grigny, Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne, Ville de Viry-Chatillon
- Patrice Dunoyer de Segonzac et Jean-Paul Desgoutte, « La politique d'attribution des logements à la Grande Borne », CREPAH-UNFOHLM, 1985
- GIP Grigny Viry-Chatillon, « Projet de réussite éducative Grigny et Viry-Chatillon, Bilan 2010 »
- *Grigny Informations*, n° 315, septembre 2010
- *Grigny Informations*, n° 317, novembre 2010
- *Grigny Informations*, n° 321, mars 2011
- *Grigny Informations*, n° 323, mai 2011
- *Grigny Bulletin municipal*, « Spécial 'Grande Borne' », mai 1970
- *Le Parisien* (édition de l'Essonne), « A Grigny, les habitants tentent de raisonner les émeutiers », 9 novembre 2005
- *Le Parisien* (édition de l'Essonne), « Soirée avec des citoyens exemplaires », 19 novembre 2005
- *Le Parisien* (édition de l'Essonne), « Voici le plan de sauvetage de la Grande Borne », 31 janvier 2007
- *Le Parisien* (édition de l'Essonne), « Au cœur de la Grande Borne, entre craintes et espoirs », 5 avril 2008
- *Le Parisien* (édition de l'Essonne), « Une fête pour changer l'image de la Grande Borne », 7 juillet 2008
- *Le Parisien* (édition de l'Essonne), « La cité sous tension après l'incendie d'un bus », 9 avril 2010
- *Le Parisien* (édition de l'Essonne), « Cette route qui divise la Grande Borne », 12 mai 2010

- *Le Parisien* (édition de l'Essonne), « Les bus reprennent le service mais ne desserviront pas la Grande Borne », 8 juillet 2010
- *Le Parisien* (édition de l'Essonne), « Un week-end émaillé d'incidents », 28 mars 2011
- *Le Parisien* (édition de l'Essonne), « Deux jeunes condamnés cinq ans après les émeutes », 4 mai 2011
- *Le Parisien* (édition de l'Essonne), « La tension monte dans les cités », 25 mai 2011
- *Le Parisien* (édition de l'Essonne), « Deux CRS brûlés à la Grande Borne », 3 juin 2011
- *Le Parisien* (édition de l'Essonne), « Les caillasseurs s'attaquent aux automobilistes », 15 juin 2011
- *Le Parisien* (édition de l'Essonne), « Les mensonges d'un policier », 22 juin 2011
- *Le Parisien* (édition de l'Essonne), « 'J'ai tout de suite compris que le bus allait brûler' », 7 novembre 2011
- *Le Parisien* (édition de l'Essonne), « Les bus évitent le quartier de la Grande Borne », 8 novembre 2011
- *Le Parisien* (édition de l'Essonne), « L'incertain retour des bus Daniel Meyer à la Grande Borne », 9 novembre 2011
- Préfecture de la région Île-de-France, « Développer la prévention et la sécurité dans les îlots sensibles : un constat, une politique, des moyens », 1984
- *Le Républicain*, « Scène de guérilla à la Grande Borne », 10 novembre 2005
- *Le Républicain*, « Dimanche soir : le guet-apens », 10 novembre 2005
- *Le Républicain*, « 200 Grignois mobilisés pour leur ville », 10 novembre 2005
- *Le Républicain*, « Tensions et échauffourées », 27 janvier 2011
- *Le Républicain*, « 100 policiers sécurisent la Grande Borne », 6 avril 2011
- *Le Républicain*, « Une voiture de police brûlée », 7 avril 2011
- *Le Républicain*, « Heurts à la Grande Borne, un bus pris pour cible », 16 juin 2011
- République française, Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal, « Séance ordinaire du 9 avril 1970 »
- TessitureS, Recherche-action TICE, « Jets de projectiles. Rapport final », avril 2010
- *Traits Urbains*, n° 41, « Retour à Grigny. Réparation, structuration », septembre 2010
- Ville de Grigny, Orgeco Rond Point 93, « Enquête d'opinion à la Grande Borne », Annexes, Les tableaux de résultats, mai 1993- *Le Républicain*, « Un autre regard sur la Grande Borne », 3 juillet 2003

- Ville de Grigny, « Contrat local de sécurité de nouvelle génération de la ville de Grigny. 2009-2012. Dans la perspective de l'élaboration de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention », Document réalisé avec le concours du cabinet Espace Risk Management, 2009

Terrain australien

- Australasian Police (Multicultural Advisory Bureau), « Report on the Police and CALD Communities Consultative Forum : 'Policing, Ethnicity & Multiculturalism' », Australian Multicultural Foundation and Victorian Multicultural Commission, Hobart (Tasmanie), 21 June 2006
- Human Rights and Equal Opportunity Commission, « Ismae – Listen : National consultations on eliminating prejudice against Arab and Muslim Australians », 2004
- Media analysis of Cronulla Riots, 3 December 2005 – 2 February 2006, Compiled by Public Affairs Unit
- *The Sydney Morning Herald*, « Sydney joins forces to fight violence », 16 August 2011
- SydWest Multicultural Services INC, « 25 years 1985-2010 », Annual Report

Ouvrages généraux

- Emile Aillaud, *Désordre apparent, ordre caché*, Fayard, 1975
- Christian Bachmann, Nicole Le Guennec, *Autopsie d'une émeute, Histoire exemplaire du soulèvement d'un quartier*, Albin Michel, 1997
- Christian Bachmann, Nicole Le Guennec, *Violences urbaines*, Albin Michel, 1996
- Stéphane Beaud, Michel Pialoux, *Violences urbaines, violences sociales. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Fayard, 2003
- Hacène Belmessous, *Opération banlieues. Comment l'Etat français prépare la guerre urbaine dans les cités françaises*, La Découverte, 2010
- Richard Bousquet, Eric Lenoir, *La prévention de la délinquance*, PUF, 2009
- Jacques Dimet, *Vitry-sur-Seine d'hier et d'aujourd'hui*, Messidor, 1989
- Didier Fassin, *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, Le Seuil, 2011

- Gérald Gassiot-Telabot et Eustachy Kossakowski, *La Grande Borne à Grigny : ville d'Emile Aillaud*, Hachette, 1972
- Stephen Graham, *Cities under siege. The new military urbanism*, Verso, 2010
- Daniel Joly, *L'émeute. Ce que la France peut apprendre du Royaume-Uni*, Denöel, 2007
- Michel Kokoreff, *Sociologie des émeutes*, Payot, 2008
- Didier Lassale, *Les relations interethniques et l'intégration des minorités au Royaume-Uni*, L'Harmattan, 2002
- Didier Martz, *La fabrique de l'exclusion. Pourquoi nos démocraties s'en accommodent*, L'Atalante, 2012
- Douglas S. Massey, Nancy A. Denton, *American apartheid*, Descartes & Cie, 1995
- Gérard Mauger, *L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique*, Editions du Croquant, 2006
- Dominique Schnapper, *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*, Gallimard, 1998



CONTACT

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne

Maison Départementale de l'Habitat
Boulevard de l'Ecoute-S'il-Pleut
91000 Evry

Tél. : 01 64 97 00 32

Fax : 01 64 97 00 33

Retrouvez ce document sur www.crpve91.fr

Association soutenue par :

